

BOUJRAD CONSULTING

Rapport de l'évaluation

Projet « Combattre la violence basée sur le genre dans les écoles à travers la promotion de la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi » (2018-2021)

Project ID : 1_21_18191

Rapport final de l'évaluation

Livrable N° 3



Mai 2022

Equipe d'évaluateurs : Mustapha BOUJRAD et Khadija JAAFRI

Nom du projet : Combattre la VBG dans les écoles à travers la promotion de la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi.

Project ID : 1_21_18191

Calendrier de l'évaluation : Janvier 2022 à avril 2022

Pays: Maroc

Agence d'exécution et partenaires du projet : Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes / Association Ennakhil

Membres de l'équipe d'évaluation du projet : Mustapha BOUJRAD et Khadija JAAFRI

Remerciements : La mission remercie le staff et tout le personnel de l'association Ennakhil, de l'AREF, de la fédération des associations de parents d'élèves, du comité régional de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, les OSCs de droits de l'homme et droits des femmes, les élus.es, cadres communaux, les élèves et les femmes des quartiers qui ont témoigné beaucoup de disponibilité à nous accompagner pour l'atteinte des objectifs de la présente évaluation. Elle manifeste de manière particulière sa gratitude envers les personnes suivantes qui ont fourni beaucoup d'effort pour la réussite de la mission : Mme Fiona Dalmier (UNTF), Mr Hassan Naji, Mr Raji El Houssein, Mme Mina Fennane, Mr Belhanda Boujmaa, Mr Souidi My El Hassan, Mr Nourdin El Akouri, les points focaux au niveau des collèges partenaires, les coordonnateurs genre au niveau des directions provinciales de l'éducation et toute l'équipe du projet.

Avertissement : Ce rapport d'évaluation a été développé par une équipe d'évaluation indépendante. Les avis exprimés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement ceux d'ONU Femmes, des Nations Unies ou de l'Association Ennakhil et leurs partenaires.

Sigles et abréviations

AE	Association Ennakhil
AREF	Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech-Safi
CEDAW, CEDEF	Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
CRLCVEF	Comité Régional de la Lutte Contre la Violence à l'Egard des Femmes
DF	Droits de la Femme
DH	Droits humains
Fédération	Fédération Régionale des Associations des Parents d'Elèves
FNUEVEF	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Elimination des Violences à l'Egard des Femmes
LCVEF	Lutte Contre la Violence à l'Egard des Femmes
MP	Masculinité positive
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
PP	Parties prenantes
PNUAD	Le plan-cadre des Nations unies pour le développement
VBG	Violence Basée sur le Genre
VBGMS	Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire

Sommaire

I.	Résumé exécutif	7
II.	Introduction.....	11
III.	Description de l'intervention	12
↙	Contexte et justification de l'intervention	12
↙	Présentation de l'intervention	14
IV.	Etendue de l'évaluation et objectifs	18
↙	Étendue de l'évaluation.....	18
↙	Utilisation de l'évaluation	19
↙	Critères d'évaluation	19
↘	Approche et méthodes d'évaluation	20
↙	Approche.....	21
↙	Sources et instruments de collecte des données	21
↙	Echantillon et cadre d'échantillon	22
↙	Participation des parties prenantes.....	23
↙	Considérations d'éthiques	23
↙	Historique des évaluateurs	24
↙	Points forts de la mission et difficultés rencontrées	24
VI.	Analyse des données par critères d'évaluation	25
↙	Pertinence.....	26
↙	Efficacité.....	31
↙	Efficience.....	46
↙	Durabilité	50
↙	Effets/Impacts	52
↙	La Pandémie COVID 19.....	53
↙	Egalité de sexe et droits humains.....	54
VII.	Conclusions	56
VIII.	Leçons apprises.....	57
IX.	Recommandations	59
↙	Repositionnement du projet.....	59
↙	Renforcement des capacités des collectivités territoriales.....	60
↙	Promotion de l'égalité de genre.....	60
	ANNEXES.....	62
↙	Annexe 1 : Cadre logique du projet.....	62
↙	Annexe 2 : Termes de référence	64
I.	CONTEXTE DU PROJET	64
II.	DESCRIPTION DU PROJET	66
III.	OBJECTIF ET RESULTATS DE LA CONSULTATION	68
1.	RESUME DE L'EVALUATION.....	68
2.	OBJECTIF DE L'EVALUATION.....	68
3.	ÉTENDUE DE L'EVALUATION	69
4.	CRITERES D'EVALUATION.....	70
IV.	APPROCHE ET METHODES D'EVALUATION.....	71
V.	LIVRABLES ATTENDUS	73
VI.	COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION.....	76
VII.	QUALIFICATIONS REQUISES	76
VIII.	MODALITES DE SOUMISSION.....	77
IX.	Méthode d'évaluation des offres techniques et financières	77
↙	Annexe 3 : Plan détaillé de réalisation de la mission de l'évaluation.....	78
↙	Annexe 4 : Protocoles éthiques et de sécurité	79
↙	Annexe 5 : Formulaire de consentement pour les élèves moins de 18 ans (traduit)	81

↖	Annexe 6 : Liste des données consultées lors de la mission de l'évaluation	82
↖	Annexe 7 : Personnes rencontrées lors de la mission de l'évaluation	83
↖	Annexe 8 : Matrice d'évaluation	86
↖	Annexe 9 : Guide de collecte de données	89

Liste des tableaux

- Tableau 1.** Résultats et produits du projet
- Tableau 2.** Rôles de chaque partenaire dans la réalisation du projet
- Tableau 3.** Echantillon et taux de réalisation par population cible et territoire du projet
- Tableau 4.** Principales questions traitées par critère d'évaluation
- Tableau 5.** Analyse de priorités déclarées par les parties prenantes du projet
- Tableau 6.** Alignement des résultats du projet avec le cadre juridiques du Royaume
- Tableau 7.** Synthèse des activités d'information de sensibilisation réalisée par des jeunes filles et garçons leaders au niveau des collèges
- Tableau 8.** Synthèse des activités du projet
- Tableau 9.** Outils et mécanismes produits par le projet
- Tableau 10.** Etat de réalisations d'indicateurs d'outputs
- Tableau 11.** Etat d'avancement des réalisations par indicateurs du résultat intermédiaire
- Tableau 12.** Analyse de dispositif de suivi et évaluation du projet
- Tableau 13.** Etat d'avancement des réalisations financières
- Tableau 14.** Niveau de compréhension et de maîtrise du genre, d'égalité de sexe et lutte contre la VBGMS
- Tableau 15.** Synthèse des activités de concertation du projet du projet

Liste des figures

- Figure 1.** Carte de la région de Marrakech-Safi
- Figure 2.** Etapes de déroulement de la mission
- Figure 3.** Cadre de résultats du projet
- Figure 4.** Etat de réalisation moyenne d'indicateurs d'outputs par résultat intermédiaire
- Figure 5.** Niveau de perception positive des acteurs renforcés
- Figure 6.** Budget alloué aux résultats intermédiaires
- Figure 7.** Niveau de paiement des Budgets alloués aux résultats intermédiaires

I. Résumé exécutif

L'association Ennakhil et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes, ont signé en 2018, un accord de partenariat pour une durée de 36 mois (septembre 2018 – août 2021), sa durée réelle de réalisation a été prolongée de 4 mois supplémentaires (septembre 2021 – décembre 2021), cette prolongation est liée au contexte sanitaire lié à la propagation de la pandémie Covid-19 qui a eu un impact sur le calendrier d'exécution. L'accord de partenariat vise la promotion de la masculinité positive pour la lutte contre la violence basée sur le genre dans le milieu scolaire dans la région de Marrakech Safi.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de cette convention, un projet pour «Combattre la violence la violence basée sur le genre dans les écoles à travers la promotion de la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi» a été mis en place.

Ce projet vise l'accélération de l'implémentation des nouvelles dispositions de prévention, de protection et de prise en charge en matière de lutte contre la VBG en milieu scolaire, et ce à travers la promotion de la masculinité positive et à l'institutionnalisation de l'égalité du genre dans la planification, la budgétisation, le suivi et l'évaluation des politiques scolaires dans la région. Ces objectifs ont été construits sur trois axes de résultats :

- Axe 1 : Les filles et les garçons qui ont participé au projet améliorent leurs attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence dans l'école bénéficiaire du projet ;
- Axe2 : Les partenaires s'efforcent plus efficacement d'atteindre une approche sexospécifique dans les établissements d'enseignement ;
- Axe3 : Les membres de la communauté et les professionnels des médias de la région de Marrakech/Safi sont davantage sensibilisés à la VBGMS et MP.

Dans le cadre de l'évaluation de ce projet, l'association Ennakhil a mandaté une équipe de consultants externes et indépendants composée de Mr. Mustapha BOURAD et Mme. Khadija JAAFRI, afin de réaliser cette mission.

Cette mission d'évaluation a ciblé le niveau local, provincial et régional, le projet s'est focalisé sur l'institutionnalisation des instruments, outils et bonnes pratiques en matière de promotion de la masculinité positive et la lutte contre la VBG en milieu scolaire. Ainsi, plusieurs activités prévues dans le plan d'action du projet ont concerné, des élèves (filles et garçons), des éducateurs, des partenaires clés du projet et du grands publics. Il s'agit en général de :

- l'élaboration et la distribution des différents guides et kits d'animation, des outils de sensibilisation et des outils de communication spécifiques (site, spots, dépliants, affiches, images ...) sur la masculinité positive en impliquant des jeunes garçons et filles pour promouvoir le genre, l'égalité et la non-acceptation de la sexuelle violence,
- l'appui pour la réalisation des activités de sensibilisation et d'information sur la VBGMS et la MP organisées par les différents partenaires,
- le renforcement et l'accompagnement des capacités des élèves leaders, filles et garçons, pour devenir porteurs des valeurs et des comportements de la non-violence au milieu scolaire ;
- le renforcement des capacités des élèves, filles et garçons, dans la détection des VBG ;

- l'appui aux actions de prévention, d'information de sensibilisation organisées par des jeunes filles et garçons leaders sur la VBG et la promotion de la masculinité positive en milieu scolaire (activités sportives, culturelles et artistiques) ;
- la réalisation d'une étude analytique (quantitative et qualitative) sur la VBG en milieu scolaire, l'impact de la violence et la masculinité sur la vie des femmes et les filles dans la région de Marrakech-Safi ;
- le renforcement des capacités des éducateurs et partenaires clés du projet en matière de lutte contre la VBG et la promotion de MP en milieu scolaire ;
- le déclenchement d'initiatives de coalitions et de partenariats crédibles entre les OSC des parents d'élèves, OSC DH et DF et les acteurs institutionnels du projet ;
- l'amélioration des capacités des OSC des parents d'élèves et OSC DH et DF pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives de plaidoyer ;
- le fonctionnement du centre d'écoute d'Ennakhil pour la prise en charge des femmes et filles victimes de violence en période de l'état d'urgence liée à la pandémie du Covid-19.

Cette évaluation finale a pour objectif principal d'analyser les résultats du projet afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions à venir et plus spécifiquement de :

- Analyser le degré de contribution du projet dans la lutte contre la VBG en milieu scolaire ainsi qu'en matière de promotion de la masculinité positive en milieu scolaire au niveau de la région de Marrakech-Safi ;
- Mesurer le degré de réalisation des résultats obtenus (prévus et inattendus) ;
- Identifier et documenter les bonnes pratiques, les faiblesses et contraintes majeures ainsi que les grands enseignements ;
- Formuler des recommandations pratiques, justifiées et ciblées devant servir aux interventions futures.

Les résultats de cette évaluation seront utilisés principalement pour appuyer la l'association Ennakhil, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Elimination des Violences à l'Egard des Femmes et dans le développement et le renforcement des interventions identifiées et les différents partenaires du projet (AREF, CRLCVEF, OSC des parents d'élève et OSC de DH et DF) dans les prochaines interventions dans le domaine. Elle vise aussi à capitaliser sur les apprentissages de cette intervention, en renforçant le rôle des acteurs institutionnels dans le processus de lutte contre la VBG et la promotion de la MP en milieu scolaire dans la région.

L'approche méthodologique de cette évaluation a été participative et formative. Ce type d'évaluation a permis d'obtenir des informations de nature différente à des niveaux différents.

La démarche de collecte de données a inclus l'analyse documentaire, l'organisation des entretiens individuels et des focus group avec les parties prenantes (au niveau local, provincial et régional). Les sources d'information ont été triangulées, chaque fois que possible, en combinant l'analyse documentaire et des données primaires. Une matrice d'évaluation regroupant l'ensemble des questionnements à vérifier par la mission a été adoptée pour la mission.

La méthodologie a bien assuré l'intégration de l'approche droits humain et de l'approche genre, et ce durant les différentes étapes de l'évaluation (méthodologie, collecte et analyse des données, etc.), et cela, à travers l'utilisation des cadres d'analyse-genre dans l'examen des facteurs liés au genre.

Conformément aux règles du système des Nations Unies, l'analyse des données a permis de traiter des

DH et de l'EGS dans une intervention présente de nombreuses facettes. Nous avons veillé à ce que les données produites et fournies par les différents groupes des parties prenantes soient traitées avec respect et équité. Il ne s'agit pas de leur appliquer un traitement identique, il s'agit plutôt de reconnaître les différences et de ne pas sous-estimer l'intérêt que présentent les informations, d'où qu'elles proviennent.

La performance du projet est appréciée en considérant les angles d'appréciation ci-dessous :

- **Pertinence** : Le projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la réalisation des missions du Fond, de l'association Ennakhil, des priorités nationales et des engagements internationaux du Maroc en matière d'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes, la lutte contre la violence à l'égard des filles et femmes.
L'approche de mise en place du projet, focalisé sur le niveau régional, provincial et local pour instaurer des changements en matière de la promotion de la MP et la lutte contre la violence VBGMS était nécessaire comme point de départ dans le contexte marocain (caractérisé par la mise en place du processus de régionalisation avancée).
Le projet est plus pertinent en matière de l'institutionnalisation du genre du système éducatif au niveau de la région.
- **Efficacité** : le montage initial et la conception théorique du projet sont convenables pour impulser un changement chez les détenteurs de droits visés à moyen et à long termes.
D'une façon générale, le projet a permis de créer une dynamique positive au sein des responsables du système éducatif (AREF, directions provinciales, OSC des parents d'élèves), acteurs principaux pour l'accompagnement des établissements scolaires et des élèves filles et garçons. Il a déclenché un potentiel de changement qui nécessite certainement un appui supplémentaire pour garantir l'atteinte des résultats souhaités. Le projet a permis aussi de mobiliser les décideurs en matière de prévention et prise en charge des filles victimes de violence (police, santé, justice) autour de l'objectif principal du projet.
- **Efficience** : Le projet démontre une efficience globale satisfaisante (consommation des budgets, le système de suivi évaluation et le dispositif de gouvernance). En dépit de cette performance le projet n'a pas respecté le calendrier à cause du contexte de la crise sanitaire et des grèves menées par les cadres et directeurs des établissements scolaires.
- **Durabilité** : Le projet démontre une durabilité et une pérennité très probables par l'appropriation du projet par l'association Ennakhil et les différents partenaires du projet, y compris des concepts et approches liés à l'égalité entre les sexes, promotion de la MP et lutte contre la VBGMS. La difficulté d'avoir un changement sans une continuité de l'intervention est un risque probable. Mais l'instauration de différents mécanismes et protocole peut résoudre cette problématique.
- **Egalité de sexe et droits humains** : Le projet a plus agi pour impliquer davantage les parties prenantes dans les mécanismes de prévention et de prise en charge des filles victimes des VBGMS. Ainsi il a le caractère inclusif, il a contribué à la prise en compte des besoins des différentes cibles pas seulement les filles et leurs mères.
- **Effets pandémie Covid 19** : la pandémie a, certes, ralenti le déroulement du projet mais elle était bénéfique à plusieurs titres : la prise de conscience de la lutte contre la VBG s'est accentuée vu la multiplication des violences pendant le confinement ; la pandémie a chargé l'équipe Ennakhil et les partenaires de souffle et d'engagement pour agir. Ceci s'est traduit par l'accélération des activités en un temps record.
- **Production de la connaissance** : la production de la connaissance, la créativité était au rendez-vous dans le cadre du projet. La question de la masculinité positive est

nouvelle pour tous, les acteurs de la région ont innové, dont les élèves, et produit beaucoup de connaissances (kits, guides, pièces théâtrales, étude....etc).

En conclusion, il est à confirmer que le projet constitue une expérience concrète en matière de la recherche d'un changement en visant des objectifs très difficilement réalisable et qui touchent la lutte contre la VBG en milieu scolaire à travers la promotion de la MP au niveau de la région de Marrakech-Safi. L'intervention a mis en place une dynamique capable de contribuer à l'institutionnalisation de l'égalité de genre, la lutte contre la VBG, la promotion de la MP et le renforcement de mécanismes de prévention, protection et prise en charge des filles victimes de VBG en milieu scolaire.

L'institutionnalisation et la généralisation progressive du changement au niveau des établissements scolaires acquis de cette expérience doivent être traitées en priorités durant les prochaines interventions. L'implication des parents (mères et pères) est une garantie et une valeur ajoutée pour la réussite du projet.

II. Introduction

Cette évaluation est de type externe final intervenant à la fin du cycle du projet qui vise à capitaliser sur les résultats acquis, en se focalisant sur l'accompagnement des acteurs institutionnels, pour que les jeunes filles âgées de 12 à 20 ans soient mieux protégées contre la violence basée sur le genre en milieu scolaire en promouvant la Masculinité Positive dans les écoles de la région de Marrakech-Safi.

Cette mission d'évaluation a été menée conformément aux Normes et standards d'évaluation du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes et aux règles d'évaluation applicables au sein du système des Nations Unies.

Enfin, cette évaluation est un acte de redevabilité et d'apprentissage. Elle permettra aux parties prenantes de tirer les leçons de la conception et la mise en œuvre de projet ainsi que de capitaliser ses acquis pour les prochaines interventions.

Le présent rapport est structuré de la manière suivante :

- Description de l'intervention ;
- Etendue de l'évaluation ;
- Méthodologie et approche de l'évaluation ;
- Analyse par critères d'évaluation ;
- Conclusions ;
- Leçons apprises ;
- Recommandations ;
- Annexes.

III. Description de l'intervention

↳ Contexte et justification de l'intervention

Selon la dernière enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes publiée par le Haut-Commissaire au Plan en 2011 (ENVEF, HCP) et fondée sur des données collectées en 2009, près de 6 millions de femmes marocaines (63% des Marocaines âgées de 18 à 65 ans) ont subi des violences au cours des douze mois précédant l'enquête, dont 3,8 millions de femmes vivant en zones urbaines. La violence dans les établissements d'enseignement représentait plus de 24% de tous les cas de violence à l'égard des femmes. Un total de 81 000 étudiantes et écolières sont des victimes violence basée sur le sexe, dont 20% ont été victimes de violences sexuelles.

Un rapport plus récent - le Rapport Maroc 2017 de l'UNESCO - a déclaré que l'observatoire de la violence mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale avait identifié environ 24 000 cas de violence en milieu scolaire en 2013-2014. La grande majorité des cas ont lieu dans les écoles et les autres dans les environnements des écoles (31%).

Classée par comportement d'étudiant, la forme de violence la plus répandue implique un étudiant avec un autre étudiant (64%). Vient ensuite le cas d'étudiants qui détériorent (et cassent) la propriété de l'école (8%) et en troisième position se trouve la violence qui existe entre les élèves et les enseignants (7%). La violence verbale représente 35% des cas (8 413 cas), suivie de la violence physique à l'école (20%) et la violence subie par son environnement (13%). Enfin, la violence sexuelle compte pour 12%.

En ce qui concerne le genre, le comportement des garçons est prédominant : 52% des cas sont des violences commises par des garçons contre des filles tandis que 43% des cas sont le fait de violences entre garçons et seulement 5% sont imputables à la violence entre filles.

Pendant la crise sanitaire engendrée par la pandémie du COVID-19, l'Etat marocain a décrété le confinement total de la population le 20 mars dernier. De multiples conséquences socioéconomiques, psychiques et physiques commencent à apparaître dans les rangs des femmes victimes de violence et filles scolarisées. Ces dernières se trouvent confinées et dans l'incapacité d'interagir avec les services des centres d'écoute de manière classique, tandis que ces centres eux-mêmes ainsi que tout le circuit de prise en charge sont incapables de répondre efficacement aux cas de violences durant ce confinement. Suite à l'analyse des données concernant les cas traités par téléphone lors du confinement (du 23/03/2020 au 10/04/2020), le centre d'écoute d'Ennakhil et ceux des huit partenaires associatifs dans la région de Marrakech-Safi constatent que le taux des femmes et filles victimes de violence a augmenté d'une façon alarmante :

- Augmentation des violences économiques de 60% ;
- Augmentation des violences psychiques de 55% ;
- Augmentation des violences physiques de 20%.

La région de Marrakech-Safi représente 13,3% de la population marocaine globale, soit 4,8 millions d'habitants en 2020. Environ 1.2 million jeunes, soit 26% de la population de la région, sont inscrits dans l'un des cycles d'enseignement (préscolaire, scolaire). Ainsi, selon les derniers chiffres disponibles, 115 270 enfants poursuivent leur scolarité dans l'enseignement préscolaire et 994 445 élèves dans l'enseignement scolaire. La région représente 14.5% de l'enseignement préscolaire national et 13.9% de l'enseignement scolaire national. Dans l'enseignement scolaire, la région enregistre la deuxième part la plus prépondérante après la région de Casablanca-Settat. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, 655 291 élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans 1 418 établissements et 2 668 satellites, 223 499 élèves sont scolarisés dans 382 établissements de l'enseignement

secondaire collégial et 115 655 lycéens fréquentent 173 établissements du secondaire qualifiant de la région. Ainsi les principales problématiques liées à la lutte contre la violence basée sur le genre au niveau des établissements scolaires de la région sont:

- Le taux élevé de la VBG au niveau de tous les établissements scolaires de la région de Marrakech, qui est le plus élevé en comparaison avec les autres régions du royaume;
- Le taux élevé des filles qui sont victimes de harcèlement verbal ou physique, tandis que d'autres subissent des châtiments corporels ou des abus sexuels. Certaines sont confrontées à cette violence en classe, tandis que d'autres le sont dans la cour ou sur le chemin de l'école ;
- La VBGMS a un impact négatif sur la santé physique des filles (comportements à risque pour la santé physique et mentale, éducation, abandon scolaire ...) ;
- Le faible niveau de perception des jeunes filles de la VBGMS ;
- Le niveau faible de connaissance des mécanismes de signalement de violence par les filles ;
- Le manque de compétence pour la planification sensible au genre, chez les acteurs institutionnels de l'éducation et de la lutte contre la VBG ;
- La faible institutionnalisation du genre et la lutte contre la VBG en milieu scolaire au niveau de l'AREF OSC, des parents d'élèves au niveau local, provincial et régional ;
- Les faiblesses au niveau des outils et mécanismes de la promotion de la masculinité positive et comment les utiliser pour combattre la VBG en milieu scolaire ;
- Le nombre faible des outils et des activités de sensibilisation et d'information des élèves filles et garçons pour la lutte contre la VBGMS ;
- L'accompagnement faible des instances de prise en charge des femmes et filles victimes de violence au local et régional ;
- Le manque de coordination et de partenariats entre les acteurs institutionnels dans le domaine.

L'Association Ennakhil estime que, pour répondre efficacement aux besoins relatives à la lutte contre la violence faite aux filles dans et autour du milieu scolaire, le travail sur le changement des normes de la masculinité négative ne devrait pas rester une composante isolée ni être limitée à des actions dans des projets et activités ponctuelles, de petit calibre, mais devrait plutôt faire l'objet d'un projet pilote doté d'actions innovantes afin d'établir une synergie entre tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la violence basée sur le genre et le système éducatif de la région.

En termes de résultats stratégiques, ce projet vise trois niveaux d'amélioration :

Politique gouvernementale

- Améliorer la politique gouvernementale visant à remédier aux problèmes de violence basée sur le genre dans les écoles ;
- Sensibiliser les parties prenantes (dans tous les secteurs et à tous les niveaux) aux droits des femmes et des hommes ;
- Renforcer les capacités et améliorer les procédures et mécanismes opérationnelles des acteurs impliqués dans la chaîne d'identification, prévention et protection et la prise en charge des victimes de violence ;
- Renforcer la capacité des membres de la communauté à participer aux décisions politiques local et régional et national en matière de la lutte contre la VBGMS ;
- Promouvoir les canaux et espace de dialogue entre les différents acteurs pour des synergies et partenariats crédible en matière de la lutte contre VBGMS.

Engagements du public

- Améliorer l'engagement du grand public dans la lutte contre la VBGMS ;

- Promouvoir une culture de l'égalité et la lutte contre les stéréotypes de genre conduisant à la ségrégation dans différents domaines, en particulier l'éducation, et dans la société en général.

Jeunes garçons et filles

- Accroître la compréhension qu'ont les jeunes garçons et les filles des causes, des formes et des conséquences de la violence Basée sur le genre ;
- Développer la capacité des jeunes filles à identifier et d'informer et de contester et rapporter et de gérer une situation de violence ;
- Développer la capacité des hommes et des garçons à gérer leurs frustrations et à contrôler et canaliser leur agressivité ;
- Promouvoir la masculinité positive à travers diverses activités dans les écoles.

Présentation de l'intervention

L'association Ennakhil et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes, ont signé, en 2018, une entente de partenariat pour la période 01/09/2018 au 31/08/2021, qui a pour objectif général que les jeunes filles âgées de 12 à 20 ans soient mieux protégées contre la VBGMS en promouvant la Masculinité Positive (MP) dans les écoles de la région de Marrakech-Safi.

Cette entente a été prorogée à une seule reprise : Avenant 1 : prolongation jusqu'en 31 décembre 2021. Cette prolongation est liée essentiellement au contexte sanitaire lié à la propagation de la pandémie Covid-19 qui a eu un impact sur le calendrier d'exécution.

Cette convention a été déclinée au projet « Combattre la VBG dans les écoles à travers la promotion de la masculinité la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi », a été développé suite au constat que les jeunes filles continuent à faire face à la violence basée sur le genre dans le milieu scolaire au Maroc et dans la région de Marrakech Safi. Le projet vise, par une approche positive de la masculinité, à interroger le comportement des hommes et des garçons par l'utilisation d'outils appropriés pour échanger, débattre, partager des connaissances afin d'encourager en particulier les changements de comportement face à la violence (promotion de la masculinité positive et non violente).

La théorie du changement du projet est basée sur l'hypothèse que les garçons et les filles agiront contre l'acceptation de la violence et des stéréotypes de genre en défiant les idées et les croyances à travers la masculinité positive.

Cette convention a été déclinée en un projet qui s'articule autour des résultats et bénéficiaires suivants :

Tableau 1. Résultats et produits du projet

Résultats intermédiaires	Résultats immédiats	Population cible
<u>Résultat intermédiaire 1 : Les filles et les garçons qui ont participé au projet améliorent leurs attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence dans l'école bénéficiaire du projet</u>	<p>Résultat immédiat 1.1. Les garçons et les filles ont amélioré les attitudes et les comportements liés à la masculinité positive à l'égard des femmes et des filles et prennent des mesures pour prévenir la violence à l'égard des filles dans l'école bénéficiaire du projet.</p> <p>Résultat immédiat 1.2. Les filles et les garçons, et les éducateurs, et OSCs engagés dans les activités de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et comprennent mieux leurs rôles dans la prévention et l'information de la VBGMS et MP.</p>	<p>Les 6 écoles identifiées et mobilisées pour des activités de masculinité positive et LVBGMS dans la région de Marrakech-Safi.</p> <p>Les 55 garçons et filles leaders mobilisés pour des activités de LVBGMS et MP.</p> <p>Plus de 10.500 garçons et filles mobilisés dans les activités de LVBGMS et MP au niveau des écoles partenaires.</p>
<u>Résultat intermédiaire 2 : Les éducateurs, les OSC de parents d'élèves, les OSC des DH et DF, les élus la justice, la police et les acteurs confessionnaires s'efforcent plus efficacement d'atteindre une approche sexospécifique dans les établissements d'enseignement</u>	<p>Résultat immédiat 2.1. Les associations des parents, les OSCs de droits de l'homme et droits des femmes, les représentants élus, les représentants de la justice, les représentants de la police, les acteurs confessionnaires et les éducateurs qui ont participé à la formation sont mieux en mesure d'identifier et de jouer leurs rôles dans la prévention de la VBGMS.</p> <p>Résultat immédiat 2.2. Les partis prenantes des associations des parents, des OSCs de droits de l'homme et droits des femmes, des élus, de la justice, de la police, d'acteurs confessionnaires et des éducateurs, ont mis en œuvre les acquis en matière de LVBGMS et MP (recommandation & partenariat).</p>	<p>54 éducateurs et cadres de l'éducation.</p> <p>135 acteurs institutionnels (justices, santé, police, OSCs de droits de l'homme et droits des femmes).</p> <p>55 responsables des associations des parents d'élèves et membres de la fédération.</p>
<u>Résultat intermédiaire 3 : Les membres de la communauté et les professionnels des médias de la région de Marrakech-Safi sont davantage sensibilisés à la VBGMS et MP</u>	<p>Résultat immédiat 3.1. Les outils et les moyens de communication, de mobilisation et de sensibilisation produits en matière de LVBGMS et MP.</p> <p>Résultat immédiat 3.2. Les capacités des professionnels de LVBG et les institutions confessionnaires, les acteurs gouvernementaux, les médias et les responsables des OSCs, sont renforcées en matière d'utilisation des outils de mobilisation et sensibilisation.</p> <p>Résultat immédiat 3.3. Le grand public de la région de Marrakech/Safi est sensibilisé sur LVBG et MP.</p>	<p>60 responsables des médias.</p> <p>35 750 personnes, hommes, femmes, jeunes hommes, jeunes femmes et enfants.</p>

Vu le contexte de la crise sanitaire engendrée par la pandémie du COVID-19, les priorités du projet ont évolué en réponse aux mesures de l'état d'urgence sanitaire déclaré par les autorités marocaines depuis le 20 mars 2020 (mesure du confinement total et partiel). En

raison de cette situation, le plan d'action du projet a été impacté négativement puisque les activités initialement programmées n'ont pas pu être mises en œuvre dans les délais impartis. A cet effet, des échanges entre le chargé de projet d'Ennakhil et la responsable du Fonds d'affectation spéciale de l'ONU ont été réalisés pour l'actualisation du plan d'action, les principaux réajustements sont :

- Le fonctionnement du centre d'écoute d'Ennakhil pendant une durée de 6 mois (du 01/07/2020 au 31/12/2020), le fonctionnement couvre le service de l'écouter, du psychologue et des avocats ;
- La réalisation d'une étude analytique sur l'impact de la crise du COVID-19 sur la violence basée sur le genre au niveau du centre d'écoute Ennakhil (depuis le 20 mars, date du début du confinement, jusqu'au 15 août 2020) ;
- Le retard au niveau de la mise en œuvre des activités du projet d'un délai d'au moins de 6 mois, vu le non accès des élèves (filles et garçons) aux collèges ;
- La mise en œuvre des actions de coordination, de suivi avec les acteurs est basée sur une combinaison entre le travail en présentiel et à distance via Email, WhatsApp, réseaux sociaux, plateformes Zoom ;
- L'extension du projet pour une durée de 4 mois sans budget, pour récupérer le retard de la rentrée scolaire 2021-2022 d'un mois pour la réalisation de la campagne vaccinale au niveau du milieu scolaire.

Pour la mise en œuvre de ce projet, des ressources financières et humaines ont été mobilisés :

Ressources financières :

Le budget total est 365.700,00 USD réparti comme suite :

- Contribution financière du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes : 294.700,00 USD ;
- Contribution matérielle et humaine de l'association Ennakhil : 71.000,00 USD.

Ressources humaines :

- Chargé du projet ;
- Assistante du projet.

Le projet a été mis en œuvre par l'association Ennakhil et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes. Le tableau suivant précise les engagements de chaque partenaire :

Tableau 2. Rôles de chaque partenaire dans la réalisation du projet

Association Ennakhil	Fonds d'affectation spéciale des NUEVEF
<ul style="list-style-type: none">- Réalisation des activités du projet ;- Coordination du suivi-évaluation et le reporting en étroite collaboration avec le Fond et l'ONU Femmes bureau Maroc ;- Production et transmission des rapports périodiques ;- Elaboration, conjointement avec les responsables du Fond, des plans de travail annuels ;- Contribution matérielle et humaine ;- Mobilisation des bénéficiaires ;- Participation aux travaux des organes de gouvernance du projet : Comité de pilotage et comité technique.	<ul style="list-style-type: none">- Appui technique à la mise en œuvre des activités du projet ;- Coordination du suivi-évaluation et le reporting en étroite collaboration avec l'AE ;- Elaboration, conjointement avec l'AE, des plans de travail annuels ;- Contribution financière ;- Participation aux travaux des organes de gouvernance du projet : Comité de pilotage.

IV. Etendue de l'évaluation et objectifs

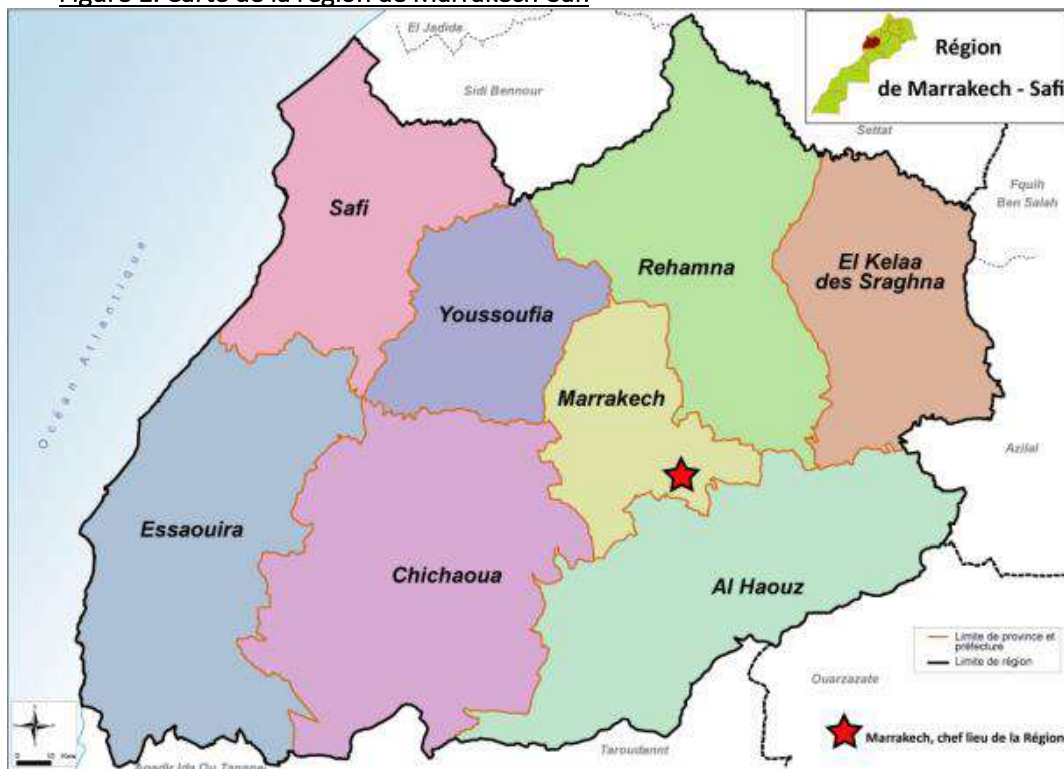
↳ Etendue de l'évaluation

L'évaluation finale du projet de l'association Ennakhil subventionné par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Elimination des Violences à l'Egard des Femmes a couvert la période de septembre 2018- décembre 2021. L'évaluation a analysé les stratégies et les résultats du projet en mettant l'accent sur les leçons tirées et en traduisant les conclusions en recommandations opérationnelles et stratégiques pour servir les projets et actions à venir.

La mission d'évaluation a ciblé notamment le niveau local, provincial et régional dans la phase relative à la collecte et analyse des données car, la stratégie d'intervention s'est basée sur des actions menées sur les 3 niveaux territoriaux. Le niveau régional, concerne la région de Marrakech-Safi, le niveau provincial, concerne la préfecture de Marrakech et 7 province (Safi, Essaouira, Chichaoua, Youssoufia, Rhamna, Al Haouz et El, Kelaa Des Sraghna et le niveau local, concerne les lieux où se trouvent les collèges ciblés par le projet, qui sont :

- Collège El Mansour Eddahbi, préfecture de Marrakech, commune de Marrakech, arrondissement Medina ;
- Collège Yaakoub Al Mansour, préfecture de Marrakech, commune de Marrakech, arrondissement de Sidi Youssef Ben Ali ;
- Collège Sidi Lmokhtar , province de Chichaoua, commune de Sidi Lmokhtar ;
- Collège Al Atlas, préfecture de Marrakech, commune de Marrakech, arrondissement Menara ;
- Collège Wahat Zaitoun, préfecture de Marrakech, commune de Marrakech, arrondissement de Sidi Youssef Ben Ali ;
- Collège Mohammed Aabid El Jabri, province d'El Kelaa Des Sraghna, commune d'El Kelaa Des Sraghna.

Figure 1. Carte de la région de Marrakech-Safi



Utilisation de l'évaluation

Les produits de cette évaluation sont destinés aux parties prenantes suivantes :

- Le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et du Sport ;
- Les partenaires directs de mise en œuvre du projet : l'Association Ennakhil, l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Marrakech-Safi, la Fédération des associations des parents d'élèves et le Comité régional de la lutte contre la violence à l'égard des femmes ;
- Les bénéficiaires et les acteurs clés dépendamment des activités réalisées : les Associations des droits humains et des droits de la femme, les Coordonnateurs genre au niveau des directions provinciales de l'éducation, les Agents d'appui sociaux au niveau des directions provinciales de l'éducation, les Elus.es et les cadres communaux.
- Les entités des Nations Unies : le Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes et l'ONU Femmes.

Les leçons apprises et les informations relatives aux résultats du projet et son impact lors de l'évaluation sur les élèves filles et garçons apporteront une contribution aux domaines prioritaires de la future programmation, notamment l'élaboration des nouveaux projets d'implication, de protection, de participation des jeunes filles et garçons pour la lutte contre la violence basée sur le genre dans les écoles à travers la promotion de la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi.

Les conclusions et les recommandations de l'évaluation seront utilisées par le Fond d'affectation spéciale de l'ONU et l'ONU Femmes et leurs partenaires pour affiner leurs approches en matière de genre, de lutte contre la VBG et de promotion de la masculinité au Maroc et d'autres pays.

Les informations générées par l'évaluation seront utilisées par les différentes parties prenantes pour:

- Contribuer à l'élaboration de stratégies efficaces pour améliorer la participation des jeunes filles et garçons dans la mise en œuvre et le suivi de projet de lutte contre la violence basée sur le genre dans les établissements scolaires ;
- Améliorer la mise en œuvre des normes et des standards en matière de lutte contre la violence basée sur le genre dans les écoles à travers la promotion de la masculinité positive ;
- Contribuer à la prise en compte de la perspective genre et MP dans les mécanismes de lutte contre la violence basée sur le genre au milieu scolaire ;
- Améliorer l'accès des filles scolarisées aux mécanismes de prise en charge des femmes et filles victimes de violence.

Critères d'évaluation

Les termes de références (TDR) de l'évaluation finale définissaient des critères d'évaluation spécifiques (Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité, Impact, Égalité des sexes et droits humains, Effet pandémie Covid-19). Sous chaque critère, il y avait des questions spécifiques pour lesquelles l'évaluation a recueilli des évidences afin d'y répondre. L'équipe d'évaluation a élaboré des sous-questions pour affiner les questions principales. Elles se trouvent détaillées dans la matrice d'évaluation dans l'annexe.

V. Approche et méthodes d'évaluation

Pour la méthodologie, une approche intégrée a été utilisée pour s'assurer de la couverture de toutes les questions clés en lien avec les principes d'évaluation du Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes et les normes du Système des Nations Unies (SNU). La méthodologie a été mixte, c'est-à-dire elle a concerné la collecte d'informations quantitatives et qualitatives. L'équipe d'évaluation a élaboré des outils prenant en compte les critères d'évaluation qui sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et l'égalité des sexes et les droits humains et effet pandémie Covid-19. Les questions et les sous questions clés ont été adressées aux informateurs clés et aux bénéficiaires directs. Les consultants ont procédé à une triangulation entre les différentes sources de données pour comprendre comment les besoins des élèves et des partenaires ont été pris en compte dans la mise en œuvre des actions du projet et, en parallèle, voir comment elles ont contribué à la réduction de la violence basée sur le genre en milieu scolaire à travers la promotion de la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi.

L'évaluation a couvert les 8 provinces de la région de Marrakech-Safi. Elle a couvert les élèves (filles et garçons) et les directeurs.trices et le corps éducatif des 6 collèges bénéficiaires de l'appui du projet ainsi que tous les partenaires institutionnels clés, qui sont :

- Association Ennakhil ;
- Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes ;
- Académie régionale de l'éducation et de la formation ;
- Fédération des associations des parents d'élèves,
- Comité régional de la lutte contre la violence à l'égard des femmes ;
- Associations des droits humains et des droits de la femme ;
- Coordonnateurs genre au niveau des directions provinciales de l'éducation ;
- Agents d'appui sociaux au niveau des directions provinciales de l'éducation ;
- Elus.es et cadres communaux ;
- Filles et leurs mères des quartiers ciblées par les marches exploratoires.

Pour se conformer aux conditions/restrictions liées à la pandémie COVID-19, nous étions amené à adapter notre méthodologie au contexte actuel. La mission de collecte des données primaires a été basée sur une combinaison entre le travail en présentiel et à distance via Email, et plateformes Zoom.

La mission de terrain s'est déroulée sur deux (02) phases : la première étant la phase de revue documentaire, et la deuxième a concerné la collecte des données sur le terrain et l'observation directe.

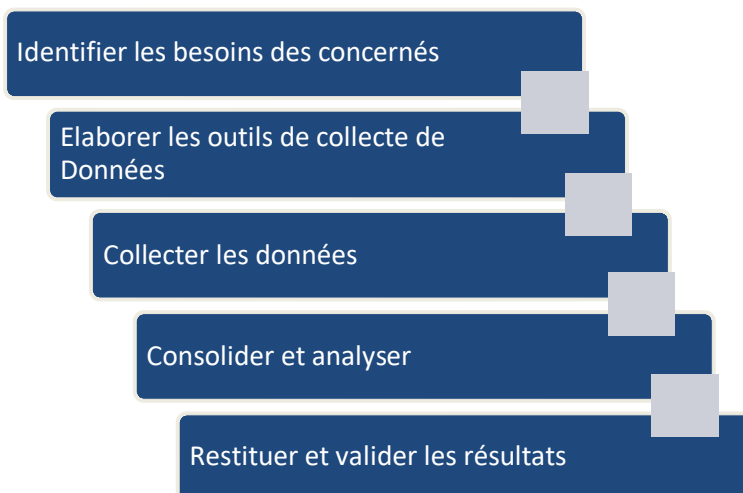
A travers les trois (03) grands résultats recherchés par le projet, l'équipe d'évaluation a sélectionné l'ensemble des bénéficiaires directs et un échantillon représentatif (10%) des bénéficiaires indirects (Les élèves ciblés indirectement par les activités des écoles, les filles et femmes des quartiers ciblées par les marches exploratoires).

L'évaluation finale du projet a été conçue pour être sensible au genre, elle s'est donc concentrée sur la transformation du pouvoir et de la participation des élèves filles et garçons, directeurs.trices, éducateurs.trices et l'ensemble des partenaires ci-dessus dans le processus d'évaluation ainsi que sur la participation des hommes et des jeunes à l'égalité des sexes et la lutte contre la violence basée sur le genre en milieu scolaire.

Approche

L'approche préconisée pour mener la mission peut être déclinée en 5 étapes principales schématisées comme suit (voir plan détaillé en annexe) :

Figure 2. Etapes de déroulement de la mission



Sources et instruments de collecte des données

La collecte des données s'est déroulée entre le mois janvier et le mois de mars 2022. Les différents outils de collecte de données utilisés ont été :

– Collecte des données secondaires :

Les principaux documents consultés pour compléter la collecte de données sont : les données brutes sur les activités, le document de projet, les rapports de suivi et les rapports trimestriels et annuels du projet. Les informations relatives à l'évolution des indicateurs du cadre de résultats nous ont permis de soutenir les informations qualitatives. La consultation a concerné aussi les différentes études, guides, plans d'actions et accords de partenariats menés dans le cadre du projet (voir liste détaillé en annexe).

Les données issues de ces rapports ont été utiles pour mieux comprendre comment le projet a contribué à la lutte contre la violence en milieu scolaire dans la région. Les cas de succès, les photos des sessions de capitalisation et les documents en lien avec les leçons apprises et les bonnes pratiques dans le processus de gestion des connaissances ont été importants pour confirmer ou infirmer les informations relatives issues des données primaires. Le plaidoyer et le leadership et les rapports de suivi font ressortir comment les filles scolarisées et leurs mères ont été impliquées dans les différentes activités du projet et en quoi, elles ont contribué au processus d'amélioration de la situation en matière de promotion de la masculinité positive et la lutte contre la VBGMS.

– Collecte de données primaires :

Pour les données primaires, nous les avons collectées à travers des entretiens individuels et focus group des différents acteurs. L'évaluation a été mixte, c'est-à-dire axée sur les informations quantitatives et qualitatives. Les aspects relatifs au genre ont été transversaux le long des étapes de collecte des données.

Entretiens individuels : Ils ont constitué un moyen essentiel de collecte de données afin de répondre aux questions d'évaluation. Les informateurs clés du projet qui ont été ciblés par des entretiens individuels sont (voir guides d'entretiens et la liste des personnes rencontrés en annexe) :

- Président et trésorière de l'association Ennakhil ;
- Chargé du projet et assistante du projet ;
- Responsable du projet au niveau du Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes ;
- Ecoutante du centre d'écoute Ennakhil ;
- 6 directeurs des collèges bénéficiaires de l'appui du projet ;
- Président de la fédération des associations des parents d'élèves ;
- Président du comité de la lutte contre la violence à l'égard des femmes ;
- Responsable de la division de la vie scolaire au niveau de l'AREF ;
- 3 responsables des OSCs des droits humains et droit de la femme ;
- 2 fonctionnaires de la commune territoriale de Marrakech (un responsable au niveau de l'arrondissement de Gueliz et l'autre au niveau de l'arrondissement de Menara).

Les deux arrondissements cités au dessus sont deux entités administratives de la commune territoriale de la ville de Marrakech, qu'est le chef lieu de la région de Marrakech-Safi (voir carte ci-dessus).

Focus group : les focus group ont constitué un moyen complémentaire pour collecter et confronter les données avec les autres sources. Les ciblés sont :

- Les élèves filles et garçons leaders, les élèves filles et garçons des collèges bénéficiaires de l'appui du projet ;
- les éducateurs au niveau des collèges ;
- membres des associations des parents d'élèves ;
- les coordonnateurs genre et les agents d'appuis sociaux au niveau des 8 directions provinciales de l'éducation ;
- les filles et leurs mères bénéficiaires des Marches Exploratoires.

Echantillon et cadre d'échantillon

Les réunions de cadrage tenues entre les évaluateurs et l'équipe du projet, ont permis de préciser les attentes par rapport aux aspects liés à l'échantillonnage, notamment en matière de ciblage des informateurs-clés les plus pertinents pour le déroulement de la mission.

Ainsi, et suite à plusieurs échanges et discussions, et pour les raisons présentées dans les parties précédentes (ciblage du niveau régional, provincial et local), il a été décidé de contacter l'ensemble des bénéficiaires directs du projet. Pour les bénéficiaires indirects (élèves filles et garçons bénéficiaires des activités au niveau des collèges et filles et leurs mères bénéficiaires des Marches Exploratoires), nous avons procédé à un échantillon de 10%. Soit 105 élèves parmi les 10.500 élèves ciblés par le projet et 18 filles et leurs mères parmi les 180 ciblées. Le nombre prévu par l'échantillon n'a pas été atteint à cause de la coïncidence de la mission avec la période des examens dans les collèges. Sur les 118 personnes indirectes prévues, l'équipe a pu en atteindre 82 dans le délai imparti, soit un taux d'atteinte de 70 %. Avec 70 élèves et 12 filles et leurs mères.

Tableau 3. Echantillon et taux de réalisation par population cible et territoire du projet

Population cible	Territoire	Echantillon visé	Echantillon atteint	% de réalisation
Fonds d'affectation spéciale de l'ONU	International	1	1	100%
Association Ennakhil	Marrakech	4	5	125%
Directeurs.trices des collèges partenaires	Marrakech, Chichaoua et El Kelaa Des Sraghna	6	6	100%
AREF	Région Marrakech-Safi	1	1	100%
Comité régional de la lutte contre la violence à l'égard des filles et des femmes	Région Marrakech-Safi	1	1	100%
Fédération nationale des associations des parents d'élèves	Région Marrakech-Safi	20	14	70%
OSC droits humains et droits de femmes	Marrakech, Chichaoua et El Kelaa Des Sraghna	5	3	60%
Elus et cadres communaux	Marrakech	2	2	100%
Educateurs des collèges partenaires	Marrakech	14	14	100%
	Chichaoua	3	3	100%
	El Kelaa Des Sraghna	4	4	100%
Elèves filles et garçons leaders	Marrakech	25	25	100%
	Chichaoua	4	4	100%
	El Kelaa Des Sraghna	4	4	100%
Elèves filles et garçons bénéficiaires des activités	Marrakech	69	45	65%
	Chichaoua	18	11	61%
	El Kelaa Des Sraghna	18	14	78%
Coordinateur/rice Genre au niveau des directions provinciales	Région Marrakech-Safi	9	9	100%
Agents d'appui social au niveau des directions provinciales	Région Marrakech-Safi	25	20	80%
Filles et leurs mères des quartiers ciblées par les marches exploratoires	Marrakech	18	12	67%

Participation des parties prenantes

L'évaluation a adopté une approche participative, ce qui a permis d'impliquer au mieux toutes les parties prenantes du projet, au niveau régional, provincial et local avec le but d'assurer une appropriation à la fois du processus et des produits de l'évaluation. Cette participation a été déclinée sur plusieurs phases de l'évaluation, notamment : l'exploitation des termes de référence, atelier de cadrage de la note méthodologique, la revue approfondie de la documentation disponible, la tenue des entretiens individuels et des focus groups et validation des résultats après l'élaboration du rapport provisoir.

Considérations d'éthiques

L'association Ennakhil et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes détient le droit d'auteur du rapport d'évaluation. Les évaluateurs ont veillé à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les domaines tels que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations

nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations auprès des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité.

Historique des évaluateurs

La mission a été menée par une équipe d'évaluateurs composée par :

- **Mustapha BOUJRAD : Evalueur et consultant international en développement social basé sur le genre**: Il se consacre depuis plus de vingt ans à l'accompagnement des politiques du développement au Maroc avec un focus particulier sur les groupes vulnérables. Après avoir acquis une expérience riche en matière de formulation et de gestion de projets en travaillant pour le compte de l'Agence de Développement Social et du PNUD, il s'est orienté vers le métier de consultant réalisant des évaluations de projets et de programmes et des études socio-économiques, les missions de planification stratégique basée sur le genre et la promotion de l'égalité entre les sexes. Il a réalisé plusieurs missions d'évaluation des projets et programmes de développement.
- **Khadija JAAFRI: Experte en droits des hommes et des Egalité de sexe** : Titulaire d'une grande expérience dans le domaine de l'égalité de genre, a un parcours très varié, dans le domaine des enquêtes de terrain : administration des questionnaires, animation des focus groups, entretiens. Elle a réalisé plusieurs missions d'assistance, d'appui, d'accompagnement et de renforcement des capacités.

Points forts de la mission et difficultés rencontrées

Lors du déroulement de la mission, un certain nombre de points forts ont été constaté :

- Une forte collaboration de tous les partenaires clés du projet ;
- Le niveau de qualité du cadre logique et l'identification de la situation à atteindre ;
- La richesse en matière de données secondaires (rapports, PVs, études, guides, kits, conventions).

De manière générale, la mission n'a pas rencontré de grandes difficultés ayant entravé son bon déroulement, néanmoins, elle a été confrontée à :

- Difficulté de collecter des informations et la non disponibilité de quelques informateurs-clés (notamment les femmes bénéficiaires des services du centre d'écoute dans la période du 01/07/2020 au 31/12/2020) ;
- Compte tenu des mesures restrictives par rapport à la situation sanitaire du Covid-19, trois focus groupes ont été organisés en distanciel (par la plateforme zoom) ;
- Difficulté pour la mobilisation d'un grand nombre d'élèves filles et garçons, vu que la période de la collecte des données ait coïncidé avec la période des examens au niveau des collèves (examen de la 3ème année).

VI. Analyse des données par critères d'évaluation

Après la phase de la collecte des données, nous avons procédé au traitement et à l'analyse des résultats de la revue documentaire, des entretiens individuels et des focus group. Des croisements ont été effectués pour analyser les différents résultats. Cette analyse a été effectuée afin de répondre à l'ensemble des questions de la matrice d'évaluation. Le tableau ci-après précise les principales questions traitées par critère d'évaluation :

Tableau 4. Principales questions traitées par critère d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est-ce que les problématiques traitées par le projet sont prioritaires afin de combattre la VBG et de promouvoir la MP en milieu scolaire dans la région de Marrakech-Safi ? ✓ Est-ce que le projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la réalisation de la mission de tous les partenaires du projet et les engagements internationaux du pays ? ✓ Dans quelle mesure l'entente de partenariat entre l'association Ennakhil, le Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Elimination des Violences à l'Egard des Femmes et les autres partenaires institutionnels du projet a-t-elle contribué à la lutte contre la VBG et la promotion de la MP en milieu scolaire dans la région de Marrakech-Safi ? Et comment ? ✓ Est-ce que les participants ont apprécié positivement les activités du projet sur la lutte contre la VBG et la promotion de la MP en milieu scolaire dans la région ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quels résultats le projet a-t-il permis de réaliser ? ✓ Est-ce que le projet a participé à un changement significatif des principaux indicateurs de résultats ? ✓ Le système de planification, de suivi et de rapportage a-t-il fonctionné et contribué à la prise de décision appliquée ? ✓ Est-ce que le dispositif de gestion et de coordination du projet est efficace ?
Efficiace	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans quelle mesure les mécanismes d'intervention (instruments de financement, cadre réglementaire administratif, personnel, calendrier et procédures) ont-ils favorisé ou entravé la réalisation des résultats du projet ?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quelle est la probabilité que les avantages du projet soient maintenus sur le long terme après que le projet soit terminé ? ✓ Dans quelle mesure est-il possible de procéder à un passage à l'échelle des stratégies et résultats du projet ?
Impact	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quels sont les effets intentionnels et non intentionnels, pendant la durée du projet, particulièrement sur les directes du projet ?
Effet pandémie Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans quelle mesure la crise sanitaire de la COVID-19 a infecté le degré de réalisation des activités et l'obtention des résultats attendus du projet ?
Égalité des sexes et droits humains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quels ont été les principaux progrès à la faveur d'une plus grande intégration du genre dans la mise en œuvre du projet ? ✓ Est-ce que les mécanismes issus du projet, ont-ils intégré le genre dans leurs projets et autres initiatives ? Comment ?

Pertinence

L'évaluation de la pertinence du projet a porté sur son alignement avec la mission du Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes et de l'association Ennakhil, sa réponse aux priorités de toutes les parties prenantes (Ministère de l'éducation nationale, comité de lutte contre la violence à l'égard des femmes, fédération des associations parents d'élève, élèves, OSCs des DH et DF, collectivités territoriales et média) notamment en matière de la lutte contre la VBG en milieu scolaire au niveau de la région de Marrakech-Safi et la promotion de la masculinité positive, aux priorités nationales, ainsi que sur sa conformité avec les traités internationaux dans le domaine de l'égalité du sexe et la lutte contre toutes les formes de discriminations basées sur le genre.

Constat 1. Les problématiques traitées par le projet sont prioritaires afin de combattre la VBG et de promouvoir la MP en milieu scolaire dans la région de Marrakech-Safi.

Suite aux différents entretiens menés avec les informateurs clés, les problématiques traitées par le projet sont bien assimilées et comprises par les gestionnaires du projet :

1. Le taux élevé de la VBG au niveau de tous les établissements scolaires de la région de Marrakech, qui est le plus élevé en comparaison avec les autres régions du royaume;
2. Le taux élevé des filles qui sont victimes de harcèlement verbal ou physique, tandis que d'autres subissent des châtiments corporels ou des abus sexuels. Certaines sont confrontées à cette violence en classe, tandis que d'autres le sont dans la cour ou sur le chemin de l'école ;
3. La VBGMS a un impact négatif sur la santé physique des filles (comportements à risque pour la santé physique et mentale, éducation, abandon scolaire ...) ;
4. Le faible niveau de perception des jeunes filles de la VBGMS ;
5. Le niveau faible de connaissance des mécanismes de signalement de violence par les filles ;
6. Le manque de compétence pour la planification sensible au genre, chez les acteurs institutionnels de l'éducation et de la lutte contre la VBG ;
7. La faible institutionnalisation du genre et la lutte contre la VBG en milieu scolaire au niveau de l'AREF OSC, des parents d'élèves au niveau local, provincial et régional ;
8. Les faiblesses au niveau des outils et mécanismes de la promotion de la masculinité positive et comment les utiliser pour combattre la VBG en milieu scolaire ;
9. Le nombre faible des outils et des activités de sensibilisation et d'information des élèves filles et garçons pour la lutte contre la VBGMS ;
10. L'accompagnement faible des instances de prise en charge des femmes et filles victimes de violence au local et régional ;
11. Le manque de coordination et de partenariats entre les acteurs institutionnels dans le domaine.

La question posée à l'ensemble des parties prenantes était : quels sont les problématiques qui sont à la base de l'élaboration du projet ? En analysant les réponses, nous avons remarqué que les problématiques traitées par le projet sont prioritaires par l'ensemble des parties prenantes avec les degrés différents. Voir les résultats ci-dessus des réponses :

Tableau 5. Analyse de priorités déclarées par les parties prenantes du projet

Problématiques	Filles	OSC des Parents d'élèves	OSC DH et DF	Educateurs	Directeurs	Responsables AREF	Responsable comité LCVBG
1. Le taux élevé de la VBG au niveau de tous les établissements scolaires de la région de Marrakech ...	100%	80%	100%	40%	30%	60%	20%
2. Le taux élevé des filles qui sont victimes de harcèlement verbal ou physique, ...	100%	100%	100%	40%	30%	60%	30%
3. La VBGMS a un impact négatif sur la santé physique des filles ...	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
4. Le faible niveau de perception des jeunes filles de la VBGMS	100%	100%	100%	60%	40%	40%	30%
5. Le niveau faible de connaissance des mécanismes de signalement de violence par les filles	100%	100%	100%	60%	40%	40%	30%
6. Le manque de compétence pour la planification sensible au genre, chez les acteurs institutionnels de l'éducation et de la lutte contre la VBG	...	70%	80%	70%	60%	100%	75%
7. La faible institutionnalisation du genre et la lutte contre la VBG en milieu scolaire au niveau de l'AREF OSC, des parents d'élèves au niveau local, provincial et régional	...	70%	30%	80%	90%	100%	80%
8. Les faiblesses au niveau des outils et mécanismes de la promotion de la masculinité positive ...	100%	100%	100%	60%	40%	40%	30%
9. Le nombre faible des outils et des activités de sensibilisation et d'information des élèves filles et garçons pour la lutte contre la VBGMS	100%	100%	100%	100%	80%	100%	90%
10. L'accompagnement faible des instances de prise en charge des femmes et filles victimes de violence au local et régional	...	100%	100%	80%	100%
11. Le manque de coordination et de partenariats entre les acteurs institutionnels dans le domaine	...	100%	100%	50%	0%

Très Prioritaire : + 75%	Prioritaire : Entre 50 et 75%	Prioritaire moyenne : Entre 25 et 50%	Non Prioritaire : - de 25%
---------------------------------	--------------------------------------	--	-----------------------------------

Ces problématiques sont concrètes et nécessitent une complémentarité et une convergence des interventions des acteurs concernés. En effet, et à notre avis, la conception théorique initiale du projet a proposé une stratégie pertinente pour contribuer à résoudre et à dépasser ces différentes problématiques. Le choix de l'association Ennakhil

comme partenaire principal, le choix du milieu scolaire et les collégiens comme cible est également un choix pertinent.

Suite aux différents entretiens avec les responsables des associations des parents d'élèves, les éducateurs et les mères des filles, et malgré les efforts déployés dans le domaine, nous soulignons que quelques problématiques initiales persistent encore au niveau local (établissement scolaires). Exemple : les mécanismes de coordination et les outils de communication et d'information sont à améliorer.

Constat 2. Le projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la réalisation de la mission de tous les partenaires du projet et les engagements internationaux du pays

Le projet objet de cette mission d'évaluation contribue d'une manière indirecte à l'atteinte des objectifs de CEDEF suivant :

- Prendre toutes mesures appropriées pour éliminer la discrimination dans tous les aspects de la vie des femmes en vue d'atteindre l'égalité de genre ;
- Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes ;
- Adopter des mesures législatives en vue d'interdire toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et assurer que les femmes aient accès à la protection contre la discrimination par le biais des tribunaux nationaux et d'autres institutions publiques ;
- Mettre en place et/ou renforcer un mécanisme national efficace, soutenu par l'intégration de la dimension genre dans tous les services de l'Etat, pour informer sur l'impact de toutes les politiques gouvernementales sur les femmes, assurer le suivi de la situation des femmes de manière exhaustive et aider à formuler de nouvelles politiques et à mettre effectivement en œuvre des stratégies et des mesures en vue d'éliminer la discrimination.

En effet, à travers le renforcement de la coordination et la mobilisation entre les acteurs institutionnels dans le domaine de la lutte contre les VBG par la promotion de la MP en milieu scolaire dans la région de Marrakech-Safi (résultat intermédiaire 2), le projet vise :

- à renforcer les mécanismes de prise en charge des filles victimes de violence au niveau des établissements scolaires dans la région ;
- à mettre en place des partenariats, des outils et des mécanismes efficace pour la lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP.

A travers ses résultat intermédiaire 1 et 3 visant l'amélioration des attitudes et des comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence dans les écoles et dans la société, il contribue également à l'objectif en prenant toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination dans tous les aspects de la vie des filles scolarisées en vue d'atteindre l'égalité de genre.

Il est à signaler que l'Association Ennakhil travaille pour la première fois à changer les comportements et attitude dans le domaine de la lutte contre les VBG au milieu scolaire à travers l'approche de promotion de la masculinité positive. Et même au Maroc, l'approche de la promotion de la masculinité positive est nouvelle, car la première l'expérience a commencé à travers le projet de « Hommes et femmes pour l'égalité des sexes » exécuté par l'ONU Femmes et l'association quartier du monde, à partir de l'année 2016.

En matière des ODD, le projet a contribué à l'atteinte de l'objectif 5: « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » qui vise à fournir des environnements d'apprentissage sûrs et favorables, mettre un terme à la violence exercée à l'encontre des enfants dans tous les contextes, parvenir à l'égalité des sexes et à éliminer la violence à l'encontre des femmes et des filles.

La conception initiale du projet vise la réduction de la VBGMS et la promotion de la MP, une composante qui garantit également l'égalité de sexe et l'autonomisation sociale des filles à travers le renforcement des services de prise en charge des filles scolarisées victimes de violence, la création d'outils et d'action de sensibilisation et de renforcement des capacités, et la création des mécanismes de coordination et de concertation.

Les interventions du projet fournissent des leçons et les bonnes pratiques aux responsables de l'élaboration des politiques de l'éducation au niveau régional, aux enseignants, aux praticiens et aux membres de la société civile qui souhaitent prendre des mesures concrètes contre la VBGMS et la promotion de la MP. Elles présentent des approches, des méthodologies, des outils et des ressources qui ont obtenu des résultats positifs en matière de prévention et de gestion de la VBGMS. L'analyse des résultats des entretiens, montre que 100% des participants sont convaincus qu'elles contribueront à promouvoir davantage la production de connaissances, de données et de normes pour lutter contre ce problème généralisé.

Constat 3. Le projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la réalisation de la mission de tous les partenaires et des priorités nationales du Maroc

Le projet rejoint l'esprit de la Constitution marocaine (2011), Ci-dessous, une énumération des droits des enfants garantis par la constitution, tels qu'ils sont classés dans le texte fondamental :

- L'égalité des droits : l'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental...(article 19).
- La non-discrimination dans les droits : « Bannir et combattre toute discrimination à l'encontre de quiconque, en raison du sexe, de la couleur, des croyances, de la culture, de l'origine sociale ou régionale, de la langue, du handicap ou de quelque circonstance personnelle que ce soit », (préambule).
- Le droit à la sécurité de la personne : Tous ont droit à la sécurité de leur personne, de leurs proches et de leurs biens, (article 21).
- Le droit de ne pas être soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, (article 22).
- Le droit à un recours effectif devant la justice : l'accès à la justice est garanti à toute personne pour la défense de ses droits et de ses intérêts protégés par la loi (article 118).
- Le droit des enfants à la protection, (article 25).
- Le droit à l'éducation : « L'enseignement fondamental est un droit de l'enfant et une obligation de la famille et de l'Etat », (article 32).

Le projet s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles qui vise :

- La prise en compte de la logique d'urgence et de l'ampleur du phénomène ;

- L'utilisation judicieuse et effective de la lancée positive des changements juridiques relatifs à la mise en place de la loi 103.13 ;
- L'obligation d'initier un travail de partenariat et de coordination afin de répondre à ce phénomène multidimensionnel ;
- L'opportunité d'intégrer la stratégie au processus entamé de l'institutionnalisation de l'égalité du genre.

Le principal objectif de cette mission d'évaluation est une action qui contribue, d'une manière significative, à l'instauration d'une réelle stratégie de lutte contre la VBG en milieu scolaire. Le processus de changement est réalisé avec un nombre important d'actions complémentaires et convergentes dans le contexte actuel.

En plus des points précédents de pertinence, le projet s'inscrit aussi dans la réalisation des objectifs des politiques publiques dans le domaine de l'éducation. En appliquant les exigences de la loi-cadre 51.17, en particulier le projet 4, l'objectif 10, qui traite de la vie scolaire et de la lutte contre la violence en milieu scolaire. Ainsi il s'inscrit dans la dynamique de la déclaration de Marrakech, concernant la convention de partenariat entre la Présidence du Ministère Public et le Ministère de l'Education Nationale pour lutter contre les violences, réduire les abandons scolaires et les mariages précoces.

En effet, les objectifs du projet s'alignent parfaitement avec les référentiels juridiques du Royaume (voir tableau ci-dessous) :

Tableau 6. Alignement des résultats du projet avec le cadre juridiques du Royaume

Objectifs du projet	Constitution	Stratégie Nationale de LCVBG (loi 103.13)	La loi cadre 51-17
Résultat intermédiaire 1. Les filles et les garçons qui ont participé au projet améliorent leurs attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence dans l'école bénéficiaire du projet	<ul style="list-style-type: none"> • L'égalité des droits (article 19) ; • La non-discrimination dans les droits (préambule) ; • Le droit à la sécurité de la personne (article 21) ; • Le droit de ne pas être soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (article 22) ; • Le droit à un recours effectif devant la justice (article 118). 	L'utilisation judicieuse et effective de la lancée positive des changements juridiques relatifs à la mise en place de la loi 103.13 (prise en charge).	le projet 4, l'objectif 10, qui traite de la vie scolaire et de la lutte contre la violence en milieu scolaire.
Résultat intermédiaire 2. Les éducateurs, les OSC de parents d'élèves, les OSC des DH et DF, les élus la justice, la police et les acteurs confessionnaux s'efforcent plus efficacement d'atteindre une approche sexospécifique dans les établissements d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • L'égalité des droits (article 19) ; • La non-discrimination dans les droits (préambule) ; • Le droit à la sécurité de la personne (article 21) ; • Le droit des enfants à la protection (article 25) ; • Le droit à l'éducation (article 32). 	L'utilisation judicieuse et effective de la lancée positive des changements juridiques relatifs à la mise en place de la loi 103.13 (prise en charge).	
Résultat intermédiaire 3. Les membres de la communauté et les professionnels des médias de la région de Marrakech-Safi sont davantage sensibilisés à la VBGMS et MP	<ul style="list-style-type: none"> • L'égalité des droits (article 19) ; • La non-discrimination dans les droits (préambule) ; • Le droit à la sécurité de la personne (article 21). 	L'utilisation judicieuse et effective de la lancée positive des changements juridiques relatifs à la mise en place de la loi 103.13 (mesures de protection, sensibilisation du grand public).	

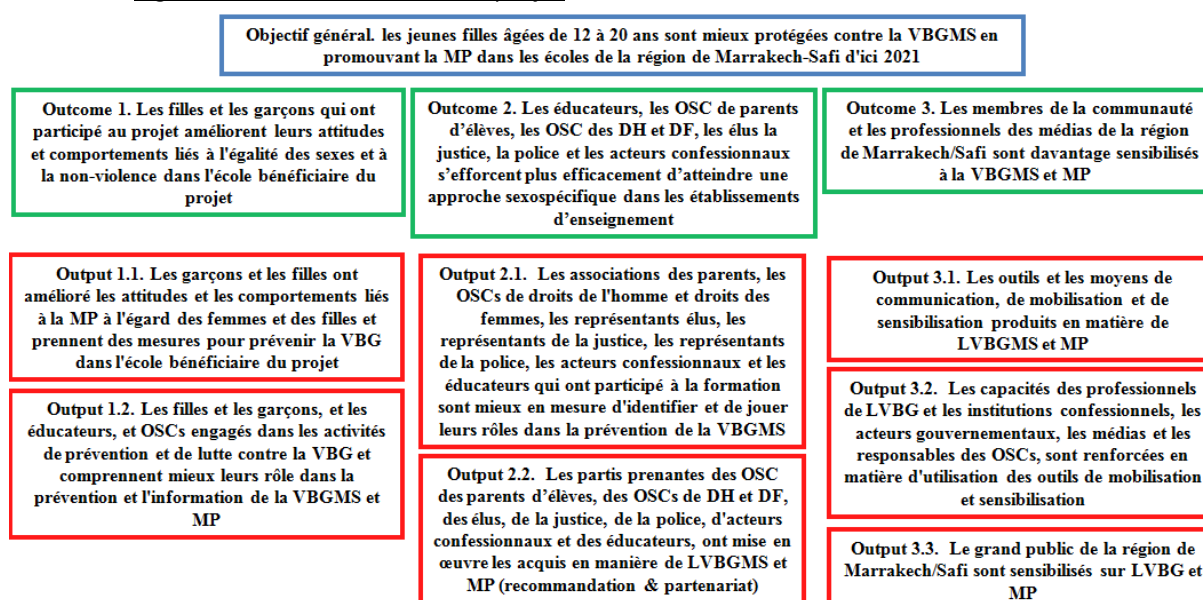
Certaines faiblesses de conception du projet ont été identifiées par l'équipe d'évaluation : (1) La non implication des acteurs institutionnels dans la conception initiale ; (2) La non implication des acteurs confessionnaires dans la dynamique du projet ; (3) la Faible analyse des hypothèses du projet notamment le risque lié à l'organisation des élections et des pandémies et catastrophes, (4) l'absence de 4 indicateurs de base (baseline) décrivant la situation initiale des résultats intermédiaires.

Efficacité

L'analyse portant sur l'efficacité du projet explore la mesure dans laquelle les résultats prévus ont été atteints et discute aussi des différents effets et impacts relevés.

L'analyse de l'efficacité a été réalisée sur la base des trois parties de la chaîne des résultats : (1) résultats immédiats ou à court terme « Extrants », (2) résultats intermédiaires ou résultat à moyen terme « Effets » et (3) résultats finaux ou à long terme « Impacts ».

Figure 3. Cadre de résultats du projet



Constat 4. La construction logique du projet est assez convenable pour rechercher un changement en matière de lutte contre la VBG en milieu scolaire à travers la promotion de la MP au niveau de la région de Marrakech-Safi.

D'après notre analyse, la théorie du changement sous-tendue par le projet est que «si on fait participer les jeunes garçons et filles dans les activités de prévention et lutte contre la VBGMS et la MP, on soutient la coordination et la mobilisation des différents acteurs intervenants dans le domaine de la lutte contre les VBGMS et on sensibilise les membres de la communauté avec un engagement des médias sur la LVBGMS et MP, il est possible de participer à la lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP au niveau de la région». Ceci peut être réalisé grâce à l'intégration des questions de changement au niveau des outils développés, au niveau des actions de sensibilisation et de mobilisation par rapport, aux lois élaborés et des outils et supports développés.

Du point de vue conceptuel, cette théorie est appropriée parce qu'elle s'articule autour du principal pilier du changement, à savoir toucher le niveau décisionnel pour cibler le changement. C'est une manière de faire du plaidoyer par l'action. Sachant qu'il est difficile de toucher tous les détenteurs de droits potentiels par un tel projet.

Le projet a adopté une stratégie de changement basé sur l'implication/l'appropriation de tous les acteurs dans l'opération de la lutte contre la VBGMS, et la mise en place des mécanismes de coordination, et ensuite l'organisation des actions de sensibilisation et de mobilisation du grand public et des acteurs cibles.

Dans l'ensemble, la formulation du projet a été bien accompagnée, notamment en ce qui concerne sa justification, l'objectif global, les effets, les produits et la stratégie de mise en œuvre. Toutefois, le retard de réalisation d'exécution des actions du projet (activités de sensibilisation et d'information au niveau des collèges, site web et 2 spots vidéo), selon les gestionnaires impacte négativement l'atteinte des résultats recherchés vers la fin du projet. La non mise en œuvre de ces trois activités à temps a un impact en termes de :

- La réduction du nombre de personnes touchés par les actions de sensibilisation ;
- L'appropriation du site web par les élèves, les éducateurs, les responsables de l'AREF, les responsables des OSC, cette plateforme est un outil de diffusion, d'information et de sensibilisation de toutes les parties prenantes.

Selon les déclarations des gestionnaires du projet, des efforts doivent être déployés après la fin du projet afin d'atteindre ces objectifs.

Constat 5. Les actions réalisées dans le cadre du projet peuvent contribuer à l'atteinte des résultats attendus.

En ce qui concerne le premier résultat attendu du projet, visant La participation effective des élèves filles et garçons aux activités du projet pour qu'ils améliorent leurs attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence, le projet a réalisé les activités suivantes :

- Elaboration des kits d'animation et des outils de sensibilisation sur la masculinité positive en impliquant des jeunes garçons et filles pour promouvoir le genre, l'égalité et la non-acceptation de violence sexuelle (poésie, peinture, création de graffitis, . .) ;
- Développement de deux guides pratiques pour la prévention et l'identification de la VBGMS (le premier pour les filles et garçons et le deuxième pour les enseignants et responsables) ;
- Organisation de 21 ateliers (formation, accompagnement et suivi) par et pour les jeunes garçons et filles futures leaders/ambassadeurs qui vont devenir les porteurs des valeurs et les comportements de la non-violence au milieu scolaire ;
- Organisation de 50 actions de prévention, d'information et de sensibilisation, qui sont réalisées par des jeunes filles et garçons leaders sur la VBG et la promotion de la masculinité positive au niveau des collèges partenaires du projet (activités sportives, culturelles et artistiques).

Ces actions ont été réalisées selon le schéma suivant :

- le choix en premier lieu des collèges partenaires du projet ;
- le choix des jeunes filles et garçons futures leaders ;
- l'organisation des formations au profit des jeunes leaders ;
- l'élaboration des kits et des guides avec la participation des élèves leaders ;
- et enfin l'accompagnement et le suivi des différentes activités de sensibilisation et d'information des élèves des collèges partenaires dans le domaine.

Tableau 7. Synthèse des activités d'information de sensibilisation réalisée par des jeunes filles et garçons leaders au niveau des collèges

Domaine	Activités	Cadre de réalisation
Activités artistiques et littéraires	<ul style="list-style-type: none"> • écriture créative ; • histoire courte ; • pièces de théâtre ; • hop ; • chanson ; • prise de parole en public ; • les magazines ; • revues murales ; • graffitis ; • dépliant promotionnels ; • activités numériques créatives. 	Projet individuel, projet de classe, projet des clubs et projet de l'établissement
Activités de compétences en communication et leadership	<ul style="list-style-type: none"> • débat ; • radio scolaire ; • ateliers et rencontres thématiques ; • charte de la classe et d'établissement ; • activez la période de pause ; • filles dans des rôles de leadership. 	
Activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> • tournois sportifs individuels et collectifs (échecs, football, volley-ball, athlétisme,) ; • tournois sportifs mixtes individuels et collectifs. 	
Période	Les activités de sensibilisation et d'information sont programmées en dehors des temps scolaires, avec possibilité d'investir le temps des cours et le temps scolaire d'une manière flexible.	
Lieu	Les activités éducatives sont menées à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires selon la nature de l'activité. Les activités organisées au sein de l'établissement ont lieu en classe lorsque leur durée est limitée et s'adressent aux étudiants/éducateurs. Mais lorsqu'elles concernent des élèves de différentes classes, elles sont programmées dans les espaces pédagogiques de l'école, comme la salle multidisciplinaire, la bibliothèque, la salle de présentation et de réunion, les terrains de sport, etc.	

Selon la population cibles de ces résultats, ces actions ont permis de contribuer à la lutte contre la VBG et la promotion de la MP en milieu scolaire dans la région, parce qu'elles sont complémentaires et bien outillées et développent de nouveaux mécanismes et de bonnes pratiques de prévention et de sensibilisation. Cette dynamique a coïncidé avec la période de mise en œuvre des dispositifs de la loi-cadre de l'éducation 51.17 surtout l'article 4, projet 10, qui visent l'amélioration de la vie scolaire, la lutte contre la violence en milieu scolaire, la lutte contre l'abandon scolaire et le mariage précoce.

L'ensemble des partenaires, élèves garçons et filles, éducateurs, cadres éducatifs ont apprécié cette logique d'intervention et la richesse des outils et moyens d'animation et de communication, ainsi, ils ont apprécié l'appui technique et financier des activités de sensibilisation organisées au niveau des collèges. Après la fin de la période et l'appui apporté du projet, les partenaires se sont engagés à

organiser ce type d'activités de promotion de la MP et la lutte contre la VBGMS à deux occasions principales, qui sont le 8 mars et les 16 jours d'activisme de la lutte contre la VBG.

Deux activités ont été réalisées et qui ne sont pas prévu dans le projet qui sont :

- Elaboration d'une étude analytique sur l'impact de la crise du COVID-19 sur la violence basée sur le genre dans le centre d'écoute Ennakhil ;
- Fonctionnement du centre d'écoute d'Ennakhil pendant une durée de 6 mois (du 01/07/2020 au 31/12/2020), le fonctionnement couvre le service de l'écouter, du psychologue et des avocats.

Selon les gestionnaires du projet et du centre d'écoute Ennakhil, ces deux actions étaient nécessaires et prioritaires au moment de la crise sanitaire engendrée par la pandémie du COVID-19. De multiples conséquences socio-économiques, psychiques et physiques commencent à apparaître dans les rangs des femmes et filles victimes de violence. Selon les données collectées, ces deux activités ont permis d'améliorer les services fournis par le centre d'écoute Ennakhil de façon exemplaire. Durant cette période, le centre d'écoute Ennakhil a accueilli plus de 3.483 femmes et filles, dont 1251 par accueil direct et 2232 par contact téléphonique et messagerie. 564 femmes et filles ont bénéficié du service d'écoute et du service du psychologue et avocats. Les services fournis par le centre d'écoute d'Ennakhil sont :

- Accompagnement pour bénéficier des aides financières et sociales mis par l'état marocain pour atténuer l'impact du Covid-19 ;
- Services d'accueil, d'écoute et d'accompagnement ;
- Services d'orientation vers les cellules de prise en charge des femmes et filles victimes de violence (santé, police, justice et OSC qui assurent l'hébergement) ;
- Service d'accompagnement juridique, assuré par 2 avocats ;
- Service d'accompagnement psychologique, assuré par un psychologue.

L'exécution des activités du premier résultat ont connu certaines contraintes :

- L'interruption du travail avec les élèves leaders pendant la période de crise sanitaire (Covid-19) du mois de mars au mois octobre 2020 et la difficulté d'organiser des activités de sensibilisation nécessitant un grand nombre d'élèves participants.es ;
- la difficulté de réaliser et d'accompagner les activités au niveau des collèges du fait que les directeurs et les éducateurs étaient en grèves à plusieurs reprises pendant la période de réalisation du projet.

Pour le deuxième résultat attendu, visant l'amélioration de l'efficacité d'intervention des acteurs (éducateurs, OSC de parents d'élèves, OSC des DH et DF, élus, justice, la police et acteurs confessionnaux) dans le domaine de l'égalité entre les sexes et la lutte contre la VBGMS, le projet a réalisé les activités suivantes :

- Elaboration d'une étude analytique et cartographique sur la VBG dans le milieu scolaire dans la région de Marrakech-Safi ;
- Organisation d'une rencontre et conférence de presse pour présenter les résultats de l'étude, dans laquelle tous les partenaires ont été invités ;
- Organisation de 9 sessions de formation au profit des acteurs clés du projet ;
- Organisation des sessions d'accompagnement au profit des acteurs clés du projet pour
- la mise en place d'initiatives de coalitions et de partenariats et la planification BG et la promotion de la MP ;
- Organisation de 7 rencontres thématiques pour créer un espace et engager des partenaires clés pour la promotion de la MP et la lutte conte de la VBGMS ;

- Organisation de 3 sessions de formation au profit des acteurs clés sur le partenariat, le réseautage et le plaidoyer.

Selon les données documentaires collectées, ces activités ont permis d'élaborer 8 mesures et pratiques locales sur 5 objectifs planifiés dans le domaine de l'égalité et LVBGMS et MP. Ces pratiques sont divisées en deux volets :

- le premier volet concerne le déclenchement d'initiatives de coalitions et de partenariats crédibles entre les OSC des parents d'élèves, OSC DH et DF et les acteurs institutionnels du projet. Cette dynamique a permis l'élaboration et la signature de 5 conventions entre les acteurs clés du projet (AE, AREF, CRLCVFF et la fédération des associations des parents d'élève). Ces conventions ont pour objectif le renforcement des activités de prévention et de prise en charge des filles victimes de VBG. Cette dynamique est le fruit de 3 initiatives de plaidoyers (2 mémorandums et une pétition) en faveur de l'égalité de genre et lutte contre la VBG en milieu scolaire. Les initiatives de plaidoyers élaborées dans le cadre du projet sont :
 - Pétition déposée à la commune de Marrakech visant l'amélioration de l'infrastructure urbaine pour renforcer la sécurité des filles et des mères sur le chemin des établissements scolaires ;
 - Mémorandum déposé au Comité régional de lutte contre les violences faites aux femmes, afin d'intégrer la fédération des associations des parents d'élèves aux travaux du Comité ;
 - Mémorandum déposé à l'AREF, afin de généraliser les centres d'écoute et de médiation au niveau des établissements scolaires de la région de Marrakech.

Lors de la mise en œuvre du projet, la pétition déposés par la Fédération au conseil communal de la ville de Marrakech, pour l'amélioration de la sécurité au niveau de l'espace public, vu l'augmentation du nombre de cas de violence dans l'environnement scolaire (trajet collège-maison). Cette activité, qui n'a pas été prévue initialement par le projet, a été réalisée et classée comme une bonne pratique pour garantir la réduction de la violence et l'amélioration de la qualité de vie des filles scolarisées pour qu'elles puissent circuler en toute sécurité au niveau du trajet de l'école, et ce, en assurant la protection de leurs droits et l'élimination de toute forme de violence à leur égard.

Lors d'entretien, l'ensemble des acteurs ont confirmé que le contenu de ces initiatives a été appliqué à 100%.

- Le 2ème volet concerne la planification basée sur le genre et la promotion de la MP dans le système éducatif au niveau de la région. Ces initiatives de plaidoyers sont :
 - Elaboration et validation d'un programme de la fédération basé sur le genre ;
 - Elaboration et validation de 6 projets d'établissement intégrés ;
 - Elaboration et validation de 8 projets de l'instauration des mesures du genre et lutte contre la VBGMS et promotion de la MP au niveau des 8 provinces de la région ;
 - Elaboration et validation d'un guide d'opérationnalisation des centres d'écoute au niveau des établissements scolaires de la région.

Selon les partenaires clés de ce résultat, ces actions ont permis de contribuer efficacement dans les mécanismes opérationnels de la lutte contre la VBG et la promotion de la MP en milieu scolaire dans la région. Ce travail a été couronné par la mise en place d'un protocole de lutte contre la VBGMS, les principaux acteurs de ce protocole sont : AE, AREF, CRLCVFF, Fédération des associations des parents d'élèves, OSC des DH et DF.

Par ailleurs, nous soulignons le non engagement des acteurs confessionnaux à la dynamique du projet. Ils étaient présents dans une seule activité de renforcement des capacités parmi les 17 planifiées et à

aucunes des 8 activités de concertation et de dialogue. Ils pensent que, du moment qu'ils sont membres du comité régional de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, ils suivent les recommandations du projet par le biais de ce mécanisme.

En fin pour le troisième résultat, qui vise les membres de la communauté et les professionnels des médias de la région de Marrakech/Safi, les actions réalisées sont :

- Elaboration et diffusion des outils de communication, des outils spécifiques à l'identité du projet y compris les messages lié au projet ;
- Développement d'un site web (plateforme en ligne) pour la promotion de la MP et la lutte contre la VBGMS et diffusion des leçons et bonnes pratiques ;
- Organisation de 3 sessions de formation au profit des partenaires clés du projet pour l'utilisation du site web ;
- Organisation de deux séances de formation pour les responsables des médias ;
- Organisation d'une campagne de communication sur la VBG et la promotion de la MP pour les filles et les femmes des écoles de la région.

Selon la déclaration des partenaires du projet, les activités de communication citées ci-dessus ont amélioré la visibilité du projet et le positionnement de la dynamique du projet. Elles ont touchés 46.200 personnes, dont 10.500 élèves et 35.700 hommes et femmes et jeunes. Le projet aujourd'hui, dispose d'un réseau de journalistes au niveau local, régional et même national engagé dans :

- Le changement de la nature de rédaction des articles de presse ou de radio sur les VBG et VBGMS ;
- La promotion de la masculinité positive ;
- L'amélioration de la visibilité des activités et les dynamiques du projet.

Selon les déclarations des partenaires médiatiques et les documents analysés, le projet a bénéficié d'une large couverture médiatique pendant la période d'exécution. Ses activités ont été couvertes par 52 articles et reportages au niveau des journaux électroniques locaux, régionaux et nationaux. Cette couverture s'explique par le fait que l'approche sur laquelle travaille le projet, qui intègre la masculinité positive pour lutter contre la VBG en milieu scolaire, est considérée comme une approche nouvelle et sans précédent.

Témoignage : « *Lorsque vous recherchez sur le moteur de recherche Google sur masculinité positive au Maroc en langue arabe, vous ne trouverez que des activités d'Ennakhil dans le cadre du projet,* » *Educateur journaliste.*

Tableau 8. Synthèse des activités du projet

Activités	Nombre	Thème	Nombre de participants
Rencontre de coordination	7	Etat d'avancement du projet et concertation	189
Formation	17	<ul style="list-style-type: none"> - Loi 103.13 de la lutte contre la VBG ; - Mécanisme de prise en charge des femmes et filles victimes de violence ; - Planification BG - Masculinité positive ; - Partenariat dans le domaine de la lutte contre la VBGMS ; - Outils de la démocratie positive et plaidoyer 	525
Rencontre de concertation et dialogue	8	<ul style="list-style-type: none"> - Echange leçons et bonnes pratiques ; - Dynamique de partenariat dans le domaine de la lutte contre la VBGMS 	560
Atelier de travail et d'élaboration	36	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des collèges partenaires et jeunes leaders filles et garçons - Production des guides de prévention et kits d'animation pour la lutte contre VBG et promotion de la MP en milieu scolaire ; - Partenariat dans le domaine de la lutte contre la VBGMS ; - Charte de réussite du projet. 	60
Sensibilisation et information des élèves garçons et filles au niveau des collèges	50	<ul style="list-style-type: none"> - Activités sportives, culturelles et sportives visant la lutte contre la VBGMS et promotion de la MP 	10.500
Sensibilisation du grand public	8	<ul style="list-style-type: none"> - Sports vidéo ; - Emissions radio et TV nationale ; - Publication dans les journaux locaux, régionaux et nationaux ; - Publication dans les réseaux sociaux ; - Publication au niveau du site web ; - Campagnes de communication, d'information et de sensibilisation sur la VBG et la promotion de la MP à l'occasion de la célébration du 8 mars et 16 jours d'activisme de chaque année. 	35.700

Tableau 9. Outils et mécanismes produits par le projet

Activités	Nombre	Thème
Partenariat	5	<p>Les 5 conventions signées entre l'association Ennakhil, la fédération des associations des parents d'élèves, l'AREF et le comité régional de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, ont pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'engagement des principaux acteurs signataires au niveau de la dynamique du projet ; - La clarification et l'utilisation d'acteurs des outils et mécanismes de lutte contre la violence basée sur le genre en milieu scolaire élaboré par le projet ; - L'intégration de la fédération au niveau des travaux du comité régional de la lutte contre la violence à l'égard des femmes ; - L'opérationnalisation des centres d'écoute au niveau des établissements scolaires. <p>La durée de ces 5 conventions est indéterminée, à compter de la date de signature</p>
Etudes et guides	7	<ul style="list-style-type: none"> - Etude analytique et cartographique sur la VBG dans le milieu scolaire dans la région de Marrakech-Safi ; - étude analytique sur l'impact de la crise du COVID-19 sur la violence basée sur le genre dans le centre d'écoute Ennakhil ; - kits d'animation et des outils de sensibilisation sur la masculinité positive en impliquant de jeunes garçons et filles) pour promouvoir le genre égalité et non-acceptation de sexual violence (traditionnelle poésie, peinture, création de graffitis, . .) ; - Deux guides pratiques pour la prévention et l'identification de la VBGMS (le premier pour les filles et garçons et le deuxième pour les enseignants et responsables) - Guide d'opérationnalisation des centres d'écoute au niveau des établissements scolaires de la région ; - Guide de réalisation des marches exploratoires des filles et leurs mères pour l'amélioration de l'environnement urbain.
Outils de sensibilisation et d'information	5	<ul style="list-style-type: none"> - Site web (plateforme en ligne) pour la promotion de la MP et la lutte contre la VBGMS et diffusion des leçons et bonnes pratiques ; - Deux spots vidéos ; - Affiches au niveau des écoles ; - Dépliants, dossiers.
Plaidoyer	3	<ul style="list-style-type: none"> - Pétition déposée à la commune de Marrakech pour l'amélioration de l'infrastructure urbaine et renforcer la sécurité des filles et des mères sur le chemin des établissements scolaires ; - Mémoire déposé au Comité régional de lutte contre les violences faites aux femmes, afin d'intégrer le fédéralisme des associations des parents d'élèves aux travaux du Comité ; - Mémoire déposé à l'AREF afin de généraliser les centres d'écoute et de médiation au niveau des établissements scolaires de la région de Marrakech.

Constat 6. Le projet a réalisé les principaux indicateurs de résultats immédiats identifiés au niveau du cadre logique du projet

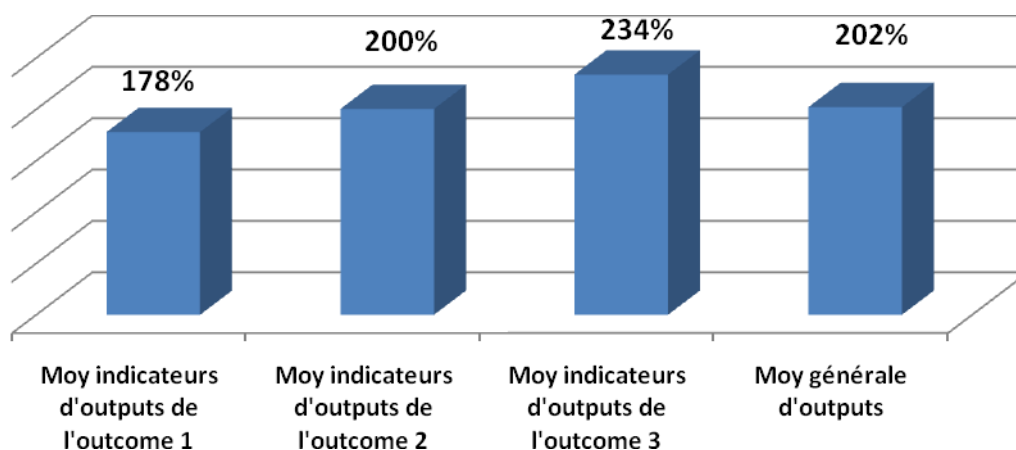
L'estimation des taux de réalisation des indicateurs déjà retenus a été faite en partant de l'hypothèse que tous les résultats ont le même poids, cela dans un esprit de simplification. Sous cette hypothèse, pour chaque indicateur retenu, il a été estimé son taux de réalisation en rapportant la quantité réalisée à celle prévue. La moyenne par produit ou effet est définie en rapportant la somme des quantités au nombre d'indicateurs considérés (Voir tableau ci-après).

Tableau 10. Etat de réalisations d'indicateurs d'outputs

Output	Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Réalisation	%
<i>Output 1.1. Les garçons et les filles ont amélioré les attitudes et les comportements liés à la MP à l'égard des femmes et des filles et prennent des mesures pour prévenir la VBG dans l'école bénéficiaire du projet</i>	<i>1.1.1. Le nombre des écoles identifiées et mobilisées pour des activités de masculinité positive et LVBGMS</i>	5	6	120 %
	<i>1.1.2. Le nombre de garçons et de filles leaders mobilisés pour des activités de LVBGMS et MP</i>	55	90	163%
<i>Output 1.2. Les filles et les garçons, et les éducateurs, et OSCs engagés dans les activités de prévention et de lutte contre la VBG et comprennent mieux leurs rôle dans la prévention et l'information de la VBGMS et MP</i>	<i>1.2.1. Nombre d'outils et kits de prévention et de LVBG et MP produits</i>	3	5	166%
	<i>1.2.2. Nombre d'activités de démonstration mises en œuvre par des filles et garçons leaders au niveau des écoles</i>	25	50	200%
	<i>1.2.3. Nombre d'activités de démonstration mises en œuvre par les éducateurs et OSCs au niveau des écoles</i>	5	12	240%
<i>Output 2.1. Les associations des parents, les OSCs de droits de l'homme et droits des femmes, les représentants élus, les représentants de la justice, les représentants de la police, les acteurs confessionnaires et les éducateurs qui ont participé à la formation sont mieux en mesure d'identifier et de jouer leurs rôles dans la prévention de la VBGMS</i>	<i>2.1.1. Le nombre des participants ayant démontré leur capacité à utiliser les connaissances acquises au cours des formations</i>	65	190	292%
<i>Output 2.2. Les partis prenantes des OSC des parents d'élèves, des OSCs de DH et DF, des élus, de la justice, de la police, d'acteurs confessionnaires et des éducateurs, ont mise en œuvre les acquis en manière de LVBGMS et MP (recommandation & partenariat)</i>	<i>2.2.1. Nombre de recommandations et d'initiatives de sensibilisation formulées et menées sur la lutte contre la violence sexiste dans les écoles</i>	17	30	176 %
	<i>2.2.2. Nombre de synergies et de partenariats stratégiques réalisés grâce à l'impact des actions du projet</i>	6	8	133%
<i>Output 3.1. Les outils et les moyens de communication, de mobilisation et de sensibilisation produits en matière de LVBGMS et MP</i>	<i>3.1.1. Nombre d'outils, de moyens de communication, de mobilisation et de sensibilisation produits en matière de LVBGMS et MP (Site web et deux capsules, tracts, affiches, dossiers complets et produits médiatiques)</i>	10	25	250 %
<i>Output 3.2. Les capacités des professionnels de LVBG et les institutions confessionnaires, les acteurs gouvernementaux, les médias et les responsables des OSCs, sont renforcées en matière d'utilisation des outils de mobilisation et sensibilisation</i>	<i>3.2.1. Nombre d'acteurs ayant démontré leurs capacités à utiliser les connaissances acquises au cours des formations</i>	30	96	320 %
<i>Output 3.3. Le grand public de la région de Marrakech/Safi est sensibilisé sur LVBG et MP</i>	<i>3.3.1. Nombre d'articles de presse publiés consacrés à la masculinité positive et LVBGMS</i>	30	75	250%
	<i>3.3.2. Nombre du grand public mobilisé et sensibilisé</i>	31.000	35.700	115%

Sur l'ensemble des 7 résultats immédiats attendus, tous les résultats sont largement dépassés, avec un taux de réalisation de 1,1 à plus de 3 fois les objectifs prévus.

Figure 9. Etat de réalisation moyenne d'indicateurs de résultats immédiats par résultat intermédiaire



Selon les déclarations des gestionnaires du projet, Ceci s'explique par un certain nombre de points suivants :

- La réalisation d'un nombre plus important d'activités que prévu, en rationalisant les dépenses et en décaissant toutes les dépenses, puisque le budget reste le même (prévu et réalisé) ;
- La mise en œuvre des activités en partenariat avec les partenaires clés (collège, commune) qui contribuent à la réalisation ;
- La plupart des activités de sensibilisation au niveau des collèges partenaires non pas consommées assez de budget, puisque les encadrant et les directeurs ont organisé ces activités par les moyens propres des collèges et les moyens des OSC des parents d'élèves ;
- Le principe du travail sur la convergence des efforts des partenaires et la mise en œuvre basée sur les résultats;
- Le projet a bénéficié de la célébration des partenaires des différents événements (8 mars et les 16 jours d'activismes) ;
- L'Engagement des parties prenantes est concrétisé dès la première année ;
- L'Engagement des différents acteurs clés (AREF, Fédération CRLCVFF) dans les activités de projet ;
- L'académie a lancé une dynamique de recrutement des coordonnateurs genre et agents d'appuis sociaux dès la signature de convention avec Ennakhil, ce qui a permis au gestionnaires du projet d'intégrer cette cible ;
- La réalisation de plusieurs activités à distance, médiatique et digitale adaptées pour les jeunes qui visent un grand nombre de participants.es via les plateformes des réseaux sociaux, Zoom et Meet.

Par ailleurs, plusieurs résultats imprévus ont été identifiés, à savoir :

- La prise en charge de 564 femmes et filles survivantes de violence, à travers le fonctionnement du centre d'écoute d'Ennakhil pendant l'état d'urgence lié à la pandémie du Covid-19 ;
- La participation de 50 filles scolarisées et leurs mères de trois quartiers à l'exercice des audits participatifs sécuritaires. Ces filles et leurs mères ont renseigné l'audit par

des marches exploratoires, afin d'identifier les problèmes de signalétique, de sécurité et d'infrastructures. Elles ont soumis ensuite des recommandations aux responsables des collectivités locales via une pétition signée et déposée par la fédération des associations des parents d'élèves.

Suite à l'exercice de l'audit participatif, les participantes ont souligné leurs besoins de sécurité et d'intégration dans toutes les sphères de la vie sociale. Les recommandations des habitantes des quartiers visés ont été analysées lors d'ateliers de restitution et compilées dans une pétition déposée aux autorités locales et suivi des actions entreprises pour l'amélioration de l'environnement urbain.

Au moment de l'actualisation du plan d'action relative à la pandémie, aucun indicateur n'a été élaboré pour mesurer le degré de réalisation des résultats des activités ajoutées, ni pour les activités du centre d'écoute ni pour les activités d'audit participatif.

Les participants.es à l'initiative des marches exploratoires, ont recommandé d'élargir l'exercice à d'autres quartiers de la région et dans toutes les communes du Royaume.

Témoignage : « *Le plus important pour nous dans cette expérience d'intégrer la dynamique du projet, c'est qu'elle nous a permis de nous sentir valorisées, et d'avoir pour la première fois notre propre espace de parole et des formations qui nous sont dédiées.* »
Participante à l'audit participatif sécuritaire des filles et leurs mères.

Constat 7. Le projet a participé à un changement significatif des principaux indicateurs de résultats intermédiaires identifiés au niveau du cadre logique du projet.

L'estimation des taux de réalisation des résultats intermédiaires du projet, relève que les 4 indicateurs des résultats intermédiaires du projet sont largement obtenus, avec un taux de réalisation de 1,1 à plus de 2 fois des objectifs prévus. (Voir tableau ci-après). L'indicateur 2.2. relatif au pourcentage des cas de violence signalés au support système qui ont été traités conformément aux bonnes pratiques en matière de LVBGMS et MP est non mesurée, cependant les directeurs des établissements scolaires déclarent l'augmentation de cet indicateur.

Tableau 11. Etat d'avancement des réalisations par indicateurs des résultats intermédiaires

Résultats intermédiaires	Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Réalisation	%
<i>Résultat intermédiaire 1. Les filles et les garçons qui ont participé au projet améliorent leurs attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence dans l'école bénéficiaire du projet</i>	1.1. Proportion des garçons et des filles qui soutiennent fermement les normes d'équité entre les sexes, conformément à l'échelle de l'égalité des sexes Valeur initiale : NA	+40%	+60%	150%
<i>Résultat intermédiaire 2. Les éducateurs, les OSC de parents d'élèves, les OSC des DH et DF, les élus la justice, la police et les acteurs confessionnaires s'efforcent plus efficacement d'atteindre une approche sexospécifique dans les établissements d'enseignement</i>	2.1. Nombre de mesures et de pratiques locales concernant spécifiquement l'égalité et LVBGMS et MP Valeur initiale : 0	5	8	160%
	2.2. Pourcentage des cas de violence signalés au support système qui ont été traités conformément aux bonnes pratiques en matière de LVBGMS et MP Valeur initiale : 0	+60%	Augmentation non mesurée, cependant les directeurs des établissements scolaires déclarent l'augmentation de cet indicateur	-
<i>Résultat intermédiaire 3. Les membres de la communauté et les professionnels des médias de la région de Marrakech/Safi sont davantage sensibilisés à la VBGMS et MP</i>	3.1 Nombre des membres de la communauté qui interagissent positivement avec les compagnes et outils de sensibilisation et mobilisation Valeur initiale : 0	31.000	35.700	115%
	3.2. Pourcentage de perception positive des acteurs renforcés Valeur initiale : NA	+40%	+60% très bien, +40% bien	150%

Pour la proportion des garçons et des filles qui soutiennent fermement les normes d'équité entre les sexes, conformément à l'échelle de l'égalité des sexes, l'analyse statistique des données collectées montre que 60% ont amélioré leurs attitudes et comportement dans le domaine, ainsi que les élèves filles et garçons ont le même degré de perception des concepts liés à l'égalité de genre.

Témoignage : « Ma vie a changé après le projet, j'ai eu la chance d'être choisie parmi les étudiants leaders du projet, ma confiance en moi a augmenté et mon niveau scolaire s'est amélioré en général. » collégienne.

Concernant l'indicateur 2.2. qui correspond à l'amélioration des dispositifs de signalement et de prise en charge des filles victimes de VBGMS, les responsables de l'AREF, ont déclaré que, maintenant l'ensemble des collèges de la région de Marrakech-Safi disposent d'un centre d'écoute et de médiation, cependant ces centres sont encadrés par des enseignants qui ne disposent pas des compétences nécessaires pour l'écoute et l'orientation et qui n'ont pas assez de temps pour effectuer

ce travail supplémentaire. Heureusement que le projet a bien outillé ces structures de prise en charge, avec des guides de prévention, d'écoute et d'orientation. Selon les mêmes responsables, il y a une amélioration significative en matière de signalement et prise en charge des filles victimes de VBGMS. Les mécanismes de signalement seront certainement plus efficaces après une année d'application de ces dispositifs.

Le niveau de connaissances des filles scolarisées aux mécanismes de signalement montre que les associations viennent en premier, suivies par la police avec le soutien des associations. Certaines filles soulignent la difficulté d'atteindre ces associations de lutte contre la VBGMS en raison de l'éloignement. Peu de filles savent comment signaler leurs problèmes en utilisant des centres d'écoute et de médiation dans les établissements scolaires.

Témoignage : « Craignant la société et la vue inférieure de la fille abusée sexuellement, la fille maltraitée au milieu scolaire sans pouvoir en parler. Les filles, la famille et la société doivent être sensibilisées sur l'importance des mécanismes de signalement, car ils constituent le seul moyen de protection des filles de ce phénomène dangereux », collégienne.

L'analyse des entretiens avec les filles fait ressortir que le niveau des connaissances des filles collégiennes des mécanismes de signalement de violence autre que le centre d'écoute des établissements scolaires reste faible. Tous les filles connaissent le centre d'écoute au niveau des établissements scolaires, mais seulement 3 filles sur 10 connaissent la brigade scolaire des services de la sûreté nationale et 2 sur 10 connaissent les centres d'écoute au niveau des associations.

L'analyse des entretiens et des groupes de discussions avec les filles collégiennes fait ressortir qu'une proportion faible des filles (8%) a déposé une plainte aux responsables des établissements scolaires ou à la police suite à une VBGMS. Les principales causes de ce défaut de signalement sont : la timidité (37%), la peur de la réaction-vengeance de l'agresseur (24%), la faible confiance aux différents mécanismes de prise en charge (21%) et autres facteurs (18%).

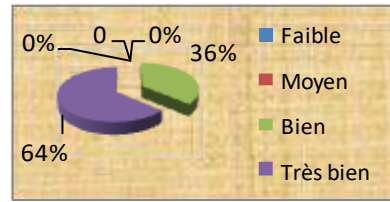
Selon les responsables des OSCs des parents d'élèves, un effort doit être déployé par l'ensemble pour que les filles et leurs parents, connaissent les circuits et les procédures de signalement et d'orientations disponibles dans leur territoire et être en veille en cas de non-respect des lois et procédures locales et nationales.

En ce qui concerne l'indicateur 3.2 relatif au pourcentage de perception positive des acteurs renforcés. Le projet a exécuté l'ensemble du processus de renforcement des capacités avec la mise en place d'un système d'évaluation et d'appréciation sur le déroulement des ateliers et session de formation. A la fin de chaque atelier ou session de formation, des fiches d'évaluation ont été remises aux participants.es pour donner son appréciation sur le déroulement de chaque formation. L'analyse de l'ensemble des fiches d'évaluation dans le cadre d'exécution du programme de renforcement de capacité relatif à l'indicateur 3.2 se présente comme suite :

Figure 5. Niveau de perception positive des acteurs renforcés

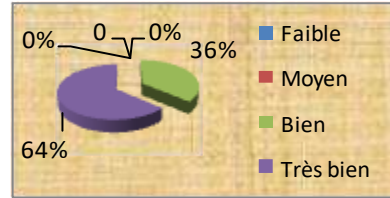
Atteinte des objectifs :

64% des participant-e-s estiment que les objectifs de l'atelier ont été atteints à 100%, suivis de 75% pour 36% des participants.es.



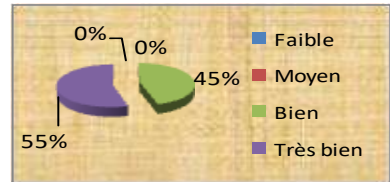
Consistance du contenu de la formation :

Le contenu de la formation a été jugé très pertinent pour 64% des participants.es, contre bien pertinent pour 36% des participants.es.



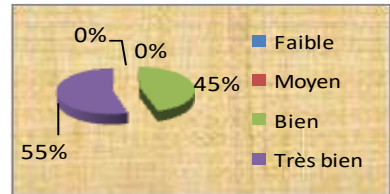
Techniques d'animation :

Les techniques d'animation sont jugées de très bonne pour 55% des participants.es, de bonne pour 45%.



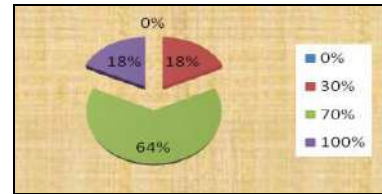
Méthodes d'apprentissage :

Les méthodes adoptées sont jugées de très efficace pour 55% des participant-e-s, contre efficace pour 45%.



Amélioration des connaissances ;

18% des participants.es estiment que leurs connaissances se sont améliorées de 100%, contre 64% de 75% et 18% de 25%.



Constat 7. Le système de suivi et évaluation du projet est assez développé pour permettre une mise en perspective adéquate des résultats et pour appuyer significativement le processus décisionnel

Le projet a été réalisé sur la base d'un document de projet (entente) et d'un cadre logique détaillé intégrant notamment les indicateurs d'activités et de produits avec une situation de référence.

L'analyse du dispositif de suivi et évaluation mis en place permet de faire ressortir les constats suivants :

Tableau 12. Analyse de dispositif de suivi et évaluation du projet

Constats Positifs	Constat négatifs
<ul style="list-style-type: none">– Utilisation d'un canevas pour le cadre logique du projet ;– Existence d'une situation de référence avec des indicateurs SMART ;– Recours à une évaluation mi-parcours et finale du projet ;– Un suivi périodique de l'état d'avancement des indicateurs de performance ;– La désignation d'une ressource chargée de suivi et évaluation.	<ul style="list-style-type: none">– Absence d'une démarche d'analyse des risques liés au projet.

L'association Ennakhil produit aussi et conformément à ses procédures de rapports et de comptabilité et procédures du partenaire (Fonds d'affectation spéciale de l'ONU), les rapports suivants :

- Rapport narratif semestriel (chaque 6 mois) de progrès permettant d'enregistrer l'état d'avancement des activités inscrites dans le plan d'action en vue de l'atteinte des résultats attendus ;
- Rapport financier semestriel qui doit être partagé avec le comité de pilotage et qui analyse l'état financier de l'exécution du projet, et validé par le responsable du bureau de l'ONU Femmes Maroc ;
- Rapport de l'évaluation mi-parcours, analysant l'état d'avancement du projet et les principales recommandations pour l'ajustement du projet ;
- Rapport final qui résume les réalisations et leurs résultats.

Contrairement au dispositif de suivi et évaluation qui est très satisfaisant, la mission note qu'il n'y pas un système développé de capitalisation des résultats mis en place. Le système de capitalisation des ressources consiste à identifier, analyser, expliciter et modéliser le savoir acquis lors de cette expérience du projet pour que d'autres personnes ou organisme puissent se l'approprier, l'utiliser et l'adapter, ou ne reproduisent pas les mêmes erreurs. Or au niveau du projet, après l'analyse des documents de projet, il manque d'un système de documentation et d'outils informatisé pour la capitalisation, ainsi des actions de transmission des pratiques aux différents partenaires du projet.

Constat 8. Le dispositif global de gestion et de coordination du projet est globalement efficace

L'association Ennakhil coordonne le projet en partenariat avec le Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes, avec appui dans l'application des procédures et la gestion financière de l'ONU Femmes Maroc. Une structure de pilotage au niveau de l'association visant à assurer la bonne gestion et gouvernance du projet a été mises en place. En outre, des réunions, une réunion par mois, ont été tenues entre les responsables de tous les partenaires.

L'analyse de la gouvernance du projet nous a permis d'identifier deux constats :

- Vu sa composition et le fort engagement des responsables du Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes et l'association Ennakhil, le comité de pilotage a joué pleinement son rôle. Il a permis d'une façon significative d'atteindre les réalisations actuelles du projet ;
- Pour plus d'efficacité, la relation de travail au quotidien entre Ennakhil, les partenaires et la responsable du Fond a été gérée par les moyens suivants : Téléphone, Email et des réunions à distance via la plateforme Zoom, ce qui a permis de faciliter le bon déroulement du projet.

D'après nos entretiens avec les partenaires directs du projet (responsable du Fond d'affectation spéciale de l'ONU, responsable de l'AREF, responsables de la Fédération, Directeurs des collègues, Educateurs et responsable du comité régional de la LCVFF), on note que le dispositif de gestion du projet est cohérent, notamment en ce qui concerne le fonctionnement entre ces différents organes de gouvernance du projet.

Dès la conception du projet, le montage institutionnel est clair et les responsabilités techniques sont partagées par les partenaires. Les règles de gouvernance établies avec notamment une grande circulation de l'information, ont rendu la conception du projet et sa mise en œuvre relativement rigoureuse.

Une équipe de gestion du projet a été mise en place au sein de l'association Ennakhil pour assurer les tâches administratives, financières, la coordination des activités et l'appui technique nécessaire à la réalisation du projet, la communication, l'élaboration des rapports et la gestion du système de suivi - évaluation du projet.

En conclusion, les mécanismes et les efforts de gestion déployés sont couronnés de succès, avec l'organisation de 7 réunions officielles de coordination et l'élaboration d'une charte de réussite du projet entre les différents partenaires du projet. En effet l'ensemble des interrogés sont tout à fait conscients des efforts déployés par le projet. Ils sont aussi conscients du travail qu'il reste à faire et des efforts à déployer pour atteindre les finalités escomptées : une réelle participation des parties prenantes et l'ensemble des partenaires dans la lutte contre la VBGMS et la promotion de la masculinité positive au niveau de la région de Marrakech-Safi.

Efficienc

Constat 9. Une synergie d'action pour une utilisation optimale des ressources

Le projet intervient dans le cadre d'une convention entre l'association Ennakhil et le Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Elimination des Violences à l'Egard des Femmes, avec un appui dans la gestion financière de l'ONU Femmes Maroc. Pour optimiser l'utilisation des ressources mises à disposition par le Fonds, une très bonne coordination et communication sont nécessaires pour optimiser le rapport coût-efficacité.

La planification et la mise en œuvre conjointe des activités a permis d'avoir plus d'effets avec moins de ressources en évitant la duplication de certaines activités. Le comité de pilotage du projet au niveau régional a été mis en place aussi. Parmi les informateurs clés, 90 % ont estimé que les ressources allouées pour les activités planifiées étaient suffisantes. Parmi les informateurs qui sont très satisfaits nous citons les responsables de l'AREF, la Fédération des associations des parents d'élèves et le comité régional de la lutte contre la violence faites aux femmes et filles.

Les différentes rencontres et les synergies effectuées entre l'AREF, la Fédération des associations des parents d'élèves et le comité régional ont été une première dans la région. Ces synergies ont permis d'asseoir une confiance entre ces 3 partenaires clés en matière de lutte contre la VBGMS à travers des débats francs et sincères assortis de recommandations pour l'intérêt des filles et la promotion de l'égalité de sexe en milieu scolaire. Cette action a permis d'éviter la duplication des activités avec les mêmes partenaires.

La logique d'intervention a permis l'utilisation optimale des ressources, à travers des actions de synergie plus étroites ce qui a assuré l'atteinte des objectifs du projet et les dépasser. Le partage d'expériences et de leçons apprises a permis de dupliquer certaines pratiques pour participer à la lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP dans la région. Le projet a aussi profité des actions

conjointes menée par l'AREF, à travers la mise en place de la loi-cadre 51.17, en particulier le projet 4, l'objectif 10, qui traite de la vie scolaire et de la lutte contre la violence en milieu scolaire.

Parmi les extrants de la fin du projet, on cite la mise en place du protocole régional de la lutte contre la VBGMS par les différents acteurs dans le domaine. C'est un bon début pour la création des opportunités de synergie d'action. Ce protocole doit être concrétisé au niveau du terrain pour assurer une meilleure répartition des ressources et une bonne couverture géographique. Des ateliers de capitalisation doivent être organisés entre les différentes parties prenantes et médiatisés pour une diffusion à grande échelle.

Constat 10. Des retards justifiés dans la mise en œuvre et l'accomplissement des activités du projet ont été constatés

En matière de la mise en œuvre, la durée prévisionnelle initiale du projet était estimée à 36 mois (septembre 2018 – août 2021). Sa durée réelle de réalisation a été prolongée de 4 mois supplémentaires (septembre 2021 – décembre 2021). En effet la durée de la Convention a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 (Avenant n°1).

Les partenaires ont pu mettre en œuvre les activités du projet à travers les ressources mises à leur disposition malgré les difficultés liées au contexte sanitaire lié à la propagation de la pandémie Covid-19 qui a eu un impact sur le calendrier d'exécution. La requête des extensions sans coût additionnel accordée par le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU a permis d'achever les activités prévues par le projet et de contribuer à l'atteinte des résultats.

L'exécution du projet a aussi connu certaines contraintes pour le respect des délais d'exécution des activités : (1) crise sanitaire engendrée par la pandémie du COVID-19 (2) ; l'ajout des actions non programmées initialement (fonctionnement du centre d'écoute et étude COVID-19) ; (3) ; Une série de grèves pendant la période de réalisation du projet, (la grève des étudiants.es et leurs parents pour annuler l'heure supplémentaire, la grève des directeurs plaidant pour un statut spécifique, et la grève des enseignants contractuels, les cadres des académies, afin de les intégrer dans le système de la fonction publique).

Pendant la crise sanitaire engendrée par la pandémie du COVID-19, l'Etat marocain a décrété le confinement total de la population le 20 mars 2020, l'ensemble des activités de sensibilisation et de formation sont arrêtées, le plan d'action du projet a été impacté négativement dans le sens où les activités initialement programmées n'ont pas pu être mises en œuvre dans les délais impartis.

Après le 11 juin 2020, les autorités publiques ont décidé de mettre en œuvre un plan d'assouplissement des mesures de confinement sanitaire, avec une autorisation d'organiser des réunions avec moins de 20 personnes en mode présentiel. Cette situation a permis aux gestionnaires du projet d'adapter les activités de renforcement de capacité, de coordination et d'élaboration comme suit :

- Programmation des activités en mode présentiel pour l'effectif qui ne dépasse pas 20 personnes ;
- Programmation des activités en mode à distance pour l'effectif qui dépasse 20 personnes.

Au delà du mois de septembre 2020, les mesures du confinement appliquées par les autorités ont été allégées, ainsi les activités du projet ont repris comme prévu, notamment celles liées au renforcement des capacités.

La flexibilité du partenaire financier d'accorder une extension pour le projet a été un facteur déterminant pour l'atteinte des résultats constatés à travers cette évaluation finale. Mais, en parallèle, ces remarques viennent mettre davantage en évidence qu'un projet d'une telle envergure nécessite

plus de temps non seulement pour atteindre les résultats en agissant sur le mécanisme de changement de comportement, une meilleure stratégie de pérennisation et de capitalisation avant le retrait du projet.

Souvent les projets et programmes ont tendances à se focaliser sur les résultats à atteindre du projet mais ils ont tendance à omettre les mécanismes de pérennisation de ces résultats et l'expérience en général. Pour se faire, nous proposons que tout projet doit ajouter des activités de pérennisation à financer par le projet ou à prendre en charge par les partenaires :

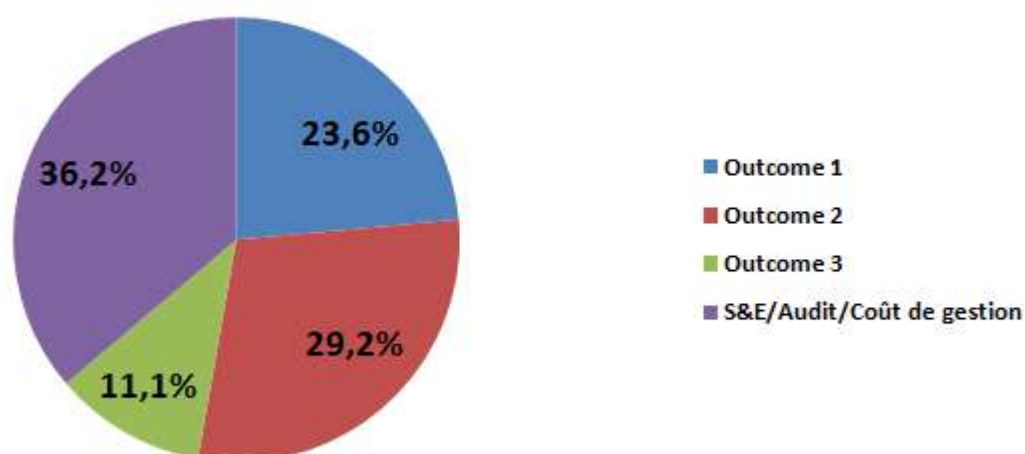
- Un plan de renforcement des capacités sur les mécanismes de pérennisation ;
- Une prise en charge graduelle des frais de fonctionnement du projet ;
- Le financement d'actions de pérennisation de certaines activités : cellules d'écoute, assistants sociaux...etc ;
- En général, penser à une stratégie de sortie programmée et réfléchie.

Constat 11. Le projet a été partiellement efficient en matière de respect des budgets réservés

Sur une enveloppe initiale engagée de 365.700,00 USD, le Fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes a contribué financièrement par 294.700,00 USD, l'association Ennakhil par 71.000,00 USD sous forme d'une contribution matériel et moyens humains.

Pour la gestion et le suivi, des ressources humaines recrutées par l'association ont été mis à disposition du projet : il s'agit d'un chargé et d'une assistante de projet. Ce dispositif a été apprécié par les informateurs de la mission mais la charge de travail était énorme du fait du cumul des interventions à cause des contraintes citées ci-dessus.

Figure 6. Budget alloué aux résultats intermédiaires



Conformément au bilan financier et l'engagement de la mission de l'évaluation, les montants alloués ont été dépensés (voir tableau ci-dessous) en lien avec chaque produit :

- 24 % du budget soit 69 424 (USD) a été alloué au résultat intermédiaire 1, relatif au travail du changement des attitudes et comportement liés à l'égalité des sexes avec les élèves filles et garçons. Les dépenses faites par l'association Ennakhil ont couvert majoritairement ce volet à travers le produit 1.2 du projet. Cela se confirme par les effets constatés sur la prévention et l'information de la VBGMS et MP à travers l'organisation des activités de renforcement de capacités des futures leaders (jeunes garçons et filles) ainsi les activités de renforcement de capacités des élèves en matière de détection de la VBG ;

- Le projet a alloué 29% des ressources au résultat intermédiaire 2, ces ressources sont investies dans le domaine du renforcement des capacités et la création de synergies entre les parties prenantes essentiellement.
- Pour le résultat intermédiaire 3, le projet a alloué presque 11% des ressources financières du projet, même si le pourcentage est faible, un effort a été déployé pour changer les mentalités au niveau du grand public et de produire et développer un ensemble de mécanismes pour cela.
- 36% du budget ont été mis à disposition pour les activités de S&E/Audit/Coût de gestion, ce qui dénote de l'importance accordée à ce volet pour mener un suivi efficace et prendre des mesures correctives à temps.

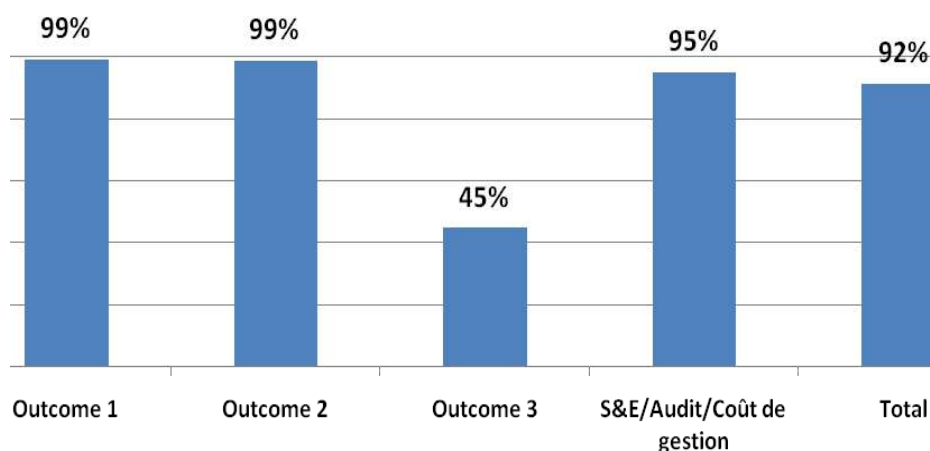
Tableau 13. Etat d'avancement des réalisations financières

Résultats intermédiaires	Budget du projet (USD)	Dépenses du projet (USD)	Taux de paiement (%)
Résultat intermédiaire 1. Les filles et les garçons qui ont participé au projet améliorent leurs attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence dans l'école bénéficiaire du projet	69 424.61	68 999.11	99.3
Résultat intermédiaire 2. Les éducateurs, les OSC de parents d'élèves, les OSC des DH et DF, les élus la justice, la police et les acteurs confessionnaires s'efforcent plus efficacement d'atteindre une approche sexospécifique dans les établissements d'enseignement	86 115.02	84 365.53	99
Résultat intermédiaire 3. Les membres de la communauté et les professionnels des médias de la région de Marrakech/Safi sont davantage sensibilisés à la VBGMS et MP	32 622.46	14 644.12	45
S&E/Audit/Coût de gestion	106 537.91	101 464.94	95.2
Total	294 700.00	269 473.70	91.5

Lors des entretiens, les bénéficiaires directs du projet ont déclaré que les ressources allouées pour les activités dans le document de projet ont été suffisantes. Mais avec l'évolution du contexte sanitaire, les besoins ont changé, ce qui a obligé les responsables du projet à travailler à l'amélioration de l'efficacité du centre d'écoute d'Ennakhil, et à travailler sur l'audit participatif pour l'amélioration de la sécurité des filles et des femmes dans l'espace public à travers l'outils des marches exploratoires des filles et leurs mères. Malgré cela, le projet a répondu aux principaux besoins des partenaires du projet en matière de généralisation d'outils de communication et de sensibilisation, de renforcement de capacités et de mise en place de protocole de prise en charge des filles scolarisées victimes de violence.

Le niveau faible de paiement du budget relatif à l'exécution des activités du résultat intermédiaire 3 (45%) est expliqué par le fait que le projet a mobilisé d'autres fonds des partenaires du projet qui sont ; les collègues, les associations des parents d'élèves, DH et DF. Ainsi que la mobilisation d'autres fonds des projets de l'association Ennakhil, qui ont pour objectif ; la sensibilisation et d'information du grand public sur la lutte contre la VBGMS et la MP. Ces activités sont organisées principalement à l'occasion de la célébration de la journée mondiale 8 mars et les 16 jours d'activisme de la lutte contre la VBG. Les ressources allouées au résultat intermédiaire 3 sont suffisantes, mais l'association a préféré de mobiliser d'autres ressources auprès de ses partenaires du projet et des partenaires d'autres projets, afin d'assurer la participation effective des partenaires et d'assurer la durabilité de ces types d'activités du projet après sa fin.

Figure 7. Niveau de paiement des Budgets alloués aux résultats intermédiaires sur l'ensemble de la durée du projet



Durabilité

Constat 12. Appropriation des mécanismes et outils de la lutte contre la VBGMS et promotion de MP par les partenaires avec une forte implication des élèves filles et garçons

La consultation inclusive avec les différentes parties prenantes a abouti à la mise en place des mécanismes de prévention et de prise en charge des filles victimes de VBGMS et la promotion de la MP dans la région, cette large consultation a été assurée par l'organisation de 7 rencontres de coordination et 36 ateliers de travail et d'élaboration. La mise en place des accords de partenariat et le protocole de prise en charge des filles victimes de violence a été faite pratiquement par les différents acteurs et OSCs des parents d'élèves, DH et DF avec une adhésion basée principalement sur la confiance. Les différents acteurs ont été représentés au sein de ces mécanismes pour assurer une meilleure représentativité, appropriation et faciliter la communication avec les détenteurs de droits.

Il ressort que plus de 4/5 des répondants du système scolaire et comité de prise en charge (éducateurs, cadres, responsable de l'ARF, justice) et plus de ¾ des acteurs de la société civile témoignent qu'il existe des mécanismes de prévention et prise en charge contre la VBGMS. Ces tendances sont les mêmes pour les élèves, filles et garçons, et leurs mères. En outre, ¾ des interviewés affirment que ces mécanismes sont opérationnels et qu'ils leur font confiance. Un trimestre après la fin de la mise en œuvre du projet, la fonctionnalité de ces mécanismes continue ce qui dénote de leur pertinence et intérêt. Ces mécanismes présentent des canaux d'interaction entre ces groupes pour faire le plaidoyer et la lutte contre le phénomène.

Constat 13. La pérennité des résultats du projet est compromise.

A ce stade, et vu que le processus de capitalisation des bonnes pratiques n'est pas encore palpable, nous considérons que la durabilité de ces résultats est problématique sans aucune intervention supplémentaire. L'ensemble des acteurs et détenteurs de droit souhaitent le prolongement du projet ou le montage d'autres projets qui visent les mêmes résultats.

Témoignage : « Si le projet devait s'arrêter aujourd'hui, je dirais que c'est un peu prématuré. C'est comme si on sevrerait l'enfant avant l'âge. Certes il y a eu un travail formidable qui a été fait mais ce travail mérite d'être consolidé à travers la prolongation ou la réplique » éducatrice.

Constat 14 : l'institutionnalisation du genre, lutte contre la VBG et de promotion de la masculinité positive en milieu scolaire au niveau des établissements scolaires et de l'AREF, des OSC des parents d'élèves, des élus et des acteurs de prise en charge des femmes et filles victimes de violence, est un facteur de pérennisation et durabilité.

L'institutionnalisation du genre et lutte contre la VBG peut contribuer à l'autonomisation/la durabilité/pérennité et à rendre les institutions et les parties prenantes plus sensibles au genre, c'est-à-dire faisant davantage preuve d'un engagement explicite envers le principe de l'égalité du sexe et poursuivant directement cet objectif.

L'institutionnalisation mène à une prise en compte systématique de la dimension de genre et la lutte contre la VBG dans toutes les activités courantes et dans la structure interne d'une organisation, et ce par l'ensemble des membres du personnel, des gestionnaires et des partenaires. Elle en résulte une dynamique collective dotée de son existence propre, dépassant le niveau des individus, et qui se reflète à tous égards : politiques, processus décisionnels, allocation des ressources, budgets, activités des projets, relations de travail, etc. Ils doivent tous contribuer à promouvoir l'égalité de sexe et la lutte contre la VBG en milieu scolaire.

Selon la déclaration des partenaires institutionnels, plusieurs activités ont été mise en œuvre pour atteindre cet objectif, qui est :

- Signature de 5 accords de partenariat dans le domaine de la lutte contre la VBGMS et promotion de la MP au niveau de la région ;
- Création d'un protocole de lutte contre la VBGMS dans la région ;
- Autonomisation des parties prenantes des OSC des parents d'élèves, des OSCs de DH et DF dans le domaine de plaidoyer, à travers la mise en œuvre de 3 initiatives de plaidoyers dans le domaine ;
- Production des guides de prévention et kits d'animation pour la lutte contre VBG et promotion de la MP en milieu scolaire ;
- Production des manuels dans le cadre de la prévention, le signalement et la prise en charges des filles victimes de violence en milieu scolaire ;
- Elaboration d'un nombre d'outils, de moyens de communication, de mobilisation et de sensibilisation produits en matière de LVBGMS et MP (Site web, capsules, tracts, affiches, dossiers complets et produits médiatiques) ;
- Participation à la création et la généralisation de plusieurs pratiques au niveau de l'environnement scolaire de la région, exemple ; (1) la généralisation des centres d'écoute au niveau de tous les établissements scolaires au niveau de la région de Marrakech-Safi, (2) la désignation des responsables genre au niveau de toutes les directions provinciales de l'éducation et (3) le recrutement des agents d'appuis sociaux au milieu scolaire au niveau de l'ensemble du territoire de la région ;
- Tous les projets d'établissement scolaires au Maroc ? Dans la région ? Ceux visés par le projet ? comportent un axe commun ? dédié à la LVBGMS et MP.

Selon les déclaration des gestionnaire du projet, les guides de prévention et kits d'animation et les outils de communication ont été disséminés au niveau de 37 collèges (6 collèges partenaires, 10 par les responsables des OSC des parents d'élèves et 21 collèges via les responsables genre et agents d'appui sociaux, en plus la publication de l'ensemble de ces outils au niveau du site web du projet.

Ces outils et mécanismes de prise en charge des filles survivantes de violence en milieu scolaire et de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire ? tentent de créer une dynamique au sein de différentes entités concernées. Cependant l'institutionnalisation est fragile et, ne concerne pas forcément les systèmes et les structures en place. Elle est toujours liée à l'engagement du personnel et donc sujette au défi de l'engagement et de la motivation du personnel. Ces efforts déployés en

matière de l'institutionnalisation nécessitent une attention particulière afin d'assurer la durabilité de ses résultats.

D'après nos entretiens avec les informateurs impliqués dans la réalisation du projet, nous avons constaté un niveau très satisfaisant de compétences en matière de genre, égalité de sexe, lutte contre la VBGMS. Nous avons constaté la maîtrise des concepts, la capacité de plaider et le développement des convictions personnelles en la matière (voir détail tableau ci-dessous).

Tableau 14. Niveau de compréhension et de maîtrise du genre, d'égalité de sexe et lutte contre la VBGMS

Niveau	Filles et garçons leaders	Filles et garçons	OSC des Parents d'élèves	OSC DH et DF	Enseignants et directeurs	Responsables AREF	Responsable comité LCVBG
Compréhension	Elevé	Moyen	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Maîtrise	Moyen	Faible	Elevé	Elevé	Moyen	Moyen	Moyen

Cependant, pour la promotion de la masculinité positive, nous avons constaté la compréhension différente des concepts liés au sujet, et manque de compétence pour la mise en œuvre de cette approche sur le terrain, cela est dû au fait que cette approche est nouvelle pour les partenaires du projet. L'ensemble des informateurs ont souhaité que l'association Ennakhil et les partenaires continuent de travailler sur cette approche dans le milieu scolaire, ou travaillent avec eux dans le cadre d'un nouveau projet qui concerne la promotion de la masculinité positive en milieu scolaire et dans la société en général.

La Fédération et les associations des parents d'élèves ont bénéficié de beaucoup d'actions du projet. Cependant, on a constaté une absence de concrétisation venant des parents (femmes et hommes) au niveau des établissements scolaires dans les collèges partenaires. Suite aux entretiens menés avec les responsables des OSC des parents d'élèves, les OSC n'ont pas organisé aucune activité de sensibilisation et d'information auprès des parents (hommes et femmes) pour l'amélioration de la promotion de la masculinité positive de ces parties prenantes et du grand public en général.

La mission estime qu'à ce stade, et l'exception des parents d'élèves au niveau des collèges partenaires, les résultats de l'intervention répondent aux besoins et aux intérêts des autres groupes des parties prenantes tels que définis lors de la phase de conception notamment pour les élèves, les OSC des parents d'élèves, les OSCs de DH et DF, ainsi pour l'ensemble des détenteurs des droits (AREF, éducateurs, élus.es, système de prise en charge des filles victimes de violence). Ceci provient du fait que ces groupes ont bénéficié à ce jour des actions directes ou indirectes du projet.

Effets/Impacts

Il est prématuré de parler d'impact du projet mais nous avons constaté un nombre important d'effets qui méritent d'être cités :

Constat 15 : Les partenaires sont bien sensibilisés, convaincus et outillés pour lutter contre la VBGMS et la promotion de la MP

Par rapport au résultat intermédiaire 2 et les activités liées (voir tableau 1 et 7), les personnes et les institutions impliquées dans le projet se sont bien appropriées les acquis du projet suivants :

- La question de LVBGMS et la MP est devenue la leur. Le nombre des leaders s'est multiplié au niveau des élèves, des enseignants, ...etc ;
- Les connaissances des parties prenantes dans le domaine se sont améliorées. Un pôle des compétences dans la thématique existe au niveau de la région, il est devenu la référence dans le domaine ;

- La question de la VBGMS est devenue centrale dans les activités du comité régional.... ;
- Les voix de l'élève et de ses parents sont entendues dans le comité régional ;
- La préfecture de Marrakech est en train d'élaborer la stratégie de Marrakech « protectrice de ses enfants ». Elle a intégré les bonnes pratiques du projet dans son plan d'action ;
- Les activités ont démarré dans d'autres écoles, non bénéficiaires du projet. C'est le cas du Collège « commune Saada » ;
- Les violences ont bien diminués dans les collèges d'après les directeurs, moins 70% de cas de violence ;
- 23 assistants.es sociaux formés par l'AREF, sont affecté.e.s à des établissements scolaires et se charger de la problématique LVBGMS et MP entre autres ;
- L'AREF a orienté les établissements scolaires à intégrer la composante LVBGMS et MP dans les projets d'établissement.

Constat 16 : les effets ne dépassent pas souvent les bénéficiaires directes du projet

En effet, les effets du projet sont mesurables seulement au niveau des participants.es directs (personnes et établissements). L'exemple le plus frappant est celui des parents. Selon les déclarations des responsables de la fédération des parents d'élèves, les acquis du projet ont bien touché ses membres, mais ces associations n'ont pas développé d'actions de sensibilisation des parents et des mères dans les établissements ciblés. Par contre, une association de parents d'élèves avait développé beaucoup d'activités ciblant les parents et les mères dans un établissement non bénéficiaire du projet (activités de sensibilisation sur la LVBGMS et MP).

↳ La Pandémie COVID 19

Le confinement a démarré au Maroc le 20 mars 2020, c'était le début de la mise en œuvre du projet. Il a fallu arrêter toutes les activités. Le confinement partiel n'a été autorisé que quelques mois après avec beaucoup de restrictions (voir détail au niveau du constat n°10).

Constat 17 : la pandémie était un facteur de mobilisation et de fédération sur la VBGMS et MP

La pandémie a permis à la population et aux décideurs de prendre conscience du problème de VBG et de la nécessité de l'exécution des actions pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles. Le nombre d'actes de violence s'est multiplié et accentué durant la période de confinement, selon les données de l'étude élaborée dans le cadre du projet « **Étude analytique sur l'impact de la crise du COVID-19 sur la violence basée sur le genre dans le centre d'écoute Ennakhil** », les dirigeants du centre d'écoute d'Ennakhil ont remarqué, pendant l'état d'urgence sanitaire de la COVID-19, une augmentation de 15% par rapport aux données de la même période de 2019 sur le nombre de femmes victimes de violence cherchant de l'aide. Les victimes étaient encore une fois, les femmes et les filles. La preuve est que le centre d'écoute Ennakhil a été inondé par les victimes ce qui a poussé les responsables du projet à proposer d'intégrer cette composante dans le projet.

Cette affluence a motivé l'équipe du projet et les partenaires de se mobiliser dès que la levée des restrictions a été annoncée. La preuve est que la majorité des activités ont été menées juste après le déconfinement. Par conséquent, l'épidémie a entravé la mise en œuvre en temps voulu des activités du projet. Suite à l'analyse des données financière, nous avons constaté le faible taux d'engagement (6-7%) pendant la période du confinement (semestre 01/09/2020 au 31/08/2020) et une évolution rapide du taux de paiement (21%) après l'allègement des mesures sanitaires relatives à la crise du Covid-19 (semestre 01/09/2020 au 28/02/2021).

La pandémie aussi a permis l'instauration de la culture du travail à distance ce qui a contribué à l'efficacité du projet.

Constat 18. Un progrès vers la mise en œuvre du projet avec l'intégration transversale du genre dans tous le processus

Le projet est aligné avec les priorités nationales et internationales en matière promotion de l'égalité de sexe et lutte contre la VBG, notamment l'accord de CEDAW, ODD, constitution de 2011, loi 103.13 lutte contre la violence à l'égard des femmes et loi-cadre 51.17 relatif au système d'éducation.

Malgré ces avancées, des défis restent à relever notamment : (i) une appropriation du projet par le système éducatif (AREF et directions provinciales et établissements scolaires) et toutes les institutions et les ministères sectoriels responsables (justice, police, santé ...) , (ii) la prise en compte des problématiques émergentes dans l'analyse du contexte telles que les résistances socioculturelles, des normes et attitudes sociales préjudiciables, et des stéréotypes fondés sur le genre, (iii) la définition d'indicateurs de changements et alignés sur les indicateurs nationaux et internationaux, (iv) la généralisation des leçons et bonnes pratiques du projet au niveau national.

Le projet a agi beaucoup plus pour impliquer davantage les parties prenantes dans les mécanismes de prévention et de prise en charge des filles victimes des VBGMS. Pour parvenir à une implication effective des OSC des DF et DH dans le processus, il était nécessaire d'améliorer leurs connaissances sur leur rôle et leur droit dans ce dispositif. C'est dans ce sens que le projet a conduit des sessions de formation et de sensibilisation sur le genre, les lois, les mécanismes de lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP.

Les élèves filles leaders sont représentées avec une portion de 55% (49/90). Ainsi les femmes et les filles ont été représentées dans les activités avec une proportion de 68% (listes de présence des activités), ont été aussi représentées au niveau des mécanismes de prévention et de prise en charge.

Pour atteindre les résultats attendus du projet, et selon les déclarations des gestionnaires au niveau régional, le projet a combiné entre l'intégration du genre et l'implication des jeunes et des adultes dans les différentes activités du projet.

Constat 19. La prise en compte des priorités des filles et leurs mères dans le projet

Le caractère inclusif du projet a contribué à la prise en compte des besoins des différentes cibles, pas seulement des filles et de leurs mères. Lors des différents échanges et concertations, les parties prenantes se sont exprimées de vive voix pour matérialiser la prise en compte de ces besoins. Les différentes initiatives ont été élaborées prenant en compte des besoins spécifiques des différentes couches pour la lutte contre la VGBMS et l'instauration des mécanismes durables et efficaces avec une implication forte des filles, garçons, hommes et femmes dans les différents initiatives et mécanismes. Suite aux entretiens, focus groupes et observation, le tableau suivant montre la synthèse des principales formes de concertation menés dans le cadre du projet.

Tableau 15. Synthèse des activités de concertation du projet du projet

Dispositif de concertation	de	Nombre	Thème	Nombre de participants
Rencontre de coordination		7	Etat d'avancement du projet et concertation sur le déroulement des activités	189
Rencontre de concertation et dialogue		8	- Echange leçons et bonnes pratiques ; - Dynamique de partenariat dans le domaine de la lutte contre la VBGMS	560
Atelier de travail et d'élaboration		36	- Choix des collègues partenaires et jeunes leaders filles et garçons - Production des guides de prévention et kits d'animation pour la lutte contre VBG et promotion de la MP en milieu scolaire ; - Partenariat dans le domaine de la lutte contre la VBGMS ; - Charte de réussite du projet.	60

Au moment de la crise sanitaire les gestionnaires du projet ont constaté l'impact important de la crise sur les femmes et la montée des violences qui en découle, ce qui les a obligés à travailler à l'amélioration de l'efficacité du centre d'écoute d'Ennakhil et à travailler sur l'audit participatif de l'espace public à travers l'outil des marches exploratoires des filles et leurs mères. L'outil de l'audit participatif a permis de soumettre un nombre de recommandation via une pétition signée et déposée par la fédération des associations des parents d'élèves, selon les déclarations des responsables communaux plusieurs recommandations (9/23) élaborées par les femmes et les filles sont exécutées par le conseil de ville ou l'arrondissement de Menara et Gueliz.

Ces activités n'étaient pas programmées dans le projet, et leur ajout a eu un bon impact au profit des filles et femmes de la région, cet impact est observé par :

- le nombre élevé des femmes prises en charge par le centre d'écoute, 564 femmes et filles ont bénéficié du service d'écoute et du service du psychologue et avocats. Les services fournis par le centre d'écoute d'Ennakhil ;
- l'identification d'un nombre important de recommandations soumises aux responsables des collectivités locales.

VII. Conclusions

Il est à confirmer que le projet constitue une expérience concrète dans l'objectif d'un changement en matière de lutte contre la VBGMS, d'institutionnalisation du genre, de promotion de l'égalité de sexe et la MP. C'est un très bon projet de plaidoyer par l'action.

Le projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la réalisation des missions du Fonds d'affectation spéciale de l'ONU, de l'association Ennakhil, des partenaires clés du projet et des priorités nationales et les engagements internationaux du Maroc. Son déploiement au niveau local, provincial et régional a permis d'avoir des actions à résultat significatif direct sur les détenteurs de droit œuvrant aux différents niveaux d'intervention. Le renforcement des capacités des différents acteurs clés du projet pour instaurer des changements en matière de prévention et prise en charge des filles victimes de VBGMS est la meilleure stratégie partenariale à adopter pour le contexte marocain.

Le montage et la conception initiale du projet sont assez convenables pour impulser un changement chez les détenteurs de droits visés à moyen et à long termes. En général, le bilan est positif. Les extrants immédiats du projet représentent une contribution significative dans l'atteinte des résultats par l'utilisation des produits au niveau local (guides et manuels élaborés par le projet...) et appropriés par les détenteurs de droits.

Le projet démontre une efficacité globale satisfaisante (consommation des budgets, le système de suivi évaluation et le dispositif de gouvernance). Le projet n'a pas pu respecter le calendrier à cause du contexte lié à la pandémie Covid-19 et l'organisation des grèves par les éducateurs et directeurs des collèges partenaires du projet.

Le projet démontre une durabilité et une pérennité compromise et ce malgré l'appropriation des concepts par les différents partenaires du projet. Il est difficile d'avoir un changement sans une continuité de l'intervention. La mise en place d'un protocole de prévention et de prise en charge des filles victimes de VBGMS peut permettre certainement de dépasser ce risque.

Le projet a plus agi pour impliquer davantage les parties prenantes dans les mécanismes de prévention et de prise en charge des filles victimes des VBGMS. Ainsi il a le caractère inclusif et a contribué à la prise en compte des besoins des différentes cibles pas seulement les filles et leurs mères.

L'évaluation conclut sur le fait que le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU et l'association Ennakhil ont mis énormément d'efforts à combler un vide qui existait au niveau de l'accompagnement de la mise en application des lois, procédures, outils et mécanismes de prévention et prise en charge des filles victimes de VBGMS et aussi accompagner les parties prenantes dans ce déficit.

Le projet a permis d'avoir une forte capacité d'échange et de coordination entre les partenaires : Ennakhil, le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU et les autres acteurs. Il a aussi un point fort lié à sa souplesse de gestion administrative et financière.

VIII. Leçons apprises

Leçon apprise 1. L'implication des élèves filles et garçons à la base

L'implication des élèves filles et garçons à la base a été la condition sine qua non pour la réussite des activités du projet. Cette action a permis une meilleure appropriation par les membres de la communauté.

Les activités d'information de sensibilisation réalisée par des jeunes filles et garçons leaders au niveau des collèges ont contribué à améliorer la prise de conscience des élèves sur les dommages causés par le phénomène de la violence basée sur le genre en milieu scolaire, ainsi que sur les mécanismes de prise en charge et de signalement des filles victimes de violence.

La production, la diffusion et l'utilisation de plusieurs outils, guides et kits de sensibilisation et d'information par les élèves filles et garçons, est un point fort qui a assuré d'efficacité du projet. Ces productions, depuis le début du projet, ont permis d'unifier la méthode de travail au niveau de tous les collèges partenaires du projet

Les élèves garçons et filles ont mis en évidence leur efficacité dans la lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP au milieu scolaire. Elles ont amélioré leurs connaissances sur les techniques de leadership, de sensibilisation et même de plaidoyer d'où un niveau prometteur dans le processus décisionnel qui était faible.

Leçon apprise 2. Le renforcement de la coordination pour lutter contre la VBGMS et la promotion de la MP au niveau du système scolaire.

La bonne coordination de la lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP au niveau du système scolaire a été une bonne pratique dans le processus de gestion du projet. La disponibilité en temps opportun des informations sur la VBG par le biais de canaux de communication clairs permettent une action plus rapide des parties prenantes pour prévenir et promouvoir la VBGMS et la promotion de la MP au niveau du système scolaire. Cette combinaison d'efforts permettra d'obtenir plus de résultats et d'atténuer les risques en matière de VBGMS.

Leçon apprise 3. L'AREF dans la prise de relève.

Depuis le début du projet les responsables de l'AREF ont été engagés. En effet après la réalisation des actions de terrain avec les élèves, ils se sont davantage impliqués pour une meilleure appropriation et dans la vision du projet pour en faire une cellule de continuité et de généralisation des activités du projet avec l'ensemble des établissements scolaires de la région.

Ainsi l'AREF va veiller à La mise en place des entités organisationnelles de référence en matière de genre et lutte contre la VBGMS ; responsables genre, agents d'appui sociaux et généralisation des centres d'écoute au niveau de l'ensemble des établissements scolaires. Cette implication des responsables de l'AREF pour une prise de relève est une bonne perspective de durabilité.

Leçon apprise 4. L'audit sécuritaire, un outil efficace pour promouvoir la sécurité des filles scolarisées.

L'adoption de l'audit sécuritaire de l'espace public pour les filles et leurs mamans par les collectivités locales est un moyen efficace pour assurer la durabilité et l'institutionnalisation des approches auprès des acteurs territoriaux. Cet outil a pour objectif de garantir la réduction de la violence et l'amélioration de la qualité de vie des filles scolarisées pour qu'elles puissent aller à l'établissement scolaire et rentrer à la maison en toute sécurité, et ce, en assurant la protection de leurs droits et l'élimination de toute forme de violence à leur égard.

IX. Recommandations

↳ Repositionnement du projet

1. La lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP dans la région est encore dans ses débuts. Le renforcement des acquis de cette première manche est vital par :
 - l'intégration et le renforcement du partenariat entre les différents acteurs du circuit de prévention et prise en charge des filles victimes de VBGMS,
 - l'accompagnement des collectivités territoriales dans ce processus, puisque c'est l'acteur de proximité concerné en premier lieu.

La prochaine intervention devrait aussi orienter ses interventions pour appuyer et accompagner l'institutionnalisation des bonnes pratiques du projet. La généralisation des expériences devrait être assurée par les partenaires institutionnels. Cependant cette généralisation devrait se faire de façon réfléchie et par étape : commencer par deux ou trois régions avant de généraliser après évaluation et capitalisation.

2. Poursuivre les efforts de renforcement d'institutionnalisation de lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP au niveau régional et local :

- Il s'agit, d'abord, de légitimer le protocole de prise en charge des filles victimes de VBGMS, en lui accordant un positionnement institutionnel en matière de prévention et prise en charge, tout en considérant que les membres du protocole sont dans une situation qui nécessite un investissement et des efforts élevés et ont besoin à la fois de reconnaissance et de valorisation de leur travail auprès de leurs supérieurs.
- La mise en place d'une entité organisationnelle de référence en matière de genre au sein des administrations de l'éducation et au niveau des établissements scolaires en suivant la méthodologie et l'approche d'accompagnement du protocole au niveau régional, composées des ressources humaines formées et outillées, est fortement recommandée. Le choix des personnes motivées pour assurer cette fonction est très fondamental.
- Dans ce cadre on propose de créer des protocoles au niveau des 8 provinces de la région composés des représentations provinciales du protocole. Un séminaire régional des protocoles provinciaux devrait être organisé.

3. Poursuivre les efforts de l'amélioration de gouvernance en matière de lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP à travers la diffusion et accompagnement à l'utilisation des produits atteints :

Le projet a prévu des activités très importantes dans ce sens notamment le développement des outils de travail (guides et manuel). Il est fortement recommandé de renforcer ces activités et passer à une étape de généralisation de la diffusion, la formation et l'utilisation de ces outils. Cette généralisation doit être faite au niveau de la région et au niveau d'autres régions du Royaume. Il s'agit :

- de tester les supports développés par le projet dans quelques territoires des autres régions avec une offre complète d'accompagnement depuis la sensibilisation, la formation et l'accompagnement.
- d'encourager les productions faites dans le cadre du projet : les pièces théâtrales, productions écrites à affiner et à diffuser localement, au niveau régional et aussi national ;
- d'appuyer la Fédération et les associations des parents d'élèves à organiser des activités ciblant les parents et l'environnement des établissements scolaires ;

- doter les centres d'écoute de ressources humaines spécialisées ;

4. Mettre en place une stratégie l'institutionnalisation et de capitalisation des résultats atteints par le projet :

La mise en place d'une stratégie de capitalisation et généralisation des résultats atteints est fortement recommandée. Il s'agira notamment de mettre en place un pôle de compétence au niveau de la région composé principalement des responsables du protocole régional de prise en charge, des élus, des cadres associatifs...disposant des compétences et des outils pour accompagner le processus de d'institutionnalisation.

↳ Renforcement des capacités des collectivités territoriales

5. Intégrer des modules de formations relatifs à la lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP à la gestion des affaires territoriales et le renforcement de la gouvernance territoriale sensible au genre :

Le développement des modules spécifiques au niveau du projet de formations des élus et des cadres fonctionnaires des collectivités territoriales. Il s'agit aussi de documenter les modules de formation déployés dans le cadre du projet, les regrouper dans un Kit pédagogique à mettre à la disposition des communes. Ce dispositif va intégrer l'approche auprès des collectivités et permettra une implication des communes puisqu'elles ont les moyens humains et matériels (centres sociaux-éducatifs, terrains de proximité). Une expérience a été menée par une association (IMADEL) à Marrakech a permis d'intégrer les collectivités au niveau du circuit de prise en charge des femmes victimes de violence à travers le fonctionnement de 3 centres d'écoute au niveau de l'arrondissement Menara.

↳ Promotion de l'égalité de genre

6. Poursuivre activement les efforts de l'accompagnement des changements attendus et le plaidoyer pour l'amélioration des lois et des politiques publiques discriminatoires fondées sur le sexe dans le domaine de l'éducation

Il s'agit d'assurer une analyse genre des nouveaux documents et d'une prise en compte de ses aspects liés (Décrets, organisation, stratégie, programmes...). L'implication des organisations de la société civile est fortement recommandée. Il s'agit d'organiser des ateliers d'échanges et de réflexion autour de ces textes et ces politiques publiques.

Tableau 16. Plan de déploiement des recommandations

Recommandations	Temps/durée	Acteurs concernés	Responsables de déploiement
1. La lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP dans la région est encore dans ses débuts, Le renforcement des acquis de cette première manche est vital	4 ans (2022-2025)	Etablissements scolaires, AREF, comité de lutte contre la VBG, Ennakhil, OSC parents d'élève, OSC DH et DF	AREF, comité de lutte contre la VBG et Ennakhil
2. Poursuivre les efforts de renforcement d'institutionnalisation de lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP au niveau régional et local	2022	Les parties prenantes au Protocole de prise en charge des filles victimes de VBGMS	AREF, comité de lutte contre la VBG et Ennakhil
3. Poursuivre les efforts de l'amélioration de gouvernance en matière de lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP à travers la diffusion et accompagnement à l'utilisation des produits atteints	2 ans (2022-2023)	Etablissements scolaires, AREF, Ennakhil, OSC parents d'élève, OSC DH et DF	AREF, OSC parents d'élève et Ennakhil
4. Mettre en place une stratégie d'institutionnalisation et de capitalisation des résultats atteints par le projet	2 ans (2022-2023)	Etablissements scolaires, AREF, Ennakhil, OSC parents d'élève, OSC DH et DF	AREF, OSC parents d'élève et Ennakhil
5. Intégrer des modules de formations relatifs à la lutte contre la VBGMS et la promotion de la MP à la gestion des affaires territoriales et le renforcement de la gouvernance territoriale sensible au genre	4 ans (2022-2025)	Communes territoriales, AREF, comité de lutte contre la VBG, Ennakhil, OSC parents d'élève, OSC DH et DF	DCT, Communes territoriales, AREF et Ennakhil
6. Poursuivre activement les efforts de l'accompagnement des changements attendus et le plaidoyer pour l'amélioration des lois et des politiques publiques discriminatoires fondées sur le sexe dans le domaine de l'éducation	2 ans (2022-2023)	Ennakhil, OSC parents d'élève, OSC DH et DF	Ennakhil

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre logique du projet

Hiérarchie des objectifs et résultats	Indicateurs	Baseline	Targets			Total
			Year 1	Year 2	Year 3	
			Sept18 - Aug19	Sept19 - Aug20	Sept20 - Aug21	
OG : les jeunes filles âgées de 12 à 20 ans sont mieux protégées contre la VBGMS en promouvant la MP dans les écoles de la région de Marrakech / Safi d'ici à août 2021.	Ind OG 1. Nombre de règlements, pétitions, procédures, pratiques de mise en œuvre pour la prévention de VBGMS introduits et/ou modifiés et/ou adoptés et/ou mis en œuvre	0	0	4	6	10
	Ind OG 2. Pourcentage de filles victimes qui ont rapporté la VBGMS aux services de prise en charge concernés	0	0	20%	40%	40%
	Ind OG 3. Pourcentage de filles qui estiment que la sécurité s'est améliorée dans leur école au début et à la fin du projet.	N/A	N/A	30%	50%	50%
Outcome 1 : Les filles et les garçons qui ont participé au projet améliorent leurs attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence dans l'école bénéficiaire du projet	Ind OC 1.1. Proportion des garçons et des filles qui soutiennent fermement les normes d'équité entre les sexes, conformément à l'échelle de l'égalité des sexes	N/A	N/A	25%	40%	40%
Output 1.1 : Les garçons et les filles ont amélioré les attitudes et les comportements liés à la masculinité positive à l'égard des femmes et des filles et prennent des mesures pour prévenir la violence à l'égard des filles dans l'école bénéficiaire du projet	Ind OP 1.1.1. Le nombre des écoles identifiées et mobilisées pour des activités de masculinité positive et LVBGMS	0	5	0	0	5
	Ind OP 1.1.2. Le nombre de garçons et de filles leaders mobilisés pour des activités de LVBGMS et MP	0	15	15	25	55
Output 1.2 : Les filles et les garçons, et les éducateurs, et OSCs engagés dans les activités de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et comprennent mieux leurs rôles dans la prévention et l'information de la VBGMS et MP	Ind OP 1.2.1. Nombre d'outils et kits de prévention et de LVBG et MP produits	0	3	0	0	3
	Ind OP 1.2.2. Nombre et type d'activités de démonstration mises en œuvre par des filles et garçons leaders au niveau des écoles	0	0	10	15	25
	Ind OP 1.2.3. Nombre et type d'activités de démonstration mises en œuvre par les éducateurs et OSCs au niveau des écoles	0	0	5	5	10
Outcome 2 : Les éducateurs, les associations de parents d'élèves, les organisations de défense des droits des femmes et des droits de l'homme, les représentants élus des conseils locaux et régionaux les représentants de la justice, les représentants de la police et les acteurs confessionnaires s'efforcent plus efficacement d'atteindre une approche sexospécifique dans les	Ind OC 2.1. Nombre de mesures et de pratiques locales concernant spécifiquement l'égalité et LVBGMS et MP	0	0	2	3	5
	Ind OC 2.2. Pourcentage des cas de violence signalés au support système qui ont été traités conformément aux bonnes pratiques en matière de LVBGMS et MP	0	0	30%	60%	60%

établissements d'enseignement						
Output 2.1: Les associations des parents, les OSCs de droits de l'homme et droits des femmes, les représentants élus, les représentants de la justice, les acteurs confessionnaux et les éducateurs qui ont participé à la formation sont mieux en mesure d'identifier et de jouer leurs rôles dans la prévention de la VBGMS	Ind OP 2.1.1. Le nombre des participants ayant démontré leur capacité à utiliser les connaissances acquises au cours des formations	0	15	30	20	65
Output 2.2: Les partis prenantes des associations des parents, des OSCs de droits de l'homme et droits des femmes, des élus, de la justice, de la police, d'acteurs confessionnaux et des éducateurs, ont mise en oeuvre les acquis en manière de LVBGMS et MP (recommandation & partenariat)	Ind OP 2.2.1. Nombre de recommandations et d'initiatives de sensibilisation formulées et menées sur la lutte contre la violence sexiste dans les écoles	0	3	6	8	17
	Ind OP 2.2.2. Nombre de synergies et de partenariats stratégiques réalisés grâce à l'impact des actions du projet	0	3	2	1	6
Outcome : Les membres de la communauté et les professionnels des médias de la région de Marrakech/Safi sont davantage sensibilisés à la VBGMS et MP	Ind OC 3.1. Nombre des membres de la communauté qui interagissent positivement avec les compagnes et outils de sensibilisation et mobilisation	0	1000	10000	20000	31000
	Ind OC 3.2. Pourcentage de perception positive des acteurs renforcés	N/A	N/A	20%	40%	40%
Output 3.1: Les outils et les moyens de communication, de mobilisation et de sensibilisation produits en matière de LVBGMS et MP.	Ind OP 3.1.1. Nombre d'outils, de moyens de communication, de mobilisation et de sensibilisation produits en matière de LVBGMS et MP (Site web et deux capsules, tracts, affiches, dossiers complets et produits médiatiques)	0	3	5	2	10
Output 3.2 : Les capacités des professionnels de LVBG et les institutions confessionnels, les acteurs gouvernementaux, les médias et les responsables des OSCs, sont renforcées en matière d'utilisation des outils de mobilisation et sensibilisation	Ind OP 3.2.1. Nombre d'acteurs ayant démontré leurs capacités à utiliser les connaissances acquises au cours des formations	0	0	15	15	30
Output 3.3 : Le grand public de la région de Marrakech/Safi sont sensibilisés sur LVBG et MP	Ind OP 3.3.1. Nombre d'articles de presse publiés consacrés à la masculinité positive et LVBGMS	0	5	10	15	30
	Ind OP 3.3.2. Nombre du grand public mobilisé et sensibilisé	0	0	2000	3000	5000

I. CONTEXTE DU PROJET

Selon la dernière enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes publiée par le Haut-Commissaire au Plan en 2011 (ENVEF, HCP) et fondée sur des données collectées en 2009, près de 6 millions de femmes marocaines (63% des Marocaines âgées de 18 à 65 ans) ont subi des violences au cours des douze mois précédant l'enquête, dont 3,8 millions de femmes vivant en zones urbaines. La violence dans les établissements d'enseignement représentait plus de 24% de tous les cas de violence à l'égard des femmes. Un total de 81 000 étudiantes et écolières sont des victimes violence basée sur le sexe, dont 20% ont été victimes de violences sexuelles.

Un rapport plus récent - le Rapport Maroc 2017 de l'UNESCO - a déclaré que l'observatoire de la violence mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale avait identifié environ 24 000 cas de violence en milieu scolaire en 2013-2014. La grande majorité des cas ont lieu dans les écoles et les autres dans les environnements des écoles (31%).

Classée par comportement d'étudiant, la forme de violence la plus répandue implique un étudiant avec un autre étudiant (64%). Vient ensuite le cas d'étudiants qui détériorent (et cassent) la propriété de l'école (8%) et en troisième position se trouve la violence qui existe entre les élèves et les enseignants (7%). La violence verbale représente 35% des cas (8 413 cas), suivie de la violence physique à l'école (20%) et la violence subie par son environnement (13%). Enfin, la violence sexuelle compte pour 12%.

En ce qui concerne le genre, le comportement des garçons est prédominant : 52% des cas sont des violences commises par des garçons contre des filles tandis que 43% des cas sont le fait de violences entre garçons et seulement 5% sont imputables à la violence entre filles.

Pendant la crise sanitaire engendrée par la pandémie du COVID-19, l'Etat marocain a décrété le confinement total de la population le 20 mars dernier. De multiples conséquences socioéconomiques, psychiques et physiques commencent à apparaître dans les rangs des femmes victimes de violence et filles scolarisées. Ces dernières se trouvent confinées et dans l'incapacité d'interagir avec les services des centres d'écoute de manière classique, tandis que ces centres eux-mêmes ainsi que tout le circuit de prise en charge sont incapables de répondre efficacement aux cas de violences durant ce confinement. Suite à l'analyse des données concernant les cas traités par téléphone lors du confinement (du 23/03/2020 au 10/04/2020), le centre d'écoute d'Ennakhil et ceux des huit partenaires associatifs dans la région de

Marrakech-Safi constatent que le taux des femmes et filles victimes de violence a augmenté d'une façon alarmante :

- Augmentation des violences économiques de 60% ;
- Augmentation des violences psychiques de 55% ;
- Augmentation des violences physiques de 20%.

La région de Marrakech-Safi représente 13,3% de la population marocaine globale, soit 4,8 millions d'habitants en 2020. Environ 1.2 million jeunes, soit 26% de la population de la région, sont inscrits dans l'un des cycles d'enseignement (préscolaire, scolaire). Ainsi, selon les derniers chiffres disponibles, 115 270 enfants poursuivent leur scolarité dans l'enseignement préscolaire et 994 445 élèves dans l'enseignement scolaire. La région représente 14.5% de l'enseignement préscolaire national et 13.9% de l'enseignement scolaire national. Dans l'enseignement scolaire, la région enregistre la deuxième part la plus prépondérante après la région de Casablanca-Settat. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, 655 291 élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans 1 418 établissements et 2 668 satellites, 223 499 élèves sont scolarisés dans 382 établissements de l'enseignement secondaire collégial et 115 655 lycéens fréquentent 173 établissements du secondaire qualifiant de la région.

Ennakhil est une organisation non gouvernementale (ONG), dotée de la personnalité morale d'association. Au niveau du plan stratégique, pendant la période 2018-2023, les deux domaines d'activité stratégique (DAS) de l'Association Ennakhil sont les suivants :

- DAS 1 : la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination à l'égard de catégories vulnérables ;
- DAS 2 : le développement de la démocratie participative pour la promotion de politiques publiques fondées sur l'égalité de droits.

L'Association Ennakhil estime que, pour répondre efficacement aux besoins et aux recommandations relatives à la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles dans et autour du milieu scolaire, le travail sur le changement des normes de la masculinité négative ne devrait pas rester une composante isolée ni être limitée à des actions dans des projets et activités ponctuelles, de petit calibre, mais devrait plutôt faire l'objet d'un projet pilote doté d'actions innovantes afin d'établir une synergie entre tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la violence basée sur le genre et le système éducatif de la région.

II. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet « Combattre la VBG dans les écoles à travers la promotion de la masculinité la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi », en partenariat avec **le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes**, a été développé suite au constat que les jeunes filles continuent à faire face à la violence basée sur le genre dans le milieu scolaire au Maroc et dans la région de Marrakech Safi. La durée d'exécution du projet est de 36 mois, du août 2018 au juillet 2021, cette période a été prorogée à cause des retards liés à la pandémie du COVID-19 jusqu'en décembre 2021, soit une durée de 4 mois.

Le projet vise, par une approche positive de la masculinité, à interroger le comportement des hommes et des garçons par l'utilisation d'outils appropriés pour échanger, débattre, partager des connaissances afin d'encourager en particulier les changements de comportement face à la violence (promotion de la masculinité positive et non violente).

Ce projet a pour objectif général que les jeunes filles âgées de 12 à 20 ans sont mieux protégées contre la VBGMS en promouvant la Masculinité Positive (MP) dans les écoles de la région de Marrakech / Safi, il a été bâti sur trois axes de résultats :

- OC1 : Les filles et les garçons qui ont participé au projet améliorent leurs attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence dans l'école bénéficiaire du projet ;
- OC2 : Les partenaires s'efforcent plus efficacement d'atteindre une approche sexospécifique dans les établissements d'enseignement ;
- OC3 : Les membres de la communauté et les professionnels des médias de la région de Marrakech/Safi sont davantage sensibilisés à la VBGMS et MP.

En termes de résultats stratégiques, ce projet vise trois niveaux d'amélioration :

Politique gouvernementale

- Améliorer la politique gouvernementale visant à remédier aux problèmes de violence basée sur le genre dans les écoles ;
- Sensibiliser les parties prenantes (dans tous les secteurs et à tous les niveaux) aux droits des femmes et des hommes ;
- Renforcer les capacités et améliorer les procédures et mécanismes opérationnels des acteurs impliqués dans la chaîne d'identification et de prévention de la violence et de protection et prise en charge des victimes de violence ;

- Renforcer la capacité des membres de la communauté à participer aux décisions politiques aux niveaux local, régional et national en matière de la lutte contre la VBGMS ;
- Promouvoir les canaux et espace de dialogue entre les différents acteurs pour des synergies et partenariats crédibles en matière de la lutte contre VBGMS.

Engagement du public

- Améliorer l'engagement du grand public dans la lutte contre la VBGMS ;
- Promouvoir une culture de l'égalité et la lutte contre les stéréotypes de genre conduisant à la ségrégation dans différents domaines, en particulier l'éducation, et dans la société en général.

Jeunes garçons et filles

- Accroître la compréhension qu'ont les jeunes filles et garçons des causes, des formes et des conséquences de la violence Basée sur le genre ;
- Développer la capacité des jeunes filles à identifier, informer sur, rapporter et gérer une situation de violence ;
- Développer la capacité des hommes et des garçons à gérer leurs frustrations et à contrôler et canaliser leur agressivité ;
- Promouvoir la masculinité positive à travers diverses activités dans les écoles.

Dans ce contexte, l'association Ennakhil lance un appel à consultation pour le recrutement d'un bureau d'étude spécialiste dans le domaine de l'évaluation des projets (CE) pour l'appui à la réalisation de l'évaluation finale externe du projet.

III. OBJECTIF ET RESULTATS DE LA CONSULTATION

1. RESUME DE L'EVALUATION

Projet	Combattre la VBG dans les écoles à travers la promotion de la masculinité la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi
Période du projet	01/08/2018 au 31/12/2021
Type d'évaluation	Evaluation finale externe
Objectifs d'évaluation	Le but de cette évaluation est d'évaluer de manière critique et objective les progrès et l'impact réalisés pour atteindre les objectifs du projet. Les recommandations de l'évaluation seront utilisées pour guider les processus de planification et de re-conception des futures stratégies du projet. Mais surtout d'informer le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies de l'impact du projet sur la vie des jeunes filles dans les écoles dans la région de Marrakech Safi.
Méthodologies	Des techniques qualitatives et quantitatives seront appliquées afin de créer des opportunités pour toutes les parties prenantes du projet de participer de manière significative à l'évaluation des progrès du projet et de générer des recommandations d'amélioration. La méthodologie appropriée sera finalisée en consultation avec l'équipe d'évaluation, les partenaires et le bureau d'appui pour un résultat efficace de l'évaluation.
Dates de début et fin d'évaluation	15 décembre2021- 15 février 2022

2. OBJECTIF DE L'EVALUATION

Sous la supervision de l'équipe du projet, le bureau d'études aura pour mission **l'appui à la réalisation de l'évaluation finale externe du projet**. Cette évaluation a pour objectif principal d'analyser les résultats du projet d'opérationnalisation de l'entente de partenariat entre **l'association Ennakhil, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Elimination des Violences à l'Egard des Femmes**. Ainsi pour capitaliser sur les résultats et les enseignements afin d'améliorer et réorienter, si nécessaire, la stratégie d'intervention de l'association Ennakhil et de ses partenaires en mettant l'accent sur l'implication des tuteurs de droit et des détenteurs d'obligation (acteurs locaux et régionaux).

Elle servira à fournir l'information nécessaire pour la planification et la réorientation des actions future, et ce, à travers :

- L'analyse du degré de contribution du projet dans la lutte contre la VBG dans les écoles à travers et l'institutionnalisation et la promotion la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi ;

- La mesure du degré de réalisation des résultats obtenus (prévus et inattendus) ;
- L'identification et documentation des bonnes pratiques, les faiblesses et contraintes majeures ainsi que les grands enseignements ;
- La formulation des recommandations pratiques, justifiées et ciblées devant servir aux interventions futures.

Les principaux partenaires opérationnels du projet sont :

- **L'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech-Safi (AREF) ;**
- **Les cadres éducatifs des collèges cibles par le projet ;**
- **Les Associations de parents d'élèves ;**
- **Les organisations de défense des droits des femmes et des droits de l'Homme ;**
- **La Commission régionale de lutte contre la violence à l'égard des femmes.**

6 collèges ont été ciblés par le projet au niveau de la région de Marrakech-Safi, qui sont :

- **El Mansour Eddahbi, préfecture de Marrakech ;**
- **Yaakoub Al Mansour, préfecture de Marrakech ;**
- **Al Atlas, préfecture de Marrakech ;**
- **Wahat Zaitoun, préfecture de Marrakech ;**
- **Sid L Mokhtar, province de Chichaoua ;**
- **Mohammed Aabid El Jabri, province d'El Kelaa Des Sraghna.**

Ainsi, les utilisateurs primaires des résultats de l'évaluation seront les partenaires du projet dans le cadre de la mise en œuvre de projets de partenariats futurs. Aussi, cette évaluation fait figure d'acte de redevabilité et d'apprentissage. Elle permettra aux parties prenantes de tirer les leçons de la conception et la mise en œuvre de projet ainsi que de capitaliser ses acquis pour les projets futurs.

3. ÉTENDUE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation doit analyser les stratégies et les résultats du projet en mettant l'accent sur les leçons tirées et en traduisant les conclusions en recommandations opérationnelles et stratégiques pour servir les projets à venir. La mission d'évaluation doit cibler notamment le niveau régional dans la phase relative à la collecte et analyse des données car, comme expliqué dans la rubrique précédente, la stratégie d'intervention s'est focalisée sur le niveau régional. L'évaluation doit également se baser sur la totalité de la durée du projet.

La durée de la mission est de 3 mois. La mission débute en décembre 2021. Elle couvrira un nombre effectif de 45 jours travaillés. Le lieu d'exécution de cette mission est la région de Marrakech-Safi (Préfecture de Marrakech, provinces de Kelaa des Sraghna et Chichaoua).

4. CRITERES D'EVALUATION

Afin d'apprécier le projet par critères, l'évaluation doit répondre aux questions de la matrice d'évaluation élaborée pour la réalisation de la mission. Elle récapitule les questions principales d'évaluation ainsi que toutes les sous-questions correspondantes, les indicateurs de performance, les sources des données, et les méthodes de collecte de données.

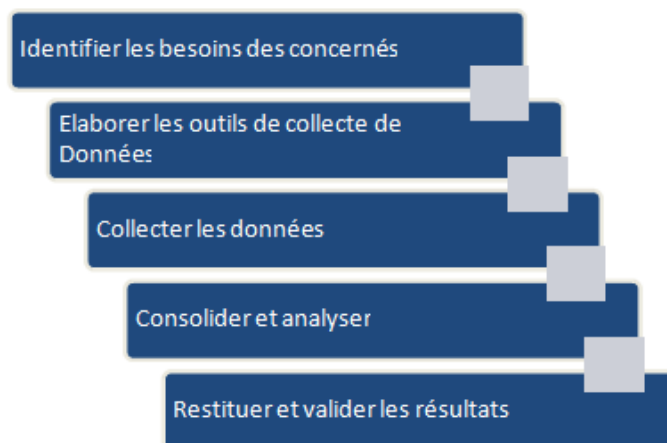
Critères d'évaluation	Questions d'évaluation obligatoires
<p>Efficacité Indique dans quelle mesure un projet atteint ses objectifs/résultats (tels qu'énoncés dans le descriptif de projet et le cadre de résultats) en conformité avec la théorie du changement.</p>	<p>Dans quelle mesure la finalité, les réalisations et les produits visés par le projet (résultats du projet) ont-ils été atteints et comment ? <i>Pour répondre à cette question, veuillez évaluer dans quelle mesure le projet a directement profité aux bénéficiaires ciblés. Au niveau de la finalité du projet, cela fait référence aux premiers bénéficiaires (les filles scolarisées) et au niveau des réalisations, aux bénéficiaires secondaires (partenaires opérationnels du projet). Veuillez évaluer dans quelle mesure le projet a réussi à plaider en faveur de du changement des politiques publiques et si cela est susceptible d'avoir des retombées positives sur les filles scolarisées. Dans tous les cas, veuillez indiquer si le projet a obtenu des résultats conformes à la théorie du changement attendu.</i></p>
<p>Pertinence Degré d'adéquation du projet avec les priorités et les politiques du groupe cible et avec le contexte.</p>	<p>Dans quelle mesure les résultats obtenus (finalité, réalisations et produits du projet) continuent-ils d'être pertinents par rapport aux besoins des femmes et des filles ? <i>Pour répondre à cette question, veuillez évaluer dans quelle mesure les stratégies et les activités du projet étaient pertinentes et appropriées aux besoins des filles scolarisées, et déterminer si le projet a été en mesure de s'adapter à tous les changements intervenus dans le contexte et les besoins des premiers bénéficiaires pendant sa mise en œuvre.</i></p>
<p>Efficience Mesure les produits — qualitatifs et quantitatifs — par rapport aux moyens engagés pour les obtenir. Il s'agit d'un terme économique qui indique si le projet a été exécuté de manière rentable.</p>	<p>Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a-t-elle été efficiente et rentable ? <i>Pour répondre à cette question, vous pourriez souhaiter examiner si les activités ont été exécutées dans le respect des délais et du budget, et si elles ont été conçues de sorte à optimiser l'utilisation des ressources. Vous devrez également chercher à déterminer si le projet a été bien géré pour utiliser au mieux les ressources humaines et financières.</i></p>
<p>Durabilité La durabilité consiste à évaluer si les effets bénéfiques d'un projet sont susceptibles de perdurer après la fin du projet ou du financement.</p>	<p>Dans quelle mesure les résultats obtenus, en particulier tout changement positif dans la vie des les filles scolarisées (au niveau de la finalité du projet), continueront-ils une fois le projet terminé ? <i>Pour répondre à cette question, vous devrez peut-être évaluer la probabilité que le projet soit durable. Par exemple, quelles mesures ont été prises pour institutionnaliser le projet, renforcer</i></p>

	<i>les capacités des parties prenantes ou assurer des retombées positives aux titulaires de droits grâce à des systèmes de responsabilisation et de supervision ?</i>
Impact <i>Évalue les changements qui peuvent être attribués à un projet particulier et qui se rapportent spécifiquement à un impact de plus haut niveau (tant attendus qu'inattendus).</i>	Dans quelle mesure le projet a-t-il généré des connaissances et des pratiques prometteuses ou émergentes dans le domaine de l'élimination de la violence à l'égard des filles scolarisées, qu'il convient de documenter et de partager avec d'autres praticiens ? <i>Pour répondre à cette question, il faut montrer clairement que les connaissances générées sont nouvelles, innovantes, qu'elles reposent sur des données factuelles issues d'autres projets ou qu'elles peuvent être reproduites ou appliquées à grande échelle dans d'autres projets ou contextes. Cette section ne doit pas inclure d'enseignements ou de connaissances génériques qui ont déjà été souvent documentés dans ce contexte.</i>
Égalité des sexes et droits humains	Critère transversal : l'évaluation doit déterminer si des approches fondées sur les droits humains et sensibles au genre ont été intégrées tout au long du projet et dans quelle mesure. <i>Dans la pratique, cela pourrait signifier : intégrer une évaluation des droits humains et de la sensibilité au genre dans l'ensemble des questions d'évaluation, si cela n'est pas évident ; veiller à ce que l'approche évaluative et les méthodes de collecte des données soient sensibles au genre, préciser que les données d'évaluation doivent être ventilées par sexe et selon d'autres critères sociaux importants pour le thème du projet.</i>
Effet pandémie Covid-19	Dans quelle mesure pendant la crise sanitaire de la COVID-19 ont infecté le degré de réalisation des activités et l'obtention des résultats attendus du projet.

IV. APPROCHE ET METHODES D'EVALUATION

Approche

L'approche préconisée pour mener cette mission est déclinée en 5 étapes principales selon les principes de l'évaluation (participation, basée sur le genre, en prenant en considération la pandémie), schématisées comme suit :



Sources et instruments de collecte des données

Les différentes sources de données utilisées seront :

La revue documentaire : elle constitue une source fondamentale pour collecter les informations et répondre aux questions évaluatives.

Entretiens individuels semi-structurés : Ils constituent un moyen essentiel de collecte de données afin de répondre aux questions d'évaluation. Les informateurs clés du projet qui ont été ciblés par des entretiens individuels sont :

- Gestionnaires et partenaires clés du projet (Association Ennakhil, Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes, Académie régionale d'éducation et de formation, Fédération des associations de parents d'élèves, Commission régionale de lutte contre la violence à l'égard des femmes) ;
- Acteurs locaux parmi ceux qui ont bénéficié des activités organisées sur le terrain (associations des parents d'élèves, associations des droits humains, élèves, parents ou tuteurs, et éducateurs), qui sont également les bénéficiaires directs des actions menées ;

Focus group en présentiel : les focus group constituent un moyen complémentaire pour collecter et confronter les données avec les autres sources. Les éducateurs, les élèves, les responsables de l'académie, du comité de lutte contre la violence, associations des parents d'élèves doivent être ciblés par cette technique de collecte de données.

La mission de l'évaluation doit couvrir au moins 20% du total des bénéficiaires au niveau des 3 provinces ciblées par le projet (Marrakech, El Kelaa Des Sraghna et Chichaoua). Avec l'organisation d'au moins :

- 6 Focus group au niveau des 6 collèges ciblés par le projet ;
- 1 Focus group avec les partenaires du projet ;
- Une dizaine d'entretien individuels semi-structurés avec les responsables des institutions partenaires du projet.

Considérations éthiques

Pour la réalisation de cette mission, certaines considérations éthiques doivent être respectées :

- Traitement de tous les informateurs avec respect et attention ;
- Explications aux informateurs sur le pourquoi de la recherche des informations et comment ces informations seront utilisées. Garantir l'anonymat si possible, être franc lorsque ce n'est pas possible. Ces règles ont été explicitement indiquées lors de chaque

interaction avec les intervenants à qui on demande de donner des informations factuelles ou d'exprimer des opinions ou des points de vue ;

- Interrogation des parties prenantes séparément lorsqu'il existe entre elles des différences de pouvoir, d'intérêt ou d'influence ;
- Préservation de la confidentialité pour garantir la sécurité des bénéficiaires et la qualité des données ;
- Préservation et stockage des données de manière sûre ;
- Obligation de rester discrets et interdiction d'exploiter personnellement ou de transmettre à d'autres les informations qui leur sont communiquées pour l'évaluation ;
- Éviter que nos appartenances n'interfèrent avec la mission d'évaluation ;
- Expliquer comment le consentement éclairé sera obtenu et s'assurer que les noms des personnes consultées pendant la collecte des données ne seront pas rendus publics ;
- Pour les enfants, l'évaluateur doit prendre en compte les risques supplémentaires et la nécessité d'un consentement parental ;
- L'évaluateur doit être formé à la collecte d'informations sensibles et plus particulièrement de données relatives à la violence envers les femmes ;
- Les outils de collecte de données doivent être conçus de manière à être culturellement appropriés et à ne pas créer de détresse chez les répondants ;
- Les visites de collecte de données doivent être organisées à un moment et dans un lieu approprié afin de minimiser les risques pour les personnes interrogées, en gardant à l'esprit le respect des procédures opérationnelles nationales de COVID-19 ;
- L'enquêteur ou le collecteur de données doit être en mesure de fournir des informations sur la manière dont les personnes en situation de risque cherchent un soutien (orientation vers des organisations pouvant fournir un soutien psychologique, par exemple).

V. LIVRABLES ATTENDUS

De manière plus spécifique, il s'agira dans le cadre de cette mission d'élaborer :

- **Rapport initial d'évaluation** qui devra être soumis par l'évaluateur dans un délai de 2 à 4 semaines après le début de l'évaluation. Le rapport initial doit respecter les exigences minimales et la structure indiquées dans les directives aux fins d'examen et d'approbation par le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU ;

- **Rapport provisoire d'évaluation** conformément au calendrier convenu avec l'évaluateur embauché. Toutefois, il est recommandé de soumettre le rapport entre un mois et deux semaines avant la date d'exigibilité de l'évaluation finale ;
- **Rapport final d'évaluation** dans un délai maximal de 2 mois après la date de fin du projet. Le rapport final doit respecter les exigences minimales et la structure indiquées dans les directives aux fins d'examen et d'approbation du Fonds d'affectation spéciale de l'ONU ;
- Présentation (PPT) synthétique des résultats de l'évaluation.

Calendrier

Livrable	Description	Chronologie
Rapport initial d'évaluation	<p>Cela doit définir la portée des travaux avec un plan de travail proposé et des questionnaires d'évaluation à soumettre 5 jours après le début officiel de l'évaluation. Pour s'assurer que le ou les évaluateurs partagent la même compréhension des objectifs de l'évaluation.</p> <p>Le rapport initial devrait détailler la compréhension des évaluateurs de ce qui est évalué et pourquoi, en montrant comment chaque question d'évaluation sera répondue au moyen de: méthodes proposées; les sources de données proposées; et les procédures de collecte de données.</p> <p>Le rapport initial devrait inclure un calendrier proposé de tâches, d'activités et de livrables, désignant un membre de l'équipe responsable de chaque tâche.</p> <p>Avant d'être accepté pour devenir le guide de l'évaluation, le rapport initial doit être discuté et convenu avec les groupes de gestion et de référence de l'évaluation et l'équipe de S&E de l'UNTF.</p>	2 semaines
Préparation au terrain	Préparation au travail sur le terrain Formation des recenseurs, mise à l'essai des outils et validation finale.	(2 jours)
Collecte de données		3 semaines
Présentation des données	L'équipe d'évaluation présente un résumé des données au groupe de référence avant rédaction du premier rapport afin d'avoir une première validation	
Rapport	L'équipe d'évaluation doit soumettre l'ébauche du rapport aux fins	31 Janvier

provisoire d'évaluation	<p>d'examen et de commentaires de toutes les parties concernées après analyse des données sur le terrain. Le rapport doit respecter la structure et les exigences minimales en matière de rédaction du rapport d'évaluation, telles qu'elles sont guidées dans les directives d'évaluation externe du Fonds des Nations Unies.</p> <p>L'association Ennakhil, les groupes de gestion et de référence de l'évaluation, l'équipe de suivi et d'évaluation du Fonds des Nations Unies et les autres parties prenantes de l'évaluation doivent examiner l'ébauche du rapport d'évaluation pour s'assurer que l'évaluation répond aux critères de qualité requis</p>	
Rapport final d'évaluation	<p>Ceci sera soumis 7 à 10 jours après la réception des commentaires Il sera soumis 7 à 10 jours après avoir reçu les commentaires de la gestion de l'évaluation et des groupes de référence et de l'équipe S&E du Fonds de l'ONU. Le contenu et la structure du rapport analytique final, avec les conclusions, les recommandations et les leçons apprises couvrant la portée de l'évaluation, devraient satisfaire aux exigences des directives de l'association Ennakhil et du Fonds des Nations Unies sur les évaluations externes et inclure les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titre et pages d'ouverture • Contexte et description du projet • But, objectif et portée de l'évaluation. • Méthodologie d'évaluation. • Constatations avec analyse par question d'évaluation en tenant compte de l'analyse situationnelle en ce qui concerne les résultats, les extrants et la stratégie de partenariat et analyse des possibilités de fournir des orientations pour les programmes futurs. • Conclusions selon les critères d'évaluation • Recommandations selon les critères d'évaluation • Annexes comprenant les conditions d'utilisation de l'évaluation, la matrice d'évaluation, les fiches de données des bénéficiaires et d'autres, telles qu'elles sont décrites dans les directives d'évaluation externe du Fonds des Nations Unies pour l'évaluation. 	15 février 2022

VI. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION

L'équipe d'évaluation sera composée de :

- Le/la consultant.e national.e (chef de mission) et Le/la consultant.e adjoint.e. Le chef de mission sera responsable de l'exécution de l'évaluation du début à la fin et de la gestion de l'équipe d'évaluation ;
- Le groupe de gestion de l'évaluation, qui est constituée de l'équipe de l'association Ennakhil, et l'équipe de suivi et d'évaluation du Fonds des Nations Unies ;
- Le groupe de référence des parties prenantes et partenaires du projet.

VII. QUALIFICATIONS REQUISES

Cette prestation sera confiée à un bureau d'étude qui mettra à la disposition de cette consultation des ressources ayant des compétences et des expériences confirmées dans les domaines liés à l'objet de la prestation. Le prestataire mettra à la disposition de la mission, un (e) chef de mission, avec des compétences dans le domaine de l'évaluation des projets et programme, de la planification axées sur les résultats, de la gouvernance et de l'égalité de genre.

L'expert.e national.e qui sera proposés.e devra présenter les exigences minimales suivantes :

- Diplôme universitaire (formation supérieure au moins niveau master) dans les domaines en lien avec le mandat de la mission : sciences politiques, sciences sociales, genre et développement, ou sciences économiques et sociales ;
- Une expertise confirmée (minimum 6 ans) en matière de suivi-évaluation des projets et programmes liés aux politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ;
- Une connaissance solide du domaine des politiques publiques inclusives et sensibles au genre ;
- Une expertise confirmée (minimum 6 ans) en matière d'élaboration des rapports d'évaluation ;
- Une très bonne connaissance de l'environnement des acteurs de prise en charge des femmes victimes de violence ;
- Une très bonne connaissance des dispositions relatives aux lois et mécanismes de lutte contre la violence à l'égard des femmes ;
- Des références confirmées dans la réalisation des missions similaires ;
- D'excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- D'excellentes capacités de communication orale et écrite en langues française.

VIII. MODALITES DE SOUMISSION

Les dossiers de soumission des consultant(es) intéressé(es) par le présent appel à manifestation devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants :

- Une note méthodologique portant sur la compréhension des présents termes de référence (TdR) et décrivant en détail les modalités de réalisation de la mission ;
- Deux CV des deux expert.e.s doivent mettre en évidence les qualifications et les expériences pertinentes dans les champs couverts par la mission ou par les missions similaires ;
- Une proposition financière détaillée en TTC, incluant tous les taxes, les frais de déplacement liés à la consultation et les frais de réalisation et de rédaction des rapports de la mission.

IX. Méthode d'évaluation des offres techniques et financières

Le comité de pilotage de projet évaluera les propositions techniques selon la grille suivante :

CRITERES		Note max
		100
Section	Expertise	60
1.1	Diplôme universitaire	10
1.2	Excellente connaissance en matière de suivi-évaluation des projets et programmes liés aux politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles	20
1.3	Expérience confirmée (entre 6-15 ans) dans la formation et la sensibilisation des acteurs institutionnels et de la société civile, notamment en matière de genre et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles	30
Section	Approche méthodologique	40
2.1	Pertinence de l'offre technique	20
2.2	Clarté de la présentation, logique et réalisme du plan d'exécution, respect des délais	10
2.3	Méthodologie proposée : calendrier, instruments, programme et techniques	10

Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de **70 points** qui représente **70%** des points totaux de la proposition technique (notée sur **100 points**). **Le contrat sera attribué à l'offre la moins disant des offres techniquement qualifiées.**

↳ Annexe 3 : Plan détaillé de réalisation de la mission de l'évaluation

Mission	Nombre de jours	Date Echancier	
PHASE 1 : Planification de la mission	12	Du 24/12/2021 au 05/01/2022	
Revue documentaire initiale	8	Du 24/12/2021 au 04/01/2022	
Entretien de cadrage	1	28/12/2021	
Finalisation du rapport initial et élaboration des outils de collecte de données	3	05/01/2022	
PHASE 2 : Collecte, revue documentaire et analyse des données	21		
Revue documentaire approfondie	2		
Mission de terrain	14		
Entretien Chargé de projet ENNAKHIL	14	17/01/2022	
Entretiens équipe ENNAKHIL		18/01/2022	
Entretiens et focus groupe avec les élèves, les éducateurs, les directeurs des collèges partenaires du projet :		Du 27/01/2022 au 17/02/2022	
Entretiens et focus groupe avec les élèves, les éducateurs, les directeurs des écoles non ciblées par le projet :		14	
• Collège saada, préfecture de Marrakech			
Entretien représentant Académie du MEN et directeurs provinciaux			19/03/2022
Entretiens DGSN, Justice			21/03/2022
Entretien avec les responsables de la commune territorial de Marrakech			22/03/2022
Focus groupe OSCs les associations des parents d'élèves			23/03/2022
Focus groupe OSCs des droits de l'homme			25/03/2022
Focus groupe cordonateurs genre et agents d'appuis sociaux, à distance			07/03/2022
Entretien représentants du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Elimination des Violences à l'Egard des Femmes, à distance			01/04/2022
Mission d'analyse et élaboration du rapport		5	
Analyse des données collectées	5	Du 01/04/200 au 14/04/2022	
Elaboration du rapport provisoire de l'évaluation			
Etape 3 : Rapport final	5	Du 12/05/200 au 27/05/2022	
Elaboration du rapport final de l'évaluation et synthèse, restitutions présentation ppt	5	Du 12/05/200 au 27/05/2022	
TOTAL	38	Du 24/12/2021 au 27/05/2022	

L'association Ennakhil a élaboré un formulaire d'entente pour les évaluateurs qui doivent être signés. Il est basé sur les lignes directrices éthiques. Ces documents sont annexés au contrat. Les lignes directrices notent l'importance de la conduite éthique pour les raisons suivantes :

1. L'utilisation responsable du pouvoir : Tous ceux qui sont engagés dans les processus d'évaluation sont chargés de veiller à la bonne réalisation de l'évaluation ;
2. Assurer la crédibilité : Avec une évaluation équitable, impartiale et complète, les parties prenantes sont plus susceptibles d'avoir foi dans les résultats d'une évaluation et de prendre note des recommandations ;
3. L'utilisation responsable des ressources : La conduite conforme à l'éthique durant l'évaluation augmente la crédibilité de l'évaluation et donc la probabilité que l'investissement dans l'évaluation se traduise par une amélioration des résultats.

Les évaluateurs sont tenus de fournir un plan détaillé sur la façon dont les principes suivants seront assurés tout au long de l'évaluation :

- Le respect de la dignité et de la diversité ;
- La représentation équitable ;
- Le respect des codes pour les élèves filles et garçons ;
- La confidentialité ;
- L'évitement de dommages.

Des garanties spécifiques doivent être mises en place pour protéger la sécurité (physique et psychologique) des répondants et ceux qui collectent les données. Ceux-ci devraient inclure :

1. La mise en place d'un plan pour protéger les droits du défendeur, y compris la vie privée et la confidentialité ;
2. L'intervieweur ou collecteur de données est formé dans la collecte des informations sensibles, et si le sujet de l'évaluation se concentre sur la VBGMS, ils devraient avoir une expérience préalable dans ce domaine ;
3. Les outils de collecte de données sont conçus d'une manière qui soit culturellement appropriée et ne créent pas de problèmes aux répondants ;
4. Les visites de collecte de données sont organisées au temps et lieu appropriés de manière à minimiser les risques pour les répondants.

La valeur ajoutée de l'évaluation est, son évaluation impartiale et systématique du projet. Comme pour les autres étapes de l'évaluation, l'implication des parties prenantes ne doit pas interférer avec l'impartialité de l'évaluation.

Les évaluateurs prennent la décision finale sur les constatations, conclusions et recommandations du rapport d'évaluation et l'évaluateur doit être protégé des pressions pour modifier les informations dans le rapport.

En outre, si l'évaluateur (s) identifie les problèmes d'actes répréhensibles, de fraude ou autre comportement contraire à l'éthique, les procédures doivent être suivies et la confidentialité maintenue.

Le responsable du projet chargé de résoudre le problème de non-conformité avec les normes de conduite, et d'accompagner les politiques de protection contre les représailles et interdisant le harcèlement et l'abus de pouvoir, de fournir un cadre cohérent visant à créer et à maintenir un

environnement de travail harmonieux, veiller à ce que les membres du personnel ne se livrent pas à tout acte répréhensible et que toutes les allégations d'actes répréhensibles soient signalées sans délai, une enquête et des mesures appropriées prises pour parvenir à la responsabilisation.

Signatures - Attestation de description de poste		
Chef d'équipe d'évaluation		
Nom	Signature	Date
Evaluatrice		
Nom	Signature	Date

Chers parents ou tuteurs,

Moi, M. Mustapha Boujrad, chargé d'évaluer le projet « Combattre la violence basée sur le genre dans les écoles à travers la promotion de la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi », exécuté par l'association Ennakhil en partenariat avec l'AREF, vous demandons de permettre à votre fils (fille) de participer à cette opération importante, sachant que votre fils (fille) a été l'un des participants.es à la réalisation de ce projet. L'objectif principal de cette évaluation est d'analyser les résultats du projet afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions à venir et d'analyser le degré de contribution du projet dans la lutte contre la VBG en milieu scolaire ainsi qu'en matière de promotion de la masculinité positive en milieu scolaire au niveau de la région de Marrakech-Safi.

Cette évaluation est conforme aux politiques du ministère de l'Éducation Nationale.

Nom collège partenaire _____

Nom de l'Élève: _____

Niveau scolaire : _____

Date de naissance: _____

Nom Parents/tuteurs : _____

Adresse : _____

Téléphone (parent/tuteur) : _____

Votre fils (fille) sera amené à répondre à une série de questions en lien avec le projet dans le cadre d'un entretien individuel ou d'un focus group.

Oui, j'autorise que mon enfant participe à l'évaluation.

Non, je n'autorise pas que mon enfant participe à l'évaluation.

Signature du parent/tuteur _____ Date _____

- Document cadre logique du projet ;
- PV de sélection de 6 collèges bénéficiaires de l'appui du projet ;
- Etude analytique et cartographique sur la VBG dans le milieu scolaire dans la région de Marrakech-Safi ;
- Étude analytique sur l'impact de la crise du COVID-19 sur la violence basée sur le genre dans le centre d'écoute Ennakhil ;
- Deux Guides d'orientation et d'information sur les VBGMS destinée aux élèves et aux éducateurs ;
- Kits d'animation et de sensibilisation sur masculinité positive en impliquant les jeunes garçons et filles pour promouvoir l'égalité des sexes et la non-acceptation de la VBG (activités sportives, culturelles et artistiques) ;
- Deux spots vidéo sur la promotion de la masculinité positive et la lutte contre la violence en milieu scolaire ;
- Plan stratégique basé sur le genre de la fédération des associations parents d'élèves ;
- Six projets d'établissements au niveau des collèges sur masculinité positive pour promouvoir l'égalité des sexes et la non-acceptation de la VBG ;
- Huit plans basés sur le genre et la promotion de la MP pour la lutte contre la VBG au niveau des directions régionales ;
- Guide pour la réalisation de l'accompagnement des Marches Exploratoires des filles scolarisées et de leurs mères ;
- Guide d'opérationnalisation des centres d'écoutes et médiation au niveau des établissements scolaires ;
- Trois initiatives de plaidoyers (2 mémorandums et une pétition) en faveur de l'égalité de genre et lutte contre la VBG en milieu scolaire ;
- Cinq accords de partenariat ;
- 8 rapports semestriels narratifs et financiers ;
- Rapport d'évaluation mi-parcours.

Personnes ciblées par l'entretien individuel

1. Fonds d'affectation spéciale de l'ONU

2. Association Ennakhil

3. Directeurs.trices des collèges partenaires

4. Institutions partenaires

Nom	Institution	Fonction
	AREF	Chef de division de la vie scolaire
	Comité régional de la lutte contre la violence à l'égard des filles et des femmes	Président
	Fédération nationale des associations des parents d'élèves	Président
	Association Echourouk pour l'intégration des femmes en situation difficile	Présidente
	Association El Amane pour femme	Présidente
	Association Tildat Pour le développement et la solidarité	Président
	Arrondissement Gueliz, commune de Marrakech	Chef de service animation sociale, culturelle et sportive
	Arrondissement Menara, commune de Marrakech	Chef de service animation sociale, culturelle et sportive

Personnes ciblées par les focus groups :

1. Elèves filles et garçons au niveau des établissements scolaires

Collège	Nombre d'élèves leaders rencontrés	Nombre d'élèves bénéficiaires des activités
Mansour Dahbi, Marrakech	5	8
Yacoub El Mansour, Marrakech	6	10
Al Atlas, Marrakech	4	7
Wahat Ezzaitoune Al Atlas, Marrakech	10	17
Sidi Moukhtar, Chichoua	4	6
Abid El Jabri, El Kelaa Des Sraghna	8	22
Total	37	70

2. Coordinateur/riche Genre au niveau des directions provinciales (D.P) de l'éducation et l'AREF

Nom	Institution
	AREF
	D.P RAHMNA
	D.P HAOUZ
	D.P KELAA DES SRAGHNAS
	D.P ESSAOUIRA
	D.P YOUSOUFIA
	D.P SAFI
	D.P MARRAKECH
	D.P CHICHAOUA

3. Agents d'appui sociale au niveau des directions provinciales (D.P)

Nom	INSTITUTION
	D.P HAOUZ
	D.P HAOUZ
	D.P HAOUZ
	D.P HAOUZ
	D.P HAOUZ
	D.P MARRAKECH
	D.P MARRAKECH
	D.P SAFI
	D.P KELAA
	D.P KELAA
	D.P YOUSOUFIA
	D.P RHAMNA
	D.P YOUSOUFIA
	D.P ESSAOUIRA
	D.P YOUSOUFIA
	D.P ESSAOUIRA
	D.P YOUSOUFIA
	D.P ESSAOUIRA
	D.P CHICHAOUA
	D.P CHICHAOUA

4. Educateurs des collèges partenaires

Collège	Nombre d'éducateurs.trices rencontrés
Mansour Dahbi, Marrakech	3
Yacoub El Mansour, Marrakech	4
Al Atlas, Marrakech	3
Wahat Ezzaitoune Al Atlas, Marrakech	4
Sidi Moukhtar, Chichoua	3
Abid El Jabri, El Kelaa Des Sraghna	4
Total	21

5. Membres de la fédération et associations des parents d'élèves

Nom	Association	Fonction
	FNAPE, Marrakech	Secrétaire Général
	FNAPE, Marrakech	Vice-présidente
	FNAPE, Marrakech	Vice-présidente
	FNAPE, Marrakech	Vice-présidente ?
	FNAPE, Marrakech	Membre
	FNAPE, Marrakech	Membre
	FNAPE, Marrakech	Membre
	Lycée khaaizmi	Présidente
	Collège Iziki	Trésorière
	Lycée Sidi Ahnane	Président
	Ecole 11 Janvier	Conseillère
	Collège Mansour Dahbi	Président
	Collège Nzala	Vice-président

6. Filles et leurs mères des quartiers ciblés par les marches exploratoires.

Catégorie	Nombre
Filles	6
Mère	6
Total	12

Annexe 8 : Matrice d'évaluation

Critères /axes d'évaluation	Question clés	Sous-questions	Méthode de collecte			
			RD ¹	EI ²	FG ³	O ⁴
Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs de l'entente répondent aux besoins et obligations des parties prenantes ?	L'intervention est-elle conforme à la mission de l'association Ennakhil, Fond d'affectation spéciale des NUEVEF, Priorités nationales et internationales ?	X	X		
		Quelle est la problématique principale à résoudre par l'intervention? comment elle a été identifiée?	X	X	X	X
		Est-ce que la problématique et ses causes ont été suffisamment analysées et explicitées pour justifier le choix des priorités stratégiques ?	X	X	X	X
		Quelles sont les besoins anciens et actuels des détenteurs de droits ?		X	X	X
		Les objectifs de l'intervention sont-ils adaptés aux problèmes identifiés et aux besoins exprimés ?	X	X	X	X
		Dans quelle mesure la nature des problèmes initialement identifiés a-t-elle changée ?		X	X	
		L'intervention a-t-elle ciblé les détenteurs de droits les plus appropriés ? Quels sont les critères de sélection ?	X	X	X	X
	Dans quelle mesure l'entente de partenariat entre l'association Ennakhil, Fond d'affectation spéciale des NUEVEF a-t-elle contribué à la lutte contre la VBG et la promotion de la MP au milieu scolaire ? Et comment?	L'intervention a-t-elle été conçue conformément aux normes et conventions internationales relatives à l'égalité de sexe et droits humains (CEDAW, ODD...) et aux stratégies nationales et locales en faveur de l'égalité de genre et lutte contre la VBG ?	X	X		
		L'intervention a-t-elle été définie conformément aux besoins et aux intérêts de tous les groupes de parties prenantes visés ?		X	X	
		Les activités réalisées ont-elles mis en application une approche basée sur l'égalité de sexe et droits humains?	X	X	X	
		Les activités pourraient avoir des effets sur les causes fondamentales des inégalités et des discriminations ?	X	X	X	X
		Les résultats de l'intervention répondent-ils aux besoins et aux intérêts de tous les groupes de parties prenantes tels que définis lors de la phase de conception ?				

¹ Revue documentaire

² Entretien individuel

³ Focus group

⁴ Observation

Critères /axes d'évaluation	Question clés	Sous-questions	Méthode de collecte			
			RD ¹	EF ²	FG ³	O ⁴
Efficacité	Dans quelle mesure l'entente a induit des changements et des effets positifs et/ou négatifs, prévus et imprévus sur les différentes parties prenantes ?	Est-ce que toutes les activités prévues ont été réalisées? Quelles sont les activités non réalisées et les raisons justificatives ?	X	X		
		Est-ce que les résultats prévus initialement ont été atteints ? Quels ont-été les principaux résultats obtenus durant l'intervention en matière de lutte contre la VBG et la promotion de la MP au milieu scolaire dans la région ? Ces résultats confirment-ils les aspects de la théorie du changement de l'intervention ?	X	X	X	
		Quelles sont les actions menées dans le cadre de la mise en place de réseau et partenariat avec les acteurs et partenaires du projet ? quelles sont les résultats de ces actions ?	X	X		
		Est-ce que l'intervention a généré des résultats imprévus?	X	X	X	
		Quelles sont les difficultés et les contraintes majeures ayant entravé l'atteinte des produits et effets escomptés ? quelles sont les mesures prises pour les surmonter ?	X	X	X	
		Comment la gestion de l'intervention a été assurée ? Est-ce que cette modalité de gestion a été adéquate ?	X	X		X
	Dans quelle mesure cette entente a-t-elle été développée, mise en œuvre, suivie et évaluée de manière participative ?	Dans quelle mesure les capacités des acteurs au niveau local, provincial et régional se sont-elles renforcées grâce à l'intervention?	X	X	X	X
		Dans quelle mesure le projet a permis le renforcement de l'engagement politique pour la lutte contre la VBG et la promotion de la MP au milieu scolaire dans la région?	X	X	X	
		Est-ce que le projet a mis en place un système de suivi et d'évaluation? Est-ce que les données de ce système ont été utilisées ?	X	X		
		Les modalités de coordination entre les partenaires sont-elles adaptées au projet ?	X	X		
		En quoi l'organisation actuelle est-elle adaptée ? comment doit-elle évoluer ?	X	X		
		Les résultats de l'intervention contribuent-ils à surmonter les causes fondamentales des inégalités et des discriminations ?	X	X	X	
		L'intervention a-t-elle contribué à l'autonomisation des détenteurs de droits, les encourageant à faire valoir leurs droits, et à celle des responsables, les incitant à respecter les normes relatives aux DH et à l'EGS ?	X	X	X	

Critères /axes d'évaluation	Question clés	Sous-questions	Méthode de collecte			
			RD ¹	EI ²	FG ³	O ⁴
Efficience	Est-ce que la structure organisationnelle, les instruments et mécanismes de gestion, ont facilité l'exécution et l'atteinte des produits et effets de manière efficace ? Pour quelle(s) raison(s) ?	Les échéances et des délais du projet sont-ils respectés ?	X	X		
		D'autres interventions moins coûteuses permettraient-elles d'atteindre les mêmes objectifs ?	X	X		
		Les ressources (financières, humaines et administratives) mises à la disposition du projet ont été suffisantes et satisfaisantes ?	X	X		
		Les ressources de l'intervention ont-elles été utilisées efficacement pour l'obtention des objectifs du projet, soient pris en considération lors de la mise en œuvre (participation des parties prenantes visées, collecte de données ventilées, etc.) ?	X			
		Quel(s) type(s) d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion, politique), l'entente a-t-elle rencontrée et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité ?	X	X		
Viabilité	Dans quelle mesure l'intervention a permis une continuation des bénéfices de ses résultats après sa fin et sur le long terme ?	La conception de l'intervention prévoit-elle une stratégie de viabilité et de sortie appropriée (promotion de l'appropriation nationale/locale, utilisation des capacités locales, etc.), afin d'appuyer les changements positifs en matière de lutte contre la VBG et la promotion de la MP en milieu scolaire au niveau de la région après la fin de l'intervention ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles été associées à la préparation de la stratégie ?	X			
		Dans quelle mesure les investissements de l'intervention sont-ils pérennes sur le plan financier et opérationnel ?	X	X	X	
		Dans quelles mesures les investissements réalisés pourront produire des effets futurs ?	X	X	X	
		Quelles sont les conditions de pérennisation de la démarche engagée par l'intervention ? Évaluez les aspects / facteurs du projet susceptibles d'assurer la durabilité des objectifs du programme ?		X	X	
		Des systèmes de responsabilité et de surveillance des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes ont-ils été établis et mis en œuvre ?		X		
		Comment préserver et entretenir la dynamique mise en place par l'intervention ?	X	X	X	
		Les activités de l'intervention visaient-elles à promouvoir un changement durable des attitudes, des comportements et des relations de pouvoir entre les groupes de parties prenantes ?	X	X	X	

Guide d'entretien individuel
Directeurs et responsables des institutions partenaires

Nom	
Organisme	
Qualité	
Contact	
Sexe	
Date	

- Pourquoi votre institution s'est engagée dans ce projet ?
- Quelles sont les problématiques traitées par le projet ?
- Comment appréciez-vous les résultats du projet ?
- Comment projetez-vous l'avenir du partenariat avec l'association Ennakhil dans le cadre de ce projet ?
- Comment l'institutionnalisation de ce projet pourra être mise place ?
- Quelles conséquences du COVID-19 sur le projet ?
- Autres ajouts, propositions ou recommandations

Guide d'entretien individuel
Responsables de l'association Ennakhil

Nom	
Organisme	
Qualité	
Contact	
Sexe	
Date	

- Quelles sont la/les problématique(s) traitée(s) par le projet?
- Dans quelle mesure le projet s'inscrit dans la réalisation de la mission d'Ennakhil et du Fond?
- Comment appréciez-vous les résultats du projet ?
- D'après vous, est ce que toutes les actions réalisées par le projet sont utiles ? Comment ?
- Comment projetez-vous l'avenir du partenariat avec le Fond dans le cadre de ce projet ?
- Au cas où le projet sera mis en œuvre à nouveau, quels sont les aspects à garder ? les aspects à améliorer ? les aspects nouveaux à ajouter ? Pourquoi ?
- Est-ce que Ennakhil doit toujours intervenir dans le projet? Pourquoi ?
- Comment l'institutionnalisation de ce projet pourra être mis place ? Quels seront les rôles qui peuvent jouer l'association Ennakhil dans ce cadre ?
- Quelles conséquences du COVID-19 sur le projet ?
- Autres ajouts, propositions ou recommandations

Nom	
Organisme	
Qualité	
Contact	
Sexe	
Date	

- Quelles sont les problématiques traitées par le projet? Comment ont été identifiées initialement ?
- Dans quelle mesure le projet est-il adapté aux problématiques identifiées?
- Dans quelle mesure la nature des problèmes initialement identifiés a-t-elle changée ?
- Quels sont les bénéficiaires réels des actions réalisées par le projet ? quels sont la population n'a pas été encore touchée (exemple futures candidates) ? pourquoi ?
- D'après vous, dans quelle mesure le projet s'inscrit dans le cadre de :
 - o le Mandat de l'association Ennakhil,
 - o Objectifs OMD et ODD
 - o Les priorités nationales du Maroc
- L'intervention a-t-elle été conçue conformément aux normes et conventions internationales relatives à l'égalité de genre et lutte contre la VBG et promotion de la MP en milieu scolaire (CEDAW, ODD...) et aux stratégies nationales et locales ?
- Quelle est la valeur ajoutée du projet par rapports aux autres acteurs travaillant dans le même axe? Comment ?
- Quelles relations de causalité entre la mise en œuvre du projet et ses résultats (extrants et effets)?
- Est-ce que toutes les activités du projet prévues ont été réalisées? Quelles sont les activités non réalisées ? pourquoi ?
- Quels sont les principaux résultats du projet? Quels sont les bénéficiaires de ces résultats?
- Est-ce que les résultats prévus initialement ont été atteints ? Quels ont-été les principaux résultats obtenus durant l'intervention en matière de réalisation des objectifs du projet ? Ces résultats confirment-ils les aspects de la théorie du changement de l'intervention ?
- Dans quelle mesure ces résultats peuvent contribuer à résoudre les problématiques identifiées initialement?
- L'environnement politique a-t-il eu des conséquences positives ou négatives sur les performances du projet?
- Les activités ont-elles eu un effet sur les causes fondamentales des inégalités et des discriminations?
- Les résultats de l'intervention contribuent-ils à surmonter les causes fondamentales des inégalités et des discriminations ?
- Dans quelle mesure les capacités des acteurs locaux se sont-elles renforcées grâce à l'intervention?
- Dans quelle mesure le projet a permis le renforcement de l'engagement politique et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgétiser en faveur des femmes ?
- Des effets involontaires, positifs ou négatifs, sur le projet ont-ils été identifiés au cours de la mise en œuvre ? Quelle a été la réponse apportée ?
- Comment la gestion (administrative et financière) du projet a été assurée ?
- Comment appréciez-vous les processus de mise en œuvre opérationnelle du projet ?
- Est-ce que les organes de gouvernance (comité de pilotage) ont respecté les périodicités de leurs réunions? Combien de réunions ont été tenu ? Comment leurs décisions ont été suivies ? quels sont les obstacles pour le bon fonctionnement de ces deux comités ?
- Les délais du projet sont-ils respectés ? Pourquoi ?

- Quels sont les obstacles qu'ont influencé le bon déroulement des activités du projet ? comment le projet a été réagi face à ces obstacles?
- Comment le processus de planification a été mis en œuvre? Est-ce que le projet a mis en place un système de suivi et d'évaluation? Comment le suivi et le reporting a été assuré? Comment les résultats de suivi ont été utilisés par le projet ?
- Est-ce qu'il y a eu des résultats imprévus suite au projet? (Positif ou négatif)
- Comment préserver et entretenir la dynamique mise en place par le projet?
- Apprécier quels sont les composants qui doivent continuer, adapter, abandonner aux autres partenaires ?
- Comment la conception du projet peut-elle être ajustée pour augmenter les effets positifs susmentionnés et réduire ou éliminer les effets négatifs?
- Dans quelle mesure le projet pourra être dupliqué? Comment et avec quelles conditions ?
- Dans quelle mesure l'appropriation du projet est assurée par votre les partenaires principaux ?
- Est-ce que l'association Ennakhil doit toujours intervenir dans le projet? pourquoi ?
- Quelles conséquences du COVID-19 sur le projet ?
- Autres ajouts, propositions ou recommandations

Nom	
Organisme	
Qualité	
Contact	
Sexe	
Date	

- Quelles sont les problématiques traitées par le projet?
- Dans quelle mesure le projet est-il adapté aux problématiques identifiées?
- Quels sont les principaux résultats du projet? Quels sont les bénéficiaires de ces résultats?
- Parmi les activités du projet, quelle est celle la plus importante pour vous ? pourquoi ?
- Dans quelle mesure ces résultats peuvent contribuer à résoudre les problématiques identifiées initialement?
- Les activités ont-elles eu un effet sur les causes fondamentales des inégalités et des discriminations?
- Dans quelle mesure le projet vous a permis d'améliorer votre connaissance en matière de lutte contre la VBG et promotion de la MP en milieu scolaire ?
- Quel est le résultat du projet sur votre fonction professionnelle ? citer quelques exemples des pratiques que vous utilisez grâce au projet
- Dans quelle mesure le projet pourra être dupliqué? Comment et avec quelles conditions ?
- Est-ce que l'association Ennakhil doit toujours intervenir dans le projet? pourquoi ?
- Dans le cas, ou on veut refaire le projet, quelles sont les actions à garder, les actions à ne pas garder ? des nouvelles actions à proposer ? pourquoi ?
- Autres ajouts, propositions ou recommandations
- Quelles conséquences du COVID-19 sur le projet ?

Nom	
Organisme	
Qualité	
Contact	
Sexe	
Date	

- Qu'attendez-vous de la marche exploratoire des femmes ?
- Comment apprécier le fonctionnement de la marche pour l'amélioration de la sécurité des filles et leurs mères ?
- Est-ce que les filles et leurs mères nécessitent des actions de renforcement ? quel Type ?
- Est-ce que les membres de cette instance ont bénéficié des actions de formation ? si oui par qui ?
- Pourquoi votre commune s'est engagée dans le cadre de partenariat avec l'association Ennakhil ?
- Quelles, d'après vous, sont les problématiques traitées par le projet ?
- Dans quelle mesure les stratégies proposées par le projet contribuent dans la résolution des problématiques identifiées et de vos problèmes ?
- Quelles sont les actions menées par le projet au profit de votre commune ?
- D'après vous, quels sont les principaux résultats et changements de ce projet ?
- Dans quelle mesure le projet a contribué à la prise en compte de la préoccupation sur l'égalité et la lutte contre la VBGMS ? donner des exemples ?
- Dans quelle mesure le projet a permis de renforcer les capacités des filles et leurs mères et les fonctionnaires de votre commune ?
- Quels sont vos besoins actuels en matière de renforcement de vos capacités pour la lutte contre la VBGMS dans les espaces publics ?
- Au cas où le projet sera mis en œuvre à nouveau, quels sont les aspects à garder ? et les aspects à améliorer ? les aspects nouveaux à ajouter ? pourquoi ?
- Autres ajouts, propositions ou recommandations

- Quelles conséquences du COVID-19 sur le projet ?

Nom, organisme, qualité et contact (liste) et Nombre de Femmes et Hommes

- Quelles sont les problématiques traitées par le projet?
- Quelles sont les priorités des détenteurs de droits ? Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins initiaux des détenteurs de droits ?
- Dans quelle mesure le projet est-il adapté aux problématiques identifiées? Y-a-t-il d'autres stratégies qui peuvent répondre aux mêmes problématiques identifiées? Citer des exemples
- Quels sont les principaux résultats du projet? Quels sont les bénéficiaires de ces résultats?
- Est-ce que les résultats prévus initialement ont été atteints ? Quels ont-été les principaux résultats obtenus durant l'intervention en matière de lutte contre la VBGMS et promotion de MP ? Ces résultats confirment-ils les aspects de la théorie du changement de l'intervention ?
- Dans quelle mesure ces résultats peuvent contribuer à résoudre les problématiques identifiées initialement?
- Les résultats de l'intervention contribuent-ils à améliorer vos compétences ? comment ? Dans quelle mesure vos capacités se sont-elles renforcées grâce à l'intervention?
- L'intervention a-t-elle abouti à des résultats non voulus dans le domaine de la lutte contre la VBGMS ? S'agit-il de résultats positifs ou négatifs ? En quoi affectent-ils les différentes parties prenantes?
- L'intervention a-t-elle contribué à l'autonomisation des détenteurs de droits, les encourageant à faire valoir leurs droits, et à celle des responsables, les incitant à respecter les normes relatives à l'égalité de sexe et lutte contre la VBGMS ? expliquer

- Quelles conséquences du COVID-19 sur le projet ?